la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VOL 33. NO. 14 HUNTINGDON, QUEBEC — 12 SEPTEMBRE 1968 10 SOUS 24 PAGES

LE PROBLEME D'EMPLOI DE 537 PERSONNES A ETE SOLUTIONNE

Conférence de presse du Comité De Reclassement

La conférence de presse du Comité de Reclassement, tenue à la Lanterne, à 2 heures p.m., vendredi dernier sous la présidence de M. Gustave Poirat, remportait un beau succès.. Outre M. Poirat, qui apparait au centre de la photo, on remarque M. Bob Robineault, directeur du personnel Dominion Textile, M. Gérard Lalonde, directeur du Centre de la Main d'Oeuvre du Québec et M. Léo Daoust, agent d'affaires des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique.

Photo: Médard Loiselle.

Le président du Comité de reclassement des travailleurs touchés par la fermeture de l'usine Specialty, à Valleyfield, a révélé que le problème d'emploi de 537 personnes a été solutionné depuis l'annonce de cette décision, au début d'avril 1968.

M. G. L. Poirat, gérant du Centre de main-d'oeuvre du Canada, qui dirige ce Comité, a précisé que 484 employés sont assurés d'un travail à la Dominion Textile ou dans d'autres entreprises, alors que 53 autres auront pris leur retraite le 1er octobre.

Parlant des 309 autres personnes qu'il faudra reclasser (149 femmes et 160 hommes), M. Poirat s'est dit fier d'annoncer la participation de 160 de ces employés à des cours de formation industrielle et que soixante autres pourront s'inscrire à des cours de formation professionnelle et académique. "Si on fait la somme de ces initiatives, on réalise qu'il restera moins d'une centaine des 846 employés de l'usine Specialty à diriger vers de nouveaux emplois lorsque cette filature aura définitivement fermé ses portes", ajoute le président du Comité de reclassement. "Plusieurs d'entre eux dont l'ancienneté est inférieure à 10 ans, seront absorbés dans les industries de la région, à la faveur du virement normal de la main-d'oeuvre."

Le Comité de reclassement des employés groupe des représentants de l'Union des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique, dont l'agent d'affaires, M. Léo Daoust, et de la Société Dominion Textile, dont M. Robert G. Robineault, directeur du personnal, sous la présidence de M. G. L. Poirat, du Centre fédéral de main-d'oeuvre du Canada. M. J. G. Lalonde, directeur du Centre de main-d'oeuvre du Québec, en est le secrétaire.

Mobilité des travailleurs

M. G. L. Poirat, qui a donné une conférence de presse en compagnie des membres du Comité, a fait part aux journalistes d'une constatation

(Suite à la page 6)

Dans notre cité

ERECTION PROCHAINE D'UN AERODROME

Beau succès de la visite industrielle

La visite industrielle au Port de Valleyfield organisée conjointement par les autorités municipales et La Garde Dollard des Ormeaux, remportait un àclatant succès. Dans la photo on remarque un des groupes visiteurs au Port de Valleyfield. Mentionnons entre autres M. l'échevin Delphis Gagnier, la reine Mlle Françine Joannette, Son Honneur le maire Robert Cauchon, M. l'abbé Gérard Théorêt, curé de Bellerive. le Chanoine Lucien Bélanger et le Lieutenant Colonel Claude Baron de Trois-Rivières.

Dans le but de discuter de l'emplacement du futur aérodrome de notre Cité, les représentants du Club Aero Nautique de Valleyfield, M. Raymond Lavoie, président, M. Marcel Lemyre, secrétaire, ainsi que M. Enloe de l'Hydro-Québec, rencontraient Son Honneur le maire Robrt Cauchon, et M. l'ingénieur Alcide Lafontaine, jeudi dernier, à l'Hôtel de Ville, de notre Cité.

Contrairement au site déjà proposé, situé à l'arrière de la Taverne des Sportifs, on décida après consultation avec M. le maire de l'ériger sur un autre terrain, propriété de l'Hydro-Québec, soit de l'autre côté du Canal de Beauharnois, en face de la Canadian Electrolytic Zinc.

Des démarches se font présentement dans le but de rencontrer les autorités du Département des Transports et Communications dans le but de faire approuver l'emplacement en question.

Cet aérodrome sera construit en coopération de la ville et du fédéral, sur une période à long terme.

La piste d'atterrissage sera d'une longueur de 4,000 pieds.

NAPOLEON LALONDE

Lalonde se réveille après 10 ans?

L'échevin Napoléon Lalonde laissera-t-il porter sa candidature à la mairie? Plusieurs contribuables se posent la question à la suite de récentes déclarations dudit échevin. Pourquoi avoir gardé le silence durant neuf ans, si chantage avait lieu? Ne serait-il pas de mise de penser que le dit échevin, croyant que sa candidature à la mairie ne serait pas appuyée par aucun de ses confrères de la cité, il ne put trouver autre solution que de crier "Au Chantage dans la ville.

Pour une saine administration municipale en 1968

LIRE PAGE 4

Activités à la Cité des Arts et des Sports

(Lire en page 12)

POUR VOUS DIVERTIR CETTE SEMAINE

La Gazette Vous suggère...

CINEMA SALABERRY

SAMEDI A VENDREDI 14-15-16-17-18-19-20 SEPT.
LA MELODIE DU BONHEUR

CINEMA BELLERIVE

SAMEDI A VENDREDI 14-15-16-17-18-19-20 SEPT.
UN MILLION D'ANNEES AVANT J.C.
AUSSI, RIFIFI A PANAME

CURRY HILL DRIVE-IN

Route 401, sortie 128 — 10 minutes de Valleyfield
JEUDI - VEN. - SAM. 12-13-14 SEPTEMBRE
SAM L'INTREPIDE
2ième FILM, DUEL DANS LE DESERT
AUSSI UN 3ième FILM
DIM. - LUN. - MAR. - MER. 15-16-17-18 SEPTEMBRE
FLEAU DE LA CHAIR
AUSSI, LE TEMPS DU MASSACRE

HOTEL NEW BALMORAL

EN PERSONNE, FERNAND GIGNAC, Chanteur
MIRIAM ET REMY, Fantaisistes
MARISE MORIN, Chanteuse, M.C.
EDDIE RUSSELL, Danseuse

HOTEL LAROCQUE

GISELE PART, chanteuse M.C.
DENIS ROLLAND, chanteur
LISA CARDI, danseuse

HOTEL ROD & GUN De Port-Lewis

SAMEDI — DIMANCHE
MARINA LOUNGE — RUDY DECARO
MARDI au VENDREDI — au ROD & GUN
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
ORCHESTRE "LES BEAU MARKS
PROGRAMME D'AMATEURS
Dimanche 4 hres

SALON BAR VIANA

SITUE AU VENISE BOWLING
RECEPTIONS — BANQUETS — CONFERENCES

ROD & GUN

HOTEL MOTEL
PORT LEWIS
DANSE
CHAQUE VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
LES BEAU MARKS, ORCHESTRE
A VENIR: CLAUDE BLANCHARD
ET AUTRES ARTISTES RENOMMES
MARDI A VENDREDI — RUDY DECARO

CONCOURS D'AMATEURS
Tous les dimanches à 4 heures

Tous les SAMEDIS et DIMANCHES
dans le
MARINA LOUNGE

RUDY DECARO
PAS DE FRAIS D'ADMISSION
RESERVEZ POUR RECEPTIONS DE NOCES ET BANQUETS
TEL. 264-5355 JOHNNY DAVIS, gérant

Parachèvement de la route 3

Beauharnois D. N. C. — Dans une lettre adressée au conseil de la cité de Beauharnois ces jours derniers, M. Eddy Monette, sous-ministre du Ministère de la Voirie, soulignait que ce projet ne figurait pas au programme pour l'année courante.

Voici à ce sujet, la teneur de cette même lettre :

M. Isaie Daoust, greffier
Cité de Beauharnois,
103, rue Saint-Laurent,
Beauharnois, P.Q.

Re: Route No. 3 à travers la réserve indienne de Caughnawaga.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 8 juillet courant adressée à l'honorable Fernand-J. Lafontaine, ministre de la Voirie, m'a été transmise pour considération et réponse.

Je dois vous informer que les pourparlers se continuent avec le maire de Caughnawaga et j'espère obtenir de ce conseil l'acceptation de notre projet de route à travers la réserve. J'ignore à quelle date nous pourrons donner suite à notre projet, mais ce ne sera pas pour l'année courante parce que nous n'avons pas la disponibilité budgétaire pour ce faire.

Par contre, la population de la région sud-ouest de la Province doit tout de même convenir que le ministère de la Voirie a posé un geste concret pour aider la circulation dans votre région: la route 3-4 a été élargie à quatre voies de roulement.

A tout événement, j'espère que le ministère réussira dans un avenir pas trop éloigné à obtenir les autorisations voulues pour construire la nouvelle route 3.

Veuillez me croire, cher Monsieur.

Votre tout dévoué,
Eddy MONETTE, Ing.,
Sous-Ministre.

Président

Beauharnois D.N.C.: Monsieur Benoit Charron a été réélu président du syndicat National des Policiers de Beauharnois, lors d'une assemblée tenue ces jours derniers.

Monsieur Charron sera secondé dans sa tâche de messieurs Jean-Guy Cloutier qui a été élu vice-président et Henri Anger: secrétaire-trésorier.

Ces deux derniers remplacent messieurs Georges Montpetit et Edouard Jazienicki, démissionnaires.

HOTEL
NEW BALMORAL
PRESENTE
SAMEDI SOIR
14 SEPTEMBRE
FERNAND GIGNAC
chanteur
10-11-12-13-14-15 SEPTEMBRE
MIRIAM et REMY
fantaisistes
MARISE MORIN
chanteur M.C.
EDDIE RUSSELL
danseuse
NOCES — BANQUETS
RECEPTIONS
Réservation: 373-7424
Mar. - Mer. - Jeu. - Ven.
10.30 hres et 12.30 hres
SAMEDI: 9.30, 11.15, 1.00
DIMANCHE: 4.30 et 9.00
POUR LA DANSE
L'ENSEMBLE
CONRAD ALLEN

à
L'HOTEL LAROCQUE
A NE PAS MANQUER
A. Deslauriers, Prop.
Jeu. - Ven. - Sam. - Dim.
Acte de nouveauté
Denis Rolland
CHANTEUR
Gisele Part
CHANTEUSE M.C.
Lisa Cardi
DANSEUSE
A LA BOITE A GOGO
du mercredi au vendredi
ouverte à 5 heures samedi
et dimanche
Danse continuelle
de 3 hres à la fermeture

Salon Bar Viana
Situé au Venise Bowling
21IEME AVE. BASSIN VALLEYFIELD
ENDROIT IDEAL POUR
Réceptions • Noces • Banquets • Conférences
Pour réservation: 373-1430 ou 373-1582

Curry Hill Drive-In

TEL. 347-2020
10 minutes de Valleyfield par la Rte 401 Sortie 128

Le "Curry Hill Drive-In" est le seul cinéparc QUI PRESENTE DES FILMS FRANCAIS.

JEU. - VEN. - SAM. 12-13-14 SEPTEMBRE
SAM L'INTREPIDE
Brian Keith — Tommy Kirk
2ième FILM
DEUL DANS LE DESERT
en Technicolor avec Kirk Morris
AUSSI UN TROISIEME FILM

DIM. - LUN. - MAR. - MER. 15-16-17-18 SEPTEMBRE
FLEAU DE LA CHAIR
— AUSSI —
LE TEMPS DU MASSACRE

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfeild
Téléphone 373 - 7272
Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield.
Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada; $5.00 aux Etats-Unis.
Le Ministre des Postes Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

FLORIAN LABELLE, rédacteur en chef
LUCIEN FILIATRAULT, gérant-publicité
ROGER BRAULT, Chef de l'information et Publicité
MICHELE GAUTHIER, rédactrice
ISAIE DAOUST, Beauharnois

VOL. 33 JEUDI, LE 12 SEPTEMBRE 1968 NO. 14

POUR VOS
ANNONCES
CLASSIFIEES
signalez 373-7272

laGAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS
VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS
LA GAZETTE — LE 12 SEPTEMBRE 1968

Chez
PRISUNIC
EPARGNEZ SUR CHAQUE ITEM
39 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD

Ecole Ste-Agnès

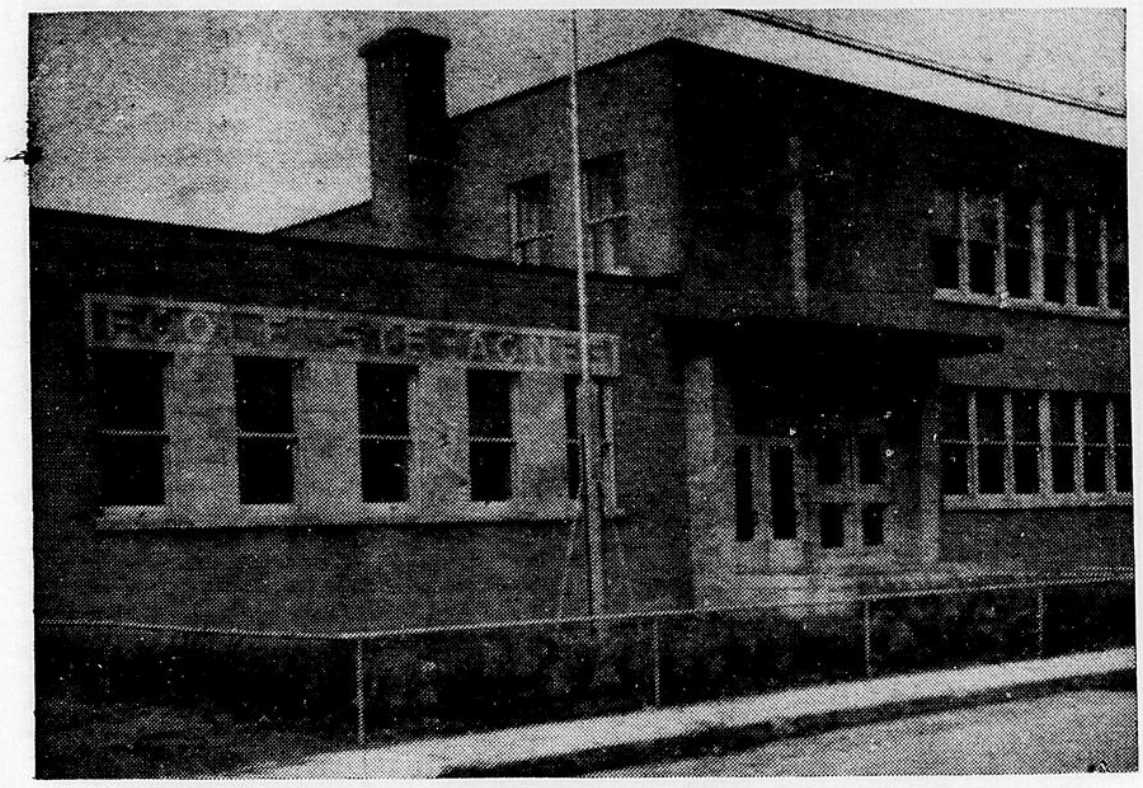

Sous la responsabilité des Frères du Sacré-Coeur la convention des anciens élèves et des professeurs des écoles Ste-Agnès et Sacré-Coeur, aura lieu le 12 octobre prochain. On profitera de l'occasion pour célébrer dignement le 25e anniversaire de l'arrivée des Fèrers du Sacré-Coeur dans notre Cité.

25e anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur

Les préparatifs vont bon train relativement à l'organisation des fêtes entourant la convention des anciens élèves et professeurs des écoles Sacré-Coeur et Ste-Agnès, sous la responsabilitié des Frères du Sacré-Coeur..

1968 marque le 25e anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur dans notre localité. Pour souligner cet événement d'envergure, un comité a été formé parmi les anciens élèves afin de promouvoir l'organisation des fêtes qui marqueront ce fait historique dans les annales de Salaberry-de-Valleyfield.

Les anciens élèves, hommes et femmes, sont cordialement invités à participer à ces fêtes qui auront lieu, le 12 octobre prochain. Ce sera une occasion unique de rencontrer vos anciens confrères de classe. Les anciens professeurs sont également invités à se joindre au groupe.

Comme le précisait le Frère Directeur actuel, l'organisation de ces fêtes a pour premier but de permettre à tous ceux et celles qui ont fréquenté les institutions dirigées par la congrégation des Frères du Sacré-Coeur, de renouer connaissance, Plusieurs d'entre eux n'ont pas eu la chance de se revoir depuis plusieurs années. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme de la journée est le suivant: Durant l'après-midi, il y aura rencontre des anciens élèves et professeurs à l'école Ste-Agnès, 269 Avenue Grande-Ile, à 3 heures. Une messe suivra, à 5h.30 à l'église St-Pie X. Après la messe tous les participants se réuniront pour le banquet, au sous-sol de l'église St-Pie X. Une soirée récréative avec danse, chants, clôturera cette journée, qui nous en sommes persuadés, demeurera mémorable.

La collaboration financière des participants a été fixée à $5.00 par personne. Les argents perçus serviront à défrayer le coût du banquet.

Pour obtenir des billets, il suffit d'émettre un chèque ou mandat, à l'ordre de: "Comité Fêtes des Anciens 25e" et adresser le tout à: "Ecole Ste-Agnès, 269 Avenue Grande-Ile Valleyfield. "La date limite est le 25 septembre. Vous recevrez vos billets par le retour du courrier. Plus de 1200 élèves, dont les noms et adresses figurent dans les archives, ont déjà reçu une lettre-circulaire contenant les renseignements à cet effet. Afin que tous recoivent l'invitation, le secrétaire du comité d'organisation, M. Gaétan Rousse, demande à ceux qui ont pris connaissance de l'invitation, d'en faire part à leurs amis, anicens élèves des Fréres du Sacré-Coeur.

Le 19 octobre s'avère également une occasion pour rendre hommages à la congrégation des frères du Sacré-Coeur, en reconnaissance des services rendus et du grand dévouement. Depuis leur arrivée dans notre communauté, les Frères du Sacré-Coeur n'ont jamais cessé de travailler à éduquer et instruire notre jeunesse.

M. Andrew Delisle conférencier au Club Rotary, Valleyfield

S'adressant aux membres et aux invités du Club Rotary de Valleyfield, à midi, aujourd'hui, le chef Andrew Delisle déclara que les Indiens ne sont pas intéressés à la bagarre ou à la révolte. Nous voulons tout simplement ce qui nous appartient, dit-il. De plus, nous voulons profiter des erreurs et des expériences des autres pour faire valoir nos griefs légitimes auprès des autorités compétentes.

Dans ce domaine, le Chef Delisle, qui est aussi le chef des Indiens à Caughnawaga, affirma que les siens ne veulent plus discuter avec d'autres personnes que les ministres eux-mêmes dans leurs justes revendications. L'expérience passée nous a prouvé catégoriquement que les discussions avec des subalternes ne donnent jamais de résultats.

Faisant allusion aux reproches de certaines personnalités canadiennes-françaises, le chef Delisle insista sur le fait que les Indiens sont sympathiques aux Canadiens-Français et qu'ils ont pour eux le plus haute estime et considération, n'en déplaise les dénigreurs.

Ici le conférencier relata les guerres passées alors que les Indiens ont bataillé avec les Canadien-Français, contre les Anglais. Pourquoi ces fauteurs prétendent-ils, aujourd'hui, dit-il, que nous

(Suite à la page 10)

DEMENAGE A
6 JACQUES-CARTIER
F. BORGIA CADIEUX
Tailleur
30 ANS D'EXPERIENCE
Habits à louer pour mariage
6, JACQUES-CARTIER
Valleyfield

LISEZ LA GAZETTE

CLUB ROTARY CLUB
BIENTOT
BIENTOT
UN PROJET PHENOMENAL
DU CLUB ROTARY
DE VALLEYFIELD
SURVEILLEZ LA
GAZETTE DE VALLEYFIELD
LA SEMAINE PROCHAINE

CINEMA BELLERIVE
14-15-16-17-18-19-20 SEPTEMBRE
ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS
HOMMES
vs
FEMMES
vs
BETES
le plus
fort avait
la chance
de survie
UN MILLION
D'ANNEES
AVANT J.C.
COLOR by DeLuxe
RAQUEL WELCH · JOHN RICHARDSON · MICHAEL CARRERAS · MICKELL NOVAK · GEORGE BAKER · JOSEPH FRICKERT · MICHAEL CARRERAS
AUSSI
RIFIFI A PANAME
En couleurs
Jean Gabin — George Raft

Cinéma SALABERRY
SAMEDI A VENDREDI
14-15-16-17-18-19-20 SEPTEMBRE
LA PREMIERE SEMAINE
BAT TOUS LES RECORDS
LA MELODIE
DU BONHEUR
en couleurs
My Favorite Things
Maria
Something Good
Edelweiss
Admission
Adultes: $2.00
Enfants: $1.00
Horaire dimanche
1.30 - 4.30 - 8.00 hrs.
sur semaine
à 7.30 hrs.
TOUT VALLEYFIELD
SAURA CE QUI FAIT
COURIR JULIE
AVEC JULIE ANDREWS
Grande vedette de ce film

LA PAGE EDITORIAL

Pour une saine administration municipale en 1968

Pour l'expansion d'une ville, pour l'obtention de nouvelles industries, pour démontrer à la face du monde que dans sa ville il fait bon vivre et que la ville en question est la ville de l'amitié, ville jeune et grandissante au sein de la communauté, il faut au coeur de cette municipalité un conseil dynamique, un conseil conscient de ses responsabilités, et que les membres dudit conseil se souviennent qu'ils ont été élus par la population de cette ville pour bien les représenter en tout temps, défendre leurs intérêts, les aider et acquiescer, à leurs demandes dans la mesure du possible tout en pensant au bien-être non seulement de son quartier respectif, mais de toute la population en général.

Il faut que chaque échevin ait à coeur de se dévouer inlassablement chaque jour de son terme en autant que son gagne-pain personnel le lui permet. Il n'est pas là pour se reposer les deux premières années pour se faire se faire valoir un peu avec l'espérance de se gagner quelques votes et sauvegarder son poste. Il en est de même pour le premier magistrat. Au sein de chaque communauté il faut que les échevins en question se souviennent respectivement qu'ils n'ont pas été élus pour les honneurs ou pour aller défendre leurs propres intérêts L'on sait par expérience que l'homme est humain et qu'il n'y a personne de parfait sur cette terre, nous avons tous des défauts, et on est bien plus souvent porté à voir la paille dans l'oeil de son voisin, que la poutre dans son propre oeil, et loin de moi l'idée de porter jugement contre qui ce soit et de critiquer injustement. Je l'ai déjà dit et je le redis que c'est par de la critique constructive et non destructive que l'on obtient des réalisations, mais parfois il est de mise de faire de bonnes suggestions. Le journaliste n'est pas là pour émettre ses opinions dans ses rapports de réunions, mais dans un éditorial il est de son devoir de porter à l'attention de ses lecteurs de bonnes suggestions, matière à réflexion.

Dans certaines municipalités il y a des échevins qui prennent un malain plaisir à s'attaquer publiquement dans un language peu recommandable, on en profite pour faire son lavage publiquement, tandis que ça devrait se faire plutôt en caucus, d'autres aiment à s'entendre parler longuement pour ne rien dire ou dire peu, tout en s'écartant du sujet, on va même jusqu'à porter des doutes sur la capacité ou le rendement de certains messieurs, afin de les empêcher d'obtenir le poste et faciliter la venue à d'autres personnes pour des raisons inconnues, peut-être politique, car dans certains milieux on a l'impression d'être en pleine campagne électorale et l'on réalise que la dite campagne est en marche une dizaine de mois avant le temps. Heureusement que de nos jours il existe encore des échevins consciencieux, des hommes qui ont à coeur de bien remplir le poste sollicité.

Pour le bon fonctionnement d'un conseil, il faut également du "décorum" dans chaque assemblée et qu'on le respecte. Il faut que le premier magistrat de chaque municipalité soit autoritaire et qu'il n'hésite pas à se servir de son maillet pour faire respecter l'ordre de chaque réunion. Dans la majorité des villes il n'y a pas de période pour les questions en provenance des contribuables. Tout citoyen qui a un problème, le présente au conseil par lettre et l'on tente de le résoudre en dehors de l'assemblée. Si on a besoin de plus amples renseignements, on fait venir le monsieur en question lors d'une assemblée de l'exécutif, ou du comité concerné.

Si une délégation désire se présenter à une telle réunion, demande doit-être également faite par lettre, et le soir de la réunion en question, seul le porte-parole du groupe peut se faire entendre. On n'est pas dans un cirque, tout le monde n'a pas le droit de parler en même temps. On n'a pas le droit non plus de s'adresser à un échevin en particulier et d'exiger réponse à sa demande. En tout temps, on doit adresser la parole au président de ladite réunion. Pour respecter davantage le décorum de l'assemblée municipale, dans plusieurs villes il est interdit de fumer.

Nous sommes dans un pays libre, chaque citoyen peut aller de l'avant dans la vie ou demeurer tel qu'il est, mais quand il s'agit de l'avenir d'une population, il est de mise de se réveiller avant qu'il ne soit trop tard. Un homme à le droit également de revenir sur sa décision, de changer d'idée s'il réalise qu'il faisait fausse route, et que pour le bien-être de sa municipalité, il est sage d'appuyer ledit règlement ou d'appuyer la résolution en question. Mais en tout temps il faut agir consciencieusement, et non revenir sur sa décision dans le but de plaire à trois ou quatre personnes.

Au début de chaque année, il est bon de se recueillir, de prendre de bonnes résolutions, et la population de Gatineau est confiante et espère que notre conseil local saura pratiquer l'unité et contribuera à doter notre ville de grandes réalisations en 1968. Pourquoi pas un aréna et un hôpital? L'avenir le dira.

FLORIAN LABELLE.

Cet éditorial, dont je suis l'auteur, à été publié dans le journal "Le Courrier De Papineau", édition du 11 janvier, 1968. Il a été bien accueilli par le conseil municipal de l'endroit, plusieurs suggestions ont été mises en pratique, et aucune revendication est parvenue au journal.

Nonobstant que j'avais également là-bas de bons amis, à la table des journalistes, ma pensée s'envolait souvent vers la "Venise du Québec" Salaberry de Valleyfield, ville ou il faisait bon vivre, où il y avait une équipe formidable qui travaillait inlassablement à la venue d'autres industries, un maire qui à titre de premier registrat et de président de l'Union des Municipalités ne manquait jamais une occasion de faire valoir sa ville, ses avantages, son site géographique, etc — Au conseil local on savait vraiment bien faire les choses et au sein de la population on trouvait également des hommes d'affaires, des professionnels, des ouvriers, qui contribuaient également à leur manière, à l'expansion et à la renommée de leur Cité, tout en se dévouant au sein d'organisations locales, paroissiales ou diocésaines.

La perfection n'est pas de ce monde et chacun d'entre nous à droit d'émettre ses idées, mais ce n'est pas en criant au chantage qu'on facilitera la venue d'autres industries et à conserver la bonne renommée d'une ville. Avant d'accuser, il est sage de penser et de peser chaque parole.

J. N. F. LABELLE.

Chez les artisans

Elections

Beauharnois D.N.C. — C'est lundi, le 23 septembre prochain, que la Société des Artisans tiendra ses élections annuelles.

Le bureau de direction est présentement occupé par MM. Gaston Boulet, président, Clifford Cousineau: vice-président, Jean-Denis Primeau: trésorier et Claudette Boulet: secrétaire.

Cordiale invitation a tous les membres.

Construction de l'école polyvalente

Beauharnois D.N.C. — M. Jean Daigneault, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Youville, nous apprenait dernièrement que la construction de l'école secondaire polyvalente de Beauharnois devrait débuter dès cet automne, si tout marche tel que prévu.

Présentement on demande des soumissions qui seront ouvertes ce soir, jeudi, le 12 septembre. Le coût prévu s'élèverait à plus de $2,500,000.00. Ces soumissions seront ensuite présentées au ministère pour approbation.

On prévoit que l'ouverture officielle devrait se faire dès septembre 1969.

A Beauharnois

Un hôpital?

Beauharnois D.N.C. — "Une étude des besoins de la région a été faite", écrivait ces jours derniers au conseil, l'honorable ministre Jean-Paul Cloutier du ministère de la Santé. "Cette étude, continue l'honorable ministre, a démontré qu'afin d'assurer la meilleure qualité de soins possibles à la région, tenant compte des disponibilités en personnel hospitalier, des investissements requis, et de la nécessité de concentrer les effectifs et le matériel, la construction d'un hôpital à Beauharnois ne serait pas la meilleure solution, mais que l'amélioration des facilités hospitalières autour d'un pôle déjà existant permettrait d'obtenir cette amélioration que vous cherchez".

Les citoyens de Beauharnois et de la région qui fondaient certains espoirs devront maintenant désenchanter, à la suite de la teneur de cette lettre, tout en continuant de recourir aux hôpitaux de Valleyfield, Ormstown, Lachine, Montréal.

Automobile 1968 à vendre

Oldsmobile DELTA CUSTOM quatre portes, toit rigide, équipée d'un radio Stéréo AM-FM, entièrement automatique, 11,000 milles.

Oldsmobile CUTLASS deux portes, toit rigide, avec radio, servo-freins, servo-direction, toit en vynil, pneus à flancs blancs, etc. 6000 milles.

Chevrolet Impala 2 portes, toit rigide, équipé comme précédent, 12,000 milles.

Ces automobiles en excellente condition à être vendues avec la balance de garantie G.M. Termes si désiré pour satisfaire les acheteurs. Possession immédiate.

S'ADRESSER :

THE HUNTINGDON GLEANER Inc.

264-3565 Huntingdon

NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star

60 CHAMPLAIN VALLEYFIELD

$5,650 de dommages dans six collisions de la route

Six blessés, $5,650. de dommages, un cheval tué, voilà le bilan de six collisions de la route, survenues dans notre région, en fin de semaine dernière.

La première collision autolampadaire est survenue sur la route 20, à la sortie de Valleyfield à 6.25 hres a.m., vendredi le 6 septembre, lorsqu'un camion remorque White, 1960, propriété du Inter Cité Transport de Montréal, dérapa en brisant sur son passage un lampadaire, causant des dommages pour $450.

Le chauffeur, M. Marcel Proulx de Trois-Rivières s'en tira indemne.

L'agent Jean Fortin de la Sûreté Provinciale a fait les constatations d'usage.

Le même jour, à 5.30 hres du soir, à l'intersection de la Route 3A et du Chemin de la Reine, à Côteau du Lac, deux véhicules - automobiles vinrent en collision, causant des dommages pour $1200.

Le premier véhicule était conduit par M. Walter Keone de Marieville, au volant d'une Cadillac 67, propriété de Provincial Fleet Leasing Lée de Montréal, tandis que l'autre automobile de marque Volkswagen 1964, était conduite par Mme Raymond Dubeau de Côteau du Lac. Il n'y eut aucun blessé.

L'agent Denis Séguin de la Sûreté Provinciale à fait les constatations d'usage.

Un dérapage survenu samedi dernier, le 7 septembre, à fait trois blessés et causé des dommages pour $3,000.

L'accident est survenu sur la route 20, près de la Montée St-Dominique, Côteau du Lac, à 2.30 hres a.m.

Le véhicule-automobile de marque Beaumont Sedan, 1966, propriété de M. Albert Aubin, était conduit par son fils, M. Pierre Aubin de Valleyfield.

Les blessés sont: M. Pierre Aubin, 19 ans, qui souffre d'érosions aux doigts et poignet droit; Mlle Rachelle Ostiguy, 18 ans, de Valleyfield, qui souffre d'une hématome au cuir chevelu; Mlle Audette Aubin (soeur du chauffeur), 12 ans, qui soufffre de contusions au bras, à l'épaule et au pied gauche.

L'ambulance Ménard de Côteau du Lac transports les blessés d'urgence à l'Hôtel Dieu de Valleyfield, où le Dr. DeGrampré prodigua les premiers soins.

L'agent André Viens de la Sûreté provinciale dirigeait l'enquête.

Robert Sabourin de St-Rédempteur Cté de Vaudreuil, a perdu le contrôle de sa moto Honda 450, 1968 lorsqu'une crevaison se produisit sur le Boulevard Cité des Jeunes à St-Clet, à 3.30 hres p.m., dimanche dernier. La moto était la propriété de M. Liguori Sabourin.

Sous le choc, M. Robert Sabourin a été blessé. Il souffre de contusions à la figure et au genou gauche. Sa compagne de voyage Mlle Diane Sauvé, 18 ans, de Rigaud, souffre de contusions à la main droite et au genou gauche.

L'ambulance Pilon de St-Clet transporta les blessés à l'Hôtel Dieu de Valleyfield, où le Dr. Pilon, prodigua les prédigua les premiers soins.

L'agent Denis Séguin à fait les constations d'usage.

Trois quarts d'heure plus tard, une autre collision impliquant deux véhicules-automobiles est survenue à l'intersection de la Route 2 et Rang St-Emmanuel, à Côteau du Lac.

Il s'agit de Michael James Humphries de Montréal, au volant d'une Mercury 67, propriété de Wendy Ann Compton de Willowdale, Ont., et M. Claude Jodoin de Ste-Martine, qui conduisait une Valiant 66, propriété de M. Réal Jodoin.

Heureusement il n'y eut pas de blessé, et les dommages s'élèvent à $600.

L'agent Denis Séguin, de la Sûreté Provinciale à fait les constatations d'usage.

Le même jour, à 8.15 hres du soir, à St-Stanislas, Edouard Newell de Pierrefonds, au volant d'une décapotable Ford 66, dont il est le propriétaire, frappa un cheval, propriété de M. Maurice Daoust de St-Stanislas. Sous le choc, Madame Newell a été légèrement blessée. Pour sa part, M. Daoust a été dans l'obligation d'abattre son cheval un perte de $200.

L'agent Jocelyn Arpin de la Sûreté Provinciale a fait les constatations d'usage.

Activités de la Légion canadienne

La Légion Canadienne organise une bouillotte pour samedi soir le 28 septembre de 5 hres à 9 hres, p.m. au sous-sol de la Légion. Le prix d'entrée est de $2.50 par personne et sera servi par les Dames Auxiliaires de la section Valleyfield. Les élections des Dames Auxiliaires ont eu lieu en fin de semaine dernière. Lors de cette soirée de réorganisation 25 dames étaient présentes. Mme Jean Paul Beauvai présidente, Mme Jean-Guy Hallé trésorière, Mlle Claire Brault, secrétaire, Mme Fernand Perrault sergent d'armes. Une épluchette de blé d'Inde a eu lieu en fin de semaine et les Dames Auxiliaires de la filiale de Valleyfield tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participer à faire un succès de la fête. Chaque samedi soir, au son de l'orchestre Lemieux, à la salle de la Légion Canadienne, on peut s'amuser fermement.

Un groupe de Montréal assistera à la bouillotte de la Légion Canadienne le 14 septembre.

L'attente de la Nouvelle Terre

"Tel est le titre d'un extraordinaire petit livre écrit et édité tout récomment par l'abbé Maurice Gareau, prêtre-prédicateur — En quoi peut-il être intéressant d'aller au ciel? Qu'est-ce que le ciel? Où est le ciel? — Que deviendra la matière de notre corps? Que deviendront notre planète et tout le cosmos? — L'abbé Gareau répond à ces questions en termes révélateurs" (L'Echo d'Amos).

"J'ai trouvé ce volume d'une sérieuse profondeur théologique, dénotant une connaissance de la Sainte-Ecriture, des Décrets du Concile et des discours du Saint-Père, qu'on trouve rarement dans les récents écrits" (Lettre accompagnant l'Imprimatur).

"Dans ce deuxième volume de la collection **Nouvel Accent**, l'Auteur de **Volontairement Optimiste** nous parle du ciel, qu'il nous présente sous un éclairage vraiment nouveau" (Revue de l'Oratoire St-Joseph, Montréal).

"J'ai eu l'occasion de lire et surtout de relire votre deuxième volume, non moins agréable que votre premier. Tout ce que je puis vous dire, cher ami, c'est le sérieux monnayage que vous faites de la doctrine chrétienne, dans ses replis moins connus et pourtant si riches de valeurs spirituelles" (Lettre accompagnant la présentation dans les fiches bibliographiques de Fides).

"Prêtre-Prédicateur, ancien curé qui a laissé le ministère paroissial pour élargir son champ d'apostolat, l'Auteur présente une doctrine très belle, profonde, dans une grande simplicité d'expression, sans être aucunement banale, mérite une large diffusion" La collection **Nouvel Accent** (Père H. M. Guindon, S.M.M. dans Le Droit d'Ottawa).

Chaque volume se vend $1.50 chez votre libraire, ou à l'Oratoire St-Joseph de Montréal. Achetez-le aujourd'hui, c'est un conseil d'ami.

(Communiqué).

Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières Ste-Cécile de Valleyfield convoque ses membres à l'assemblée mensuelle qui aura lieu jeudi, le 19 septembre à 8 heures p.m. Des suggestions seront alors demandées pour le programme de l'année 1969.

Il y aura distribution des prix mérités à l'exposition locale du 2 août.

"L'homme bien mis s'habille" chez
HENRI
11a CHAUSSEE VALLEYFIELD

MAURICE LAPOINTE
AGENCE DE VOYAGE
71, Grande-Ile Tél. 373-1475
VALLEYFIELD
VOYAGES EN GROUPE

Nous ferons vos réservations avec n'importe quel groupe. Consultez les journaux, la radio, choisissez votre départ et nous vous joindrons au groupe au même prix. Ce service vous épargnera du temps, des démarches, de l'argent.

SPECIAL; DEPART 18 FEVRIER
Notre croisière annuelle — Min. $440.00
S. S. NEW ANMSTERDAM 37,000T

AVION
Mexico Exc. 21 jours $226.00
Bermudes — $114.00
Miami-Nassau — $154.00

CROISSIERES
Cruises:
Nassau 5 jours $140.00
Bermudes 6 jours $160.00
Antilles 14 jours 7 ports $415.00

TOURS
Europe 21 jours avion $269.00
Mexico 21 jours avion $555.00
Miami 14 jours autobus $210.00

LUNE DE MIEL
Laurentides, Poconos, Bermudes, Nassau, New York, Antilles, Floride, Hawai, etc.

NOUS VENDONS LES VISAS TERRE DES HOMMES
Faites vos réservations à bonne heure
NOS SERVICES SONT GRATUITS
Localisé chez:

MAURICE LAPOINTE
Magasin de Variétés 71 ave. Grande Ile
VALLEYFIELD

A. H. Besner Ltée

Le rendez-vous des CHASSEURS

N'OUBLIEZ PAS

NOS PRIX SONT LES MEILLEURS

RENDEZ-VOUS AU PLUS TOT CHEZ

A. H. BESNER LTEE

18 - 20 NICHOLSON TEL. 373-8280
VALLEYFIELD

Le problème...

(Suite de la page 1)

de nature à réconforter ceux qui se préoccupent du reclassement des travailleurs. Il mentionnait en effet qui 398 employés ont été embauchés dans des usines du Québec, dont 234 à la Dominion Textile. "C'est la fin d'un vieux préjugé voulant que les travailleurs québécois s'adaptent plus difficilement que les autres aux changements," a noté M. Poirat.

Les 537 employés déjà placés se répartissent comme suit:

234 personnes intégrées dans d'autres usines de la Dominion Textile, à Valleyfield et ailleurs dans la province de Québec;

10 employés embauchés dans d'autres usines de la Société, en Ontario;

164 employés embauchés dans d'autres entreprises au Québec;

76 employés demeureront à l'usine Specitlty après le 1er octobre et seront vraisemblablement absorbés dans les usines de la Société par la suite;

53 employés ont pris ou prendront leur retraite, le 1er octobre.

Un préavis de six mois

Le président du Comité de reclassement a fait siennes les remarques de Me Robert Sauvé, directeur adjoint du Centre des relations industrielles à l'université McGill, qui, en sa qualité de président du Comité de reclassement des employés du Magazine de "La Presse", déclarait que les employeurs peuvent contribuer largement à rendre les relations de travail plus humaines en révélant à l'avance les changements qu'ils doivent apporter à cause de l'automatisation ou de mesures rendues nécessaires par la viabilité de l'industrie.

"Dans le cas de l'usine Specialty", a-t-il enchaîné, "la Dominion Textile a annoncé son intention de mettre fin à la production six mois à l'avance, ce qui nous a permis de nous engager sans délai dans un programme de reclassement dont les résultats sont des plus encourageants."

Dès le début, le Comité disposait d'un budget provisoire de $10,000 souscrit par les gouvernements fédéral et provincial dans une proportion égale de 37.5% chacun, et par la Dominion Textile et l'Union dans des proportions respectives de 22.5% et 2.5%.

Dépenses de $250,000

Après la phase initiale comportant l'inventaire de la situation et des entrevues personnelles élaborées avec chacun des employés, le Comité s'est mis à la tâche pour trouver des emplois à ceux qui pouvaient immédiatement occuper de nouvelles fonctions.

Par la suite, grâce à la collaboration des employés, on a entrepris l'organisation d'un cours de formation industrielle pour 160 employés qui se perfectionneront ou qui apprendront un nouveau métier. Pendant ce temps, les employés touchent le salaire de base de l'occupation pour laquelle ils s'entraînent. Plus de la moitié des dépenses, estimées à un quart de million de dollars sont assumées par la Société, l'autre partie étant versée par le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de signaler que ces programmes de formation ont été mis en oeuvre sans tenir compte de l'âge des employés qui s'y inscrivent. Incidemment, on y retrouve des personnes dont les âges varient entre 30 et 58 ans.

Par ailleurs, on n'a pas encore établi le coût d'un autre programme de formation professionnelle et académique qui grouperait 60 autres employés de l'usine Specialty. Il s'agit d'études dont la durée peut atteindre deux ans en certains cas, selon les normes de la formation professionnelle qui permet à un élève de graduer selon les résultats obtenus dans chaque groupe de matières. Pendant la durée des cours, les employés inscrits recevront des allocations tenant lieu de salaire et de frais de déplacement, dont le montant peut varier de $75 à $90 par semaine, selon le programme fédéral de réadaptation professionnelle.

M. J. G. Lalonde, le secrétaire du Comité, se réjouit, lui aussi,, des bons résultats obtenus jusqu'à maintenant. "C'est un succès que nous devons à l'intérêt soutenu et à la qualité des travailleurs eux-mêmes dont la confiance ne nous a pas fait défaut. Il convient aussi de signaler la vaillante collaboration de tous mes collègues du Comité, de l'Union qui représente les travailleurs, et des délégues de la Société Dominion Textile", a-t-il conclu.

En voie de réalisation

Un plan directeur d'égouts pour la purification des eaux de la région

Lors de l'assemblée du Conseil Municipal, tenue lundi soir dernier, en la salle de l'Hôtel de Ville de Salaberry de Valleyfield, sous la présidence de Son Honneur le maire Robert Cauchon, il a été proposé et secondé respectivement par MM. les échevins Albert Marcil et Alcédor Bélanger, qu'un octroi de $50., soit accordé à la Société Canadienne du Cancer, dont M. le maire est le président de la campagne '68.

78,000 canadiens seront sous traitements en 1968, à cause du cancer. Plus de 52.-000 cas seront dépistés, et l'on prévoit que de ce nombre on aurait pu en sauver 70%.

Notre greffier, M. Charles Cadebecq a fait lecture d'une lettre en provenance du Ministre des Travaux Publics, M. Arthur Lang, mentionnant que demande avait été faite à ses inspecteurs ed faire enquête concernant le nettoyage de la Baie.

On référa pour études à l'ingénieur Alcide Lafontaine plusieurs demandes des ingénieurs Denis, Edouard et Letendre. L'on sait que présentement une étude régionale est faite par cette firme dans les paroisses St-Timothée, Ste-Cécile et Grande-Ile dans le but de réaliser un plan directeur d'égoûts pour la purification des eaux de la région.

Au domaine de la correspondance, on accusait également réception d'une lettre du Commissariat des Incendies, mentionnant que la Semaine de Prévention des Incendies aura lieu du 6 au 12 octobre. Le concours de prévention sera remis au Chef Paul Marleau pour étude.

Notre conseil demandera aux Affaires Municipales, si des subventions sont accordées aux municipalités de plus de 10,000 âmes qui ont des contrats pour la prévention des incendies avec des villages ou des paroisses environnantes.

M. l'échevin Raphaël Barrette mentionna que selon les critères en vigueur, les municipalités de plus de 10.000 habitants, s'il y a entente entre la ville et les municipalités environnantes, on est sujet à octroi pour pompe.

M. l'échevin Georges Leduc fit remarquer que des ententes existaient déjà avec St-Stanislas, St-Timothée et Grande-Ile.

M. l'échevin Barrette, mentionna: "J'aimerais mieux avoir des contrats que des résolutions". M. le maire de répondre: "Une résolution c'est suffisant, car si on a un appel, on y va. Au point de vue sanitaire on a jamais refusé même si on n'avait pas de résolution".

Pour faire suite à une lettre du Ministère de la Santé, concernant l'état déplorable des logements 195 et 197 de la rue St-Eugène, une mise-en-demeure sera faite demandant la réparation des lieux au cours des deux prochains mois, si non, on exigera la démolition de la bâtisse.

On autorisa le greffier à demander des soumissions pour l'achat de 30,000 gallons d'huile.

On proposa un vote de sympathies au sous-ministre de la voirie. M. Eddy Monette, de Ste-Thérèse, à l'occasion du décès de son épouse. M. le maire mentionna qu'il représenterait la ville en assistant aux funérailles.

MM. les échevins Delphis Gagnier et Napoléon Lalonde ont proposé et secondé respectivement le rapport du procès verbal de l'assemblée publique des électeurs-propriétaires concernant le règlement 598 (emprunt de $53,500 pour la construction d'un chemin de fer pour se rendre au port de Valleyfield.)

accorder la soumission pour 13 paires de souliers et de couvre-chaussures au montant de $329.25, tandis que la maison H. Roy et Fils avait soumis $364.34.

Le conseil accorda également au Magasin David Inc. la soumission pour 13 paires de gants pour $84.16.

Protestation

La conseil de la cité de Beauharnois adopta une résolution protestant contre la hausse des tarifs de la compagnie Metropolitain Provincial (1967) Inc., à la suite d'une proposition de l'échevin Rodolphe Savard, appuyé de l'échevin Douglas Mackey, en réponse à la demande de la Ville de Châteauguay.

Octrois

L'échevin Rodolphe Savard proposa, appuyé de l'échevin Clodomir Lemieux, que la cité de Beauharnois octroie au Cercle Madona des Filles d'Isabelle la somme de $92.00 tandis que le comité du baseball pour l'année 1968, qui vient de terminer ses activités, re-

(Suite à la page 7)

Avez-vous des COQUERELLES

Débarrassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures.

Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
Valleyfield, Tél. 373.5281

Quelque chose à VENDRE...?

NOS Petites Annonces

S'EN CHARGENT

Résultats ETONNANTS. Un service IMPECCABLE

Signalez **373-7272**

Engagement de des vérificateurs

GIROUX et LANDRY

Beauharnois D.N.C. — Le conseil de la cité de Beauharnois engageait lundi dernier les vérificateurs Giroux et Landry, deux jeunes comptables de cette localité, en remplacement de Maheu, Noel, Anderson, Valiquette & Associés de Montréal, qui faisaient l'audition des livres de la cité depuis de nombreuses années.

MM. Roger Giroux et J.-Pierre Landry devront faire l'audition des livres deux fois par année: au 30 juin et au 31 décembre de chaque année et faire la vérification des comptes recevables au moins une fois par année. Ces nouveaux comptables entrent immédiatement en fonction.

Evaluateurs

De nouveau cette année, MM. Gérard J. Mercier, ing., Antoine Dupuis et Romain Lefebvre furent nommés évaluateurs, à la suite d'une proposition de l'échevin J.-Jacques Marchand, appuyé de l'échevin Hervé Lafond. Ces messieurs feront la deuxième revision du rôle d'évaluation qui servira pour l'année 1969. Cette deuxième et dernière revision du rôle sera déposée le 1er octobre 1968 et disponible au public.

Soumissions

La soumission pour l'achat de 13 paletôts de printemps et d'hiver a été accordée au magasin David Inc. pour la somme de $1,426.81. Les autres soumissionnaires étaient Scott LaSalle Ltée $16,084.80, Le Grand Uniformes Enr'g., $1,-767.20, J. T. Guimond & Fils Inc. $1,467.25.

La maison Re-Gor s'est vue

Agences SHANNON

● Voyages

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS, ETC.

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

Terminus Autobus

PROVINCIAL TRANSPORT

373-3471 139, Victoria
VALLEYFIELD

EN FAISANT LE TOUR!!!

En fin de semaine dernière un bateau citerne norvégien, du nom de Hassell qui transporte du vin ou acide pour la compagnie McArthur Chemical, est reparti avec une cargaison d'acide sulphurique. Son stage de deux jours au Port de Valleyfield, rapporta à la ville la somme de $1700. de profit.

Les gagnants des montres offertes en prix de présence lors de l'exposition des nouveaux modèles Volkswagen 1969 en montre au Garage Lemyre Automobile sont: Mme Benoit André de la rue St-Pierre et M. Raymond Lavoie, rue Du-Marché tous deux de Salaberry de Valleyfield. Félicitations.

Les Foyers Notre-Dame, Section Notre-Dame de Nazareth, organisent une soirée 5e anniversaire, à 8.15 hres, au sous-sol de l'évêché. Cette soirée marquera le début des activités de cette section fondée pour les couples de 1 à 10 ans de mariage. Tous les couples désireux de faire partie de ce mouvement dynamique, n'auront qu'à se présenter lors de cette soirée. Bienvenue aux anciens et nouveaux couples. Pour de plus amples informations, 373-9111.

Une partie de balle-molle "slow pitch" avait lieu dimanche dernier au Club Moco entre la Légion et l'équipe de la taverne St-Laurent. Un défi a été lancé à une autre équipe de la Taverne des Sportifs, pour 1 hre p.m., dimanche prochain, au même endroit. La population de Gatineau et la région est invitée à y assister.

Un groupe de légionnaires de la Branche de la Ville Jacques-Cartier, visiteront notre filiale locale, samedi le 14 septembre. Cordiale bienvenue dans la "Venise du Québec".

Mme J.A. Péladeau, Supérieure du T.O.F. de la paroisse cathédrale, nous informe, que mardi prochain, le 17 septembre, jour des Stigmates de St-François d'Assise, une assemblée aura lieu à 7:30 hres, en la Salle des Oeuvres pour les membres tertiaires de la paroisse cathédrale, le Rév. Père Pascal Leblanc, franciscain, sera le conférencier invité. Qu'on se le dise.

—0—

Mercredi le 18 septembre, assemblée générale de la Garde Dollard des Ormeaux, avec dissolution du conseil, et la fin de la mise en nomination aura lieu jusqu'au 22 septembre à 9 hres, tandis que les élections auront lieu mercredi le 25 septembre de 7 hres à 9 hres p.m. La garde invite tous les membres actifs et bienfaiteurs à assister à l'assemblée et à participer à la votation.

—0—

Félicitations à M. Adrien Filiatrault, âgé de 76 ans, qui a été élu président du Club de sacs de sable de la paroisse du Sacré-Coeur. Ses parents et amis se joignent à M. et Mme Horace Emond pour lui souhaiter long règne à son nouveau poste de président.

Le Lt. Col. Claude Baron conférencier au 25e anniversaire de la Garde Dollard

Lt. Col. CLAUDE BARON

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions l'allocution prononcée lors du 2e ralliement de l'Union du Haut St-Laurent ainsi que du 25e anniversaire de fondation de la Garde Dollard des Ormeaux, le 1er septembre 1968, par le Lieutenant Colonel Claude Baron, vice-président de la Fédération des Gardes et président de l'Union Diocésaine de Trois-Rivières.

Le distingué conférencier mentionnait lors du banquet :

"Qu'il me soit permis, en tout premier lieu, de vous remercier au nom de mon épouse et en mon nom personnel, de l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu nous réserver. Soyez assurés que notre passage parmi vous en sera un qui restera gravé dans nos mémoires.

Lorsqu'on demande au représentant de la Fédération de dire quelques mots à un banquet, qui groupe autour de la même table des personnalités tant religieuses et civiles d'une région donnée, vous ne savez pas dans quel embarras de choix celui-ci se trouve et pour cause.

Exemple aujourd'hui ... Je voudrais au nom de la Fédération formuler des voeux à l'occasion du 25e Anniversaire de Fondation de la Garde Dollard. lui dire que nous mettons chapeau bas devant chacun des Officiers qui, à tour de rôle, ont pris la relève afin de maintenir cette Garde, toujours de son temps; à chacun de ces membres qui sont venus soit faire un séjour plus ou moins long mais tout de même permettre à ce mouvement de demeurer.

Autre chose que je voudrais dire, ce sont des mots de remerciements à l'égard des autorités civiles, religieuses, des membres Honoraires et Bienfaiteurs, enfin tous ceux qui dans l'ombre, ont aidé, et souvent généreusement de leurs deniers. Merci, à tous ces braves administrateurs de la chose publique. de se déranger, de venir par l'apostolat de la présence, rehausser ces manifestations dont un mouvement comme le nôtre ne peut se dispenser.

J'aurais voulu également vous parler de ce mouvement, Garde Paroissiale, vous le faire connaître sous toutes ses facettes. Vous dire, par exemple, que notre mouvement s'étend aujourd'hui de l'est à l'ouest et du nord au sud de la belle province, que même ici, tout près, nous traversons la frontière et nous retrouvons en Ontario, cette belle Garde de la Nativité de Cornwall, qui sera le siège dans les mois à venir du grand Congrès de la Fédération. édition 69. Dix Unions Diocésaines ou Régionales groupant 120 unités ou presque. 4,000 membres se retrouvent sous une seule bannière et surtout sous une seule devise qui est "SERVIR". Tout cela, vous le voyez, j'aurais pu vous en parler, mais vous auriez constaté que le temps m'aurait manqué, c'est pourquoi, aujourd'hui j'ai préféré vous parler Union entre les Gardes.

Qu'elles soient Diocésaines ou Régionales, ces Unions doivent exister dans un même but. C'est à dire être le chainon, le lien entre ces Unités et cette grande Fédération. Ces Unions ont aussi comme but de maintenir les liens de fraternité entre chacune des Gardes, de coordonner leurs activités et de les aider dans l'accomplissement de leurs devoirs paroissiaux.

La Fédération sera en bonne santé en autant que les Unions travailleront dans un même esprit, les Unions continueront leur travail elles aussi, en autant que les Unités qui la composent sauront déployer un support complet entre elles et laisser de côté tout ce qui pourrait amener division. C'est pourquoi hier, lors des assises qui ont précédé cette journée. je vous soulignais l'importance d'avoir en main une constitution préparée par vous. pour vous, afin que lorsque vous serez en possession d'un tel document, celui-ci vous indiquera à l'avance la route à suivre pour tous, préviendra ou règlera les frictions possibles entre membres ou entre Gardes et sera de nature à maintenir l'Union et l'Harmonie entre tous.

Il vous faudra retenir l'idée maitresse qui aura présidé à bâtir votre constitution et vos règlements, à savoir, que les Gardes **sont égales** tout en concédant une préséance de bon aloi selon leur séniorité dans l'Union. Si vous ajoutez à ce principe de base l'entraide mutuelle que doivent se porter les Gardes, vous aurez alors en mains deux facteurs de première importance, susceptibles de toujours maintenir une belle harmonie au sein de notre Association.

Si une Unité parle de son autonomie propre. autant une Union peut parler de la sienne. Chacun des Officiers qui composent le Bureau Exécutif ou le Bureau Militaire, deux bureaux d'administration distincts, mais qui se complètent chacun des Officiers dis-je, a un rôle prépondérant à jouer et il faut déployer toute énergie vers un même but dans un même effort, c'est à dire faire de cette Union la plus belle, la mieux organisée, la plus dans le vent Quoi ! ...

Une bonne administration engendre surement un éveil, qui suscitera près de chez vous dans vos paroisses avoisinantes des Gardes nouvelles ou du moins, des sections.

Une vie nouvelle s'offre à vous, membres de Gardes. déjà est passé le temps où lorsqu'on parlait Garde on parlait de parade, "de boum, boum", comme disent les enfants. Aujourd'hui notre mouvement s'oriente ou plutôt je devrais dire amplifie son travail au point de vue formation personnelle de ses membres, c'est pourquoi ces dernières années vous avez eu de grands thèmes mis de l'avant comme: La Garde paroissiale, Chrétien et Citoyen responsable, La Garde paroissiale, Ecole de formation, Ma Paroisse et aujourd'hui je me permets de vous annoncer officiellement le prochain thème qui sera discuté à fond à Cornwall: La Garde Paroissiale — Source d'Action.

Je termine en vous disant, que. si, à la télévision ou à la radio, on entend un slogan nous dire: "Aime-le, ton pays" moi je dis "Vis-le, ton mouvement".

VIVE La Garde Dollard
VIVE l'Union du Haut St-Laurent
VIVE les Gardes Paroissiales.

Engagement de

(Suite de la page 6)

cevra la somme de $500.00.

Correspondance

Le greffier donna la lecture d'une lettre du Mnistère de la Voirie, informant les membres du conseil que la requête de la cité de Beauharnois, concernant la construction d'une rampe de lancement pour les bateaux de plaisance au quai fédéral, fera le sujet d'une étude sérieuse, afin qu'une décision rapide puisse être prise;

Une lettre du Ministère de la Voirie, Québec, informant les membres du conseil que la requête de la cité de Beauharnois demandant la réparation des trottoirs, le nettoyage des surfaces de béton et le peinturage des garde-fous du pont blanc. situé sur la Rivière Saint-Louis, à l'entrée de Beauharnois, avait été prise en considération et transmise à leur ingénieur de division pour étude.

Congrès

M. Gérard J. Mercier, ingénieur, représentera la cité de Beauharnois au congrès de l'Association des Ingénieurs Municipaux de la Province de Québec qui se tiendra les 4 et 5 octobre prochain, à l'Hôtel Holiday Inn, Montréal. Les principaux sujets à l'étude sont: "planification et construction des routes provinciales à travers une ville", "rôle de l'ingénieur municipal", "convention collective pour le secteur des travaux publics".

ANNONCEZ DANS

LA GAZETTE

BIENTOT

CLUB ROTARY CLUB

BIENTOT

UN PROJET PHENOMENAL
DU CLUB ROTARY
DE VALLEYFIELD

SURVEILLEZ LA
GAZETTE DE VALLEYFIELD
LA SEMAINE PROCHAINE

PROFITEZ DE NOTRE

SPECIAL

DE LA SEMAINE

MATELAS SERTA

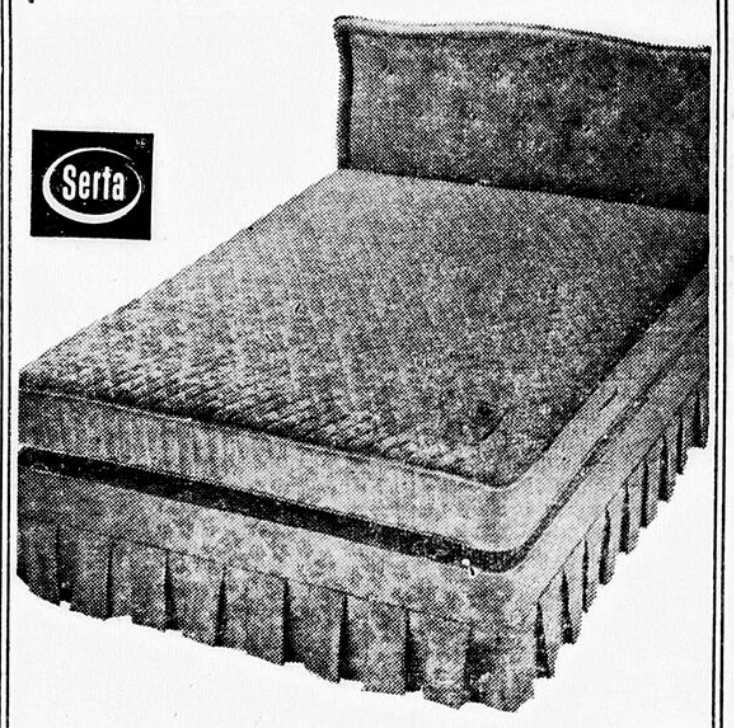

ENSEMBLE DE LIT
PERFECT SLEEPER IMPERIAL
MATELAS SERTA . . . REPOS CERTAIN!

Le matelas Perfect Sleeper Impérial, sous sa luxueuse housse de damas doré — piquée d'une couche supplémentaire de mousse polyuréthane — vous offre un équilibre parfait de fermeté et de douceur.

Les Sertaliners brevetés qui relient les ressorts vous donnent un meilleur support.

Les ressorts du sommier vont de pair avec ceux du matelas, de plus le sommier est disponible avec ou sans mini-jupe.

Le matelas Perfect Sleeper Impérial n'apportera pas une solution à tous vos problèmes mais il représente une nouvelle d'excellence pour un sommeil confortable

La tête de lit est disponible recouverte du coutil identique à l'ensemble.

AMEUBLEMENT CADIEUX

213, Victoria Tél. 373-2220

VALLEYFIELD

Volkswagen saute de plain-pied dans le présent

avec une nouvelle
transmission automatique VW 1600
Venez nous voir pour faire une conduite d'essai.

LEMYRE AUTOMOBILE ENRG.

VENDEURS AUTORISES

191, St-François VALLEYFIELD TEL. 373-8080

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX

CANADIAN TIRE

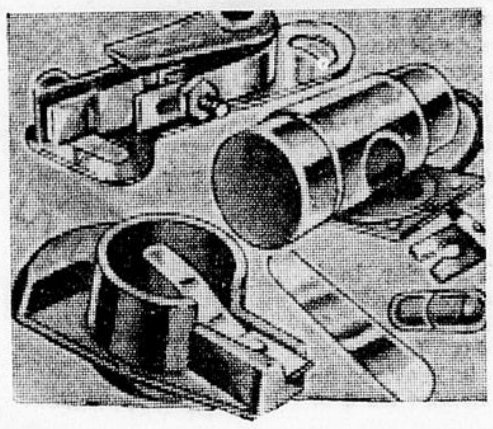

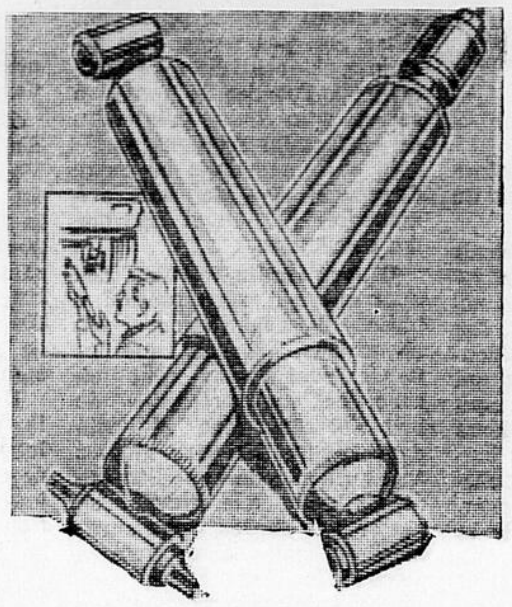

AMORTISSEURS DE CHOCS MOTO-MASTER

GARANTIS POUR 24 MOIS OU 30,000 MI.

Conception de sécurité offrant 12% plus de maitrise de conduite
Pour la plupart des autos populaires

$2.00 chacun
(par paire)

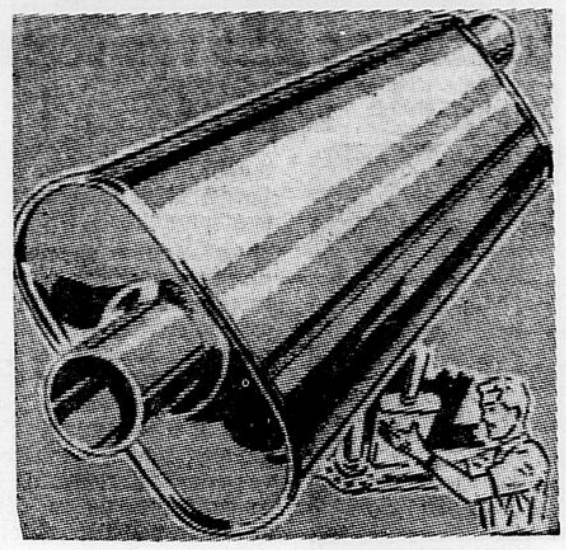

SILENCIEUX MOTO-MASTER

. . . FORTS, VRAIMENT SILENCIEUX

Garanti pour la durée contre les éclatements et défauts.
La plupart des Chevrolets, Pontiacs 1954-64

$8.48

ENSEMBLE DE MISE AU POINT

d'allumage très résistant

Qualité d'équipement d'origine en vue du meilleur rendement possible et d'une plus longue durée. L'ensemble comprend des pointes résistantes, un condensateur et un rotor.

$1.98 à $3.27

ENDUIT D'ALLUMAGE

Imperméabilise complètement le système d'allumage. Il suffit de pulvériser - et l'humidité ne peut plus pénétrer. Contribue à prévenir la plupart des pannes d'allumage.

59c

SPECIAL

- ENLIGNEMENT DE ROUES **$7.95**
- INSTALLATION DE SABOTS DE FREIN **$1.50 PAR ROUE**
- INSTALLATION D'AMORTISSEUR DE ROUE **$1.50 PAR ROUE**

SPECIAL JUSQU'A LA FIN DE SEPT.
excepté le vendredi et le samedi

DECALCOMANIES

Marguerite en vinyl
Tout ce qu'il y a de nouveau. Marguerite de couleurs différentes. A l'épreuve de l'eau et des intempéries. Paquet de 9 en trois grandeurs

$1.98

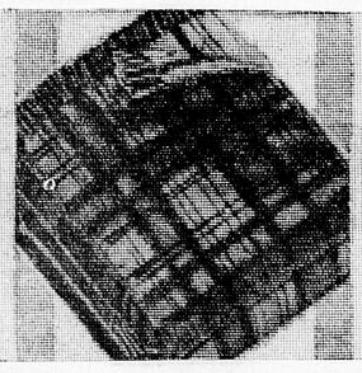

COUVERTURE D'AUTO

TOUT LAINE 54" x 72"

Idéale pour l'auto ou le spectateur sportif. Tout laine dans les populaires motifs quadrillés. Douce, riche et avec franges.

$7.95

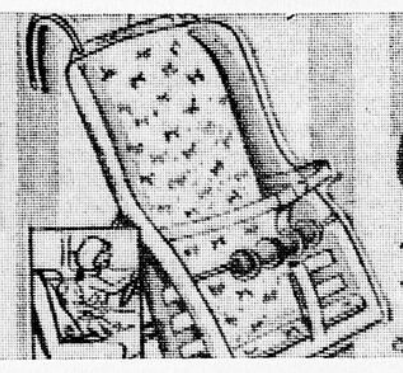

.. SIEGE DE BEBE .. TRANSPORTABLE

Modèle sans extrémités pour transporter les tout-petits. Cadre polyéthylène, harnais et coussin en vinyle.

$3.98

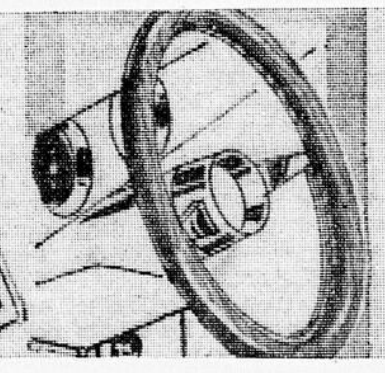

GAINE DE VOLANT

Le style "Grand Prix" sous la main. Doublée de mousse et ajustée, de prise sûre. Comporte des trous pour la lacer.

$1.89

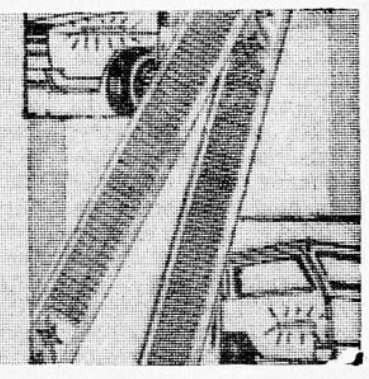

RUBAN REFLECHISSANT

adhésif

Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de grandeur régulière. S'installe facilement en avant ou à l'arrière. Rouge ou ambre.

$2.39 la paire

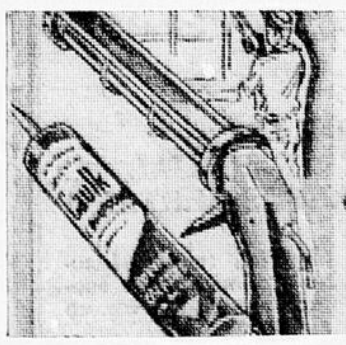

SPECIAUX DE CALFEUTRAGE

- Pistolet à calfeutrer. Facile à manier, cartouche 8½ x 2" 99¢
- Pâte à calfeutrer. Noire grise, blanche

33c ch.

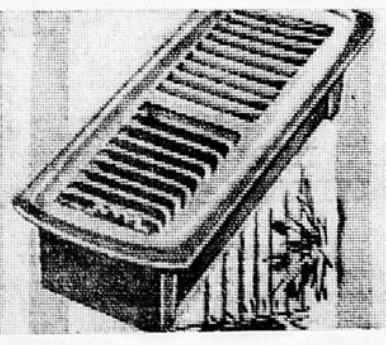

REGISTRE DE PLANCHER

TOUT METAL

Règle l'air chaud venant de la fournaise, grandeur 4x10" avec plusieurs ouvertures. Pour plancher, mur ou plafond.

$1.19

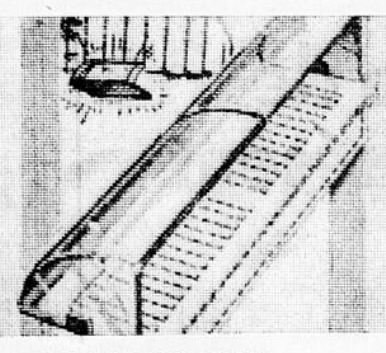

DEFLECTEUR A AIR

ajustable

Dévie l'air chaud de la fournaise loin des draperies, etc. Prévient la saleté. En plastique claire. 10 x 16".

$1.99

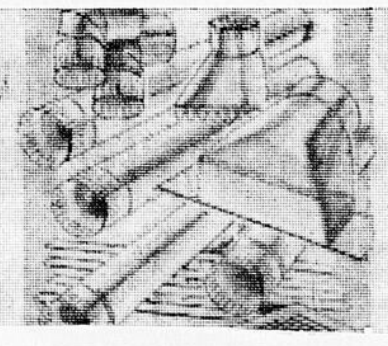

. CHAUFFAGE DE .. SOUS-SOL

2 coudes réglabes de 90 degrés; prise droite de côté, 10 pi de tuyau de 5", bouche à air de sous-sol, régistre de 4 x 10" et 4 brides de suspension.

$7.95

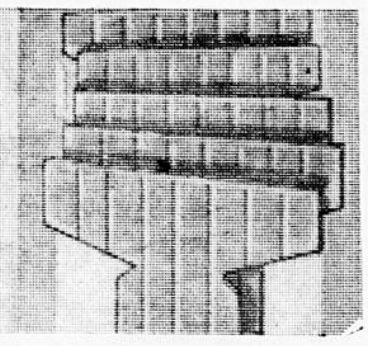

PLAQUES HUMIDIFIANTES

Fournissent l'humidité nécessaire. De modèle standard pour humidificateur à plaques. Incassable et de longue durée.

paquet de 5

$1.29

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE

A. J. HICKEY, Prop.
305, Chemin Larocque Tél. 373-3740
VALLEYFIELD

COUPONS BONIS 3%

TERRAIN DE STATIONNEMENT

- VENTE
- LOCATION
- ECHANGE
- EMPLOIS

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES

Maison à Vendre

Un Bungalow, 6 apts, sous-sol fini. Terrain 60 X 250 pi. S'adresser tél. 267-9077 ou 373-9321.

Terrain à Vendre

Terrain avec bâtisse 90 X 50 pi., rue Jacques-Cartier. 267-9077 ou 373-9321

(XNO)

A VENDRE

UN CHIEN Pomeranian, 3 mois. S'adresser à 829-9828.
(12)

ENSEMBLE de cuisine chromé comprenant table et quatre chaises. Appelez 373-3632.
(12)

UN FORD 1960, 4 portes. bonne condition. S'adresser B71-1753 après 6 heures.
(29-5-12)

EQUIPEMENT pour tir à l'arc, comprenant, arc et flèches ainsi qu'un protecteur pour avant-bras gant et porte-flèches, neuf. Une valeur de $80.00 accepterais $40.00. S'adresser à Denis Guerin, 188 St-Jean Baptiste, Valleyfield.

REFRIGERATEUR congélateur Roy, 12 pi.; poêle électrique Moffat 24 pouce; télévision 21 pouces G.E.; lessiveuse Maytag automatique, set de cuisine chromé sécheuse Frigidaire, laveuse Beatty; mobilier de salon deux morceaux, brun,, marque Singer, set de chambre à coucher très propre. Tél. 373-2103 ou le soir tél. 373-1985, Valleyfield.
(xno)

BULLDOZER-TRACTEUR à chenille complètement équipé pour travaux de ferme; ainsi que balance "Wheeler" à camion, capacité 60,000 livres. S'adresser à M. Omer Lalonde, Rivière Beaudette route 2, Cté Soulanges, Qué.
(xno)

DEUX UNITES "électronic flash" de marque Mecablitz en bonne condition. Peuvent être utiles à un photographe amateur ou professionnel. Une à $25. l'autre à $35. S'adresser au bureau du Gleaner à Huntingdon ou tél. 264-565, 264-5823.
(xno)

A LOUER

LOGEMENT dans un haut, entrée 220, réservoir à eau chaude, 2 chambres, 1 cuisine, chambre de bain. Ménage frais fait. Libre immédiatement couple sans enfants au couple âgés. S'adresser à 412 Dufferin. Tél. 373-1095.
(12-19)

LOGIS de 3 pièces, 29 Cossette. S'adresser à 27 Cossette après 5 heures. Tél. 373-3875.

LOGIS, rénové, avec cuisine, salon, 2 chambres salle de bain. Tél. 373-2956.
(12-19-26)

LOGIS de 5 appartements, chauffé, eau chaude fournie, logis moderne entrée laveuse et sécheuse (cuisine au sous-sol) situé au 119 Maden au 2ième étage. Pour renseignements 373-6358 ou 373-4832.
(12 19 26 3)

LOGIS de 3 pièces dans un bas, chauffé éclairé préférable sans enfant. S'adresser 352 St-Laurent, St-Timothée. Tél. 373-5779.
(12-19-26)

LOGIS de 5½ pièces, entrée laveuse et sécheuse, chauffage central. Libre immédiatement à 153 Marie-Rose. Tél. 371-2095.
(12)

LOGIS de 5 pièces, situé 123A St-Hypolite, entrée 220, réservoir à eau chaude. S'adresser à 373-3014.
(xno)

LOGIS de 5 appartements, situé Blvd. Mgr Langlois, 220 réservoir à eau chaude. S'adresser après 5 heures à 30 Ewing, 373-3899 ou 373-5662.
(xno)

LOGIS de 3 appartements, chambre de bain, chauffé. S'adresser à 491 Victoria. Tél. 373-8176.
(5, 12 19)

LOGIS de 5 appartements, dans un haut eau chaude entrée 220. Libre le 1er octobre. S'adresser 373-2074.
(5, 12, 19 25)

LOGEMENT de 3 pièces Libre le 1er octobre. S'adresser à 88 Viau.
(12 sept)

LOGIS, chauffé, situé à 539 et 541 Jeanne-D'Arc. S'adresser à 554 St-Thomas ou à 537 Chemin Larocque. Tél. 371-1507.
(29-5-12)

LOGEMENT de 5 appartements neufs, avec chauffage central. S'adresser 373--1207.
(29-5-12)

PROPRIETE A VENDRE

Maison, deux logis 126 et 126a, rue Des Erables. Minimum $13,000.00 - Bonnes conditions. S'adresser à La Caisse Populaire de St-Esprit, 120, rue Salaberry.
Tél. 373-2282

Soumission acceptées jusqu'au 30 sept.

Propriété à vendre

La maison Kelly à 54 Prince, Huntingdon
INVITATION
Les personnes intéressées sont invitées à inspecter la maison et le terrain.
SAMEDI, LE 14 SEPTEMBRE
DE 9.30 A.M. A 8.00 P.M.
Toutes les offres raisonnables considérées.
Prix $18,000 **Vente privée**

MACHINES à ECRIRE et à ADDITIONNER.

Ventes — Réparations
Locations moins coûteuses en tout temps

373-0750
ANTONIN L'HEUREUX
148 DU MARCHE
VALLEYFIELD
(Maison privée)

A LOUER

2 LOGEMENTS, un haut et un bas, de 3 appartements avec eau chaude, tntrée 220. S'adresser à 27 Oliver.
(29-5)

LOGIS de 3 pièces, meublé, plus salle de bain, idéal pour un couple sans enfants. Libre présentement. S'adresser 210 St-Jean Baptiste 373-0414.
(xno)

DEUX LOGIS, un logis de 3½ pièces chauffées avec eau chaude à l'année ainsi que garage; aussi un logis de 4 pièces chauffées également avec eau chaude à l'année. S'adresser à 139, rue Victoria, tél. 373-1313, Valleyfield.
(xno)

LOGIS neuf de 5 pièces, situé à 64 rue Stewart, Valleyfield, libre immédiatement. Tél. 373-5298.
(15-22-29) xno

LOGIS, meublé, situé dans Bellerive. S'adresser à 115 Académie ou signalez 373-4317.
(xno)

LOGIS de 3 pièces, meublé, chauffé; éclairé; entrée privée; après 5 hres signalez 373-3222.
(xno)

Appartements à louer

APPARTEMENT de 3 pièces, meublé, chauffé éclairé, taxe comprise entrée privée. S'adresser 91 Lafontaine. Tél. 373-2937.
(12-19-26)

APPARTEMENT, chauffé, électricité, 3 pièces. S'adresser 371-1598 à 150 Edouard le soir seulement.
(5, 12 19)

APPARTEMENTS meublés à louer, comprenant poête, refrigérateur, etc. privés, chauffés, éclairés, taxes payées: situés à 21e Avenue Bassin, Valleyfield, voisin du Bowling Venise. Appelez 373-0325 ou 373-1430, Valleyfield.
(xno)

APPARTEMENTS meublés, chauffés toutes commodités. S'adresser à 72 Grande-Ile. Signalez 373-1430
(xno)

MAISON à LOUER

MAISON à 92 Elsie, 5 appartements système de chauffage, entrée 220, garage. S'adresser à 373-5463.
(12-19)

MAISON à St-Stanislas de Kostka maison à la campagne, rang Léger, 6 appartements, $50.00 par mois. S'adresser à 156 Hébert Baie des Brises le 14 et 15 septembre.

NETTOYAGE

NETTOYAGE de tapis à domicile, estimé sur demande. Tél. 373-7700.
(29 5 12 19 26 3 10 17)

DESIRE ACHETER

DESIRE acheter petit "Trailor". Appelez 373-3632.
(12)

IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.

- INUTILE DE CHERCHER . . .
- LE MEILLEUR ENDROIT POUR

LOUER
VENDRE-ACHETER

- Commerces • Propriétés
- Fermes • Terrains, etc.

57, RUE NICHOLSON
TEL.: 373-1316

Valleyfield
OUVERT le jour et le soir
ROBERT SAUVE, Président-Courtier

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, pension si désirée, située dans le centre de la ville. Signalez 373-8268 et après six heures, tél. 371-2193.
(xno)

LOCAL A LOUER

LOCAL à louer, pour manufacture ou entrepot, chauffage central. Entrée 220 et 550 situé dans la Grande-Ile. Signalez 371-1290, Valleyfield.
(xno)

LOCAL à louer rue commerciale, Bellerive, chauffé. Libre présentement. Signalez 373-1360. (xno)

Propriété à louer

PROPRIETE à 190 Principale, Coeau Landing, maison au bord du lac. 8 pièces, cuisine moderne, chauffage central $90. S'adresser à 237 Principale 267-3247.
(29-5-12)

Cherche un emploi

JE PRENDRAIS emploi de secrétaire médicale, légale ou travail général de bureau à temps partiel ou permanent. S'adresser par tél. à 373-4955 Valleyfield.
(11)

ON DEMANDE

JE PRENDRAIS EMPLOI de secrétaire travail général de bureau. Tél. 371-2530.

REMBOURRAGE

ACHETEZ vos meubles au prix de la manufacture: chesterfields, chaises, etc. Aussi réparation, ouvrage garanti, plan budgétaire si désiré. Signalez 373-3424, M. Jean Marie Godner, 98, St-Laurent, Valleyfield.
(xno)

MAISONS A VENDRE

MAISON de 5½ pièces, entrée 220, chauffage central, situé 272 Academie. S'adresser à M. Daniel Leduc, 373-6601..
(xno)

MAISON DE BRIQUE, 2 logis, très moderne, un 10 pièces et un 5 pièces, plancher de bois franc. Pour information signalez 373-6017.
(xno)

Propriété à vendre

PROPRIETE à Coteau Station, 2 logements, 220, près de l'église à 81 Lippée à Coteau Station.
(12-19-26)

MAISON ETE-HIVER avec toutes les commodités modernes située dans la village de St-Anicet. S'adresser à Alberie Dupuis tél. 264-2487 après 7 p.m.
(5-12-19p)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout. 30 jours de garanitie sur toute réparation. Signaler 373-6529, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'adresser: 266, Blvd Bord de l'Eau, Grande-Ile Valleyfield.
(xno)

Avis

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à vendre? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau 373-4388; Résidence 371-1403. (xno)

Vos dents . . . image de votre santé

Vos dents et votre nutrition

Une alimentation bien balancée peut et doit vous procurer de bonnes dents et les conserver en santé. C'est ce que nous avons essayé de faire ressortir dans les articles précédents. Cependant notre nutrition, surtout la nourriture des peuples qu'on dit civilisés n'apporte pas que des bienfaits ni pour bien se nourrir, ni pour conserver les dents.

La principale cause de carie que l'on connaisse à l'heure actuelle, c'est bien la consommation excessive de sucre raffiné, surtout entre les repas, sous forme de bonbons, de liqueurs douces, de gomme à mâcher et que sais-je encore. Pourquoi ? La réponse est très simple. L'émail des dents est une substance très dure qui ne contient presque pas de matière organique. L'émail, directement, est inattaquable par les bactéries ou par les fluides de la bouche. Il n'y a qu'une substance qui puisse attaquer l'émail des dents: les acides. Normalement il n'y a pas d'acide dans la bouche et la salive est alcaline. Donc, tant que les conditions de la bouche restent normales, il n'y a pas de danger de carie et le milieu dans lequel baignent les dents avait été conçu par le Créateur de façon à ce que nous les conservions toute notre vie. Il n'y a qu'une alimentation artificielle qui peut changer les conditions de ce milieu et la principale substance qui en est responsable est le sucre raffiné.

Prenez du sucre que vous faites dissoudre dans l'eau, ajoutez-y de la levure qui est une espèce de bactérie, une bonne bactérie si vous voulez: voyez ce qui se produit: le sucre se transformera d'abord en alcool et ensuite en vinaigre, c'est-à-dire en acide. La même chose se produit dans la bouche mais beaucoup plus rapidement. S'il y a du sucre collé sur les dents, les bactéries de la bouche s'en emparent, et en moins de vingt minutes, le transforment en acide lactique qui, immédiatement, s'attaque à l'émail. La salive elle-même devient acide et les bactéries qui causent la carie, qui vivent plus facilement dans un milieu acide, se multiplient à l'infini.

Du sucre, on peut en manger, bien que dans les conditions actuelles de vie, il n'est pas nécessaire, surtout sous la forme de sucre raffiné. Les sucres contenus dans le pain, les pommes de terre, les fruits sont amplement suffisants à une bonne nutrition. Le surplus ne sert qu'à vous faire engraisser inutilement.

Au point de vue dentaire, si on mange des sucres, que ce soit au repas; surtout si on a la précaution de bien brosser ses dents après le repas ou, tout au moins, de finir le repas par une substance qui nettoiera vos dents; une pomme, une branche de céleri, des noix, etc. De cette façon on rétablira l'équilibre et on évitera de faire tort à ses dents.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La Mère Canadienne et son enfant. Lui écrire à Dr Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, blvd. St. Joseph, Montréal 34, Que.

M. Andrew Delisle...

(Suite de la page 3)

sommes contre nos amis les Canadiens d'expression française.

La réserve indienne de Caughnawaga dont le chef ou maire est M. Andrew Delisle, comprend une population de 5000 personnes. Nous, nous voulons progresser à tous les échelons mais le manque évident de collaboration entre Ottawa et Québec et cette réserve indienne nous retarde par autant, affirma-t-il. Les expériences passées, toujours décevantes, tant avec les gouvernements provincial que fédéral, sont responsables, dans une large mesure, de nos griefs.

Présenté par M. Jean-Guy Beaulin, le chef Delisle a été remercié par M. Charles Lalonde. Cette réunion hebdomadaire du club Rotary de Valleyfield était présidée par Monsieur Jean Besner.

AVIS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Provinciale No 132-650. LOYOLA SCHMIDT LTEE, demandeur, vs PHILIPPE DEMERS, défendeur. Avis est par les présente donné que les biens et effets saisis dans cette cause seront vendus au domicile du défendeur, 239-A, Blvd Bord de l'Eau, paroisse, Grande-Ile cité de Salaberry de-Valleyfield, lundi, le 23 septembre 1968, à 11 heures de l'avant-midi, savoir: Un camion Mercury 1960, 5 tonnes avec dompeuse; license 1967, Québec FL-5251. Termes: comptant.

Joseph Primeau, H.C.S.

NOTICE

Canada, Province of Quebec, District of Montreal, Provincial Court No 132-650. LOYOLA SCHMIDT LTEE, plaintiff, vs PHILIPPE DEMERS defendant. Notice is hereby given that all goods and chattels seized in this case will be sold by authority of Justice at the residence of the defendant, 239-A, Bord de l'Eau Blvd. Grande-Ile Parish, City of Salaberry de Valleyfield on Monday, September 23rd 1968 at 11 o'clock in the forenoon, consisting of: One Mercury truck with dump, 1960, 5 tons, License 1967, Quebec FL-5251. Terms: cash.

Joseph Primeau, B.S.C.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1½ et 2½ pièces, genre bachelor, neufs, modernes ,chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877
Valleyfield

LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Demande de SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR GAZOLINE", seront reçues au bureau du soussigné, en l'hôtel de ville de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, jusqu'à LUNDI, le 23 SEPTEMBRE 1968, à huit heures du soir, pour une quantité de 30,000 gallons de gazoline, livrables à demande aux chantiers municipaux.

Les soumissionnaires devront fournir un prix pour le grade No. 1, et un prix pour le grade No. 2

Le conseil de la cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions produites.

Salaberry-de-Valleyfield, ce 10 septembre 1968.

CHARLES CODEBECQ
Greffier de la Cité

CITY OF SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Call For TENDERS

Sealed tenders, with the mention "TENDER FOR GAZOLINE" are hereby called and shall be received at the undersigned's office, in the city-hall of Salaberry-de-Valleyfield, until MONDAY, SEPTEMBER 23rd 1968, at eight o'clock p.m., for a quantity of 30,000 gallons of gazoline, to be delivered in fractional quantities, upon orders of the City, at the municipal garage.

Tenders must include a price for No. 1 grade gazoline, and another one for No. 2 grade

The municipal council does not bind itself to accept the lowest or any of the tenders received.

Salaberry-de-Valleyfield, September 10th, 1968.

CHARLES CODEBECQ
CityClerk

APPARTEMENTS à LOUER

Les appartements "LE CHAMPLAIN" 1½ - 2 1/2 - 3 1/2 pièces chauffées à l'électricité, entièrement meublées, piscine intérieure. Situés à 225, rue Hébert, Valleyfield. Pour informations:

APPELEZ 373-0765 ou 373-1924
Valleyfield

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements à louer, situés à 101, rue Alexandre, Valleyfield, dans l'édifice Gosselin ; meublés et chauffés, taxes comprises, service de concierge.

S'adresser au concierge à 68, rue Cousineau, apt 1 ou à J. S. Gosselin, tél. 373-2763, Valleyfield.

Demande de soumissions

pour fa fourniture d'huile à chauffage légère grade no. 2 pour un an.
Aux endroits suivants:

1. Evêché et cathédrale.
2. Garage de l'évêché.
3. Edifice Salaberry, 50 du Marché
4. Centre le Royer, 110 Ch. Larocque.
5. Garage du cimetière.

Quantité minimum: 50,000 gallons.

Toute soumission doit être envoyée au plus tard le 18 septembre à midi à:

M. Adrien Lacombe,
Evêché de Valleyfield,
31, rue Fabrique,
Valleyfield.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 820."
LA CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE HYDRAULIQUE, — VILLE BROSSARD, QUEBEC.
seront reçues au bureau de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e, ou à l'immeuble de la Voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.), jusqu'à 15 heures heure avancée de l'est, le 27 septembre 1968.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumissions, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Les sous-traitants dont la liste suit, devront remettre leur soumission scellée avec le bon de garantie nécessaire, au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970, Place de la Savane à Montréal, avant 14 heures heure avancée de l'est, le 25 septembre 1968.

	Bon de Garantie
1. Plomberie (Div. 15 a)	$ 2,000.00
2. Chauffage et ventilation (Div. 15 b)	6,000.00
3. Equipement hydraulique et montage de la tuyauterie (Div. 15 c)	5,000.00
4. Electricité (Div. 16 a)	10,000.00

Une série complète de plans et devis sera mise à la disposition des sous-entrepreneurs aux fins de consultation au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 6 septembre, 1968.

L'HARMONISME guide de santé PSYCHOSOMATIQUE

par H. et P. A. Bourassa

Il est illusoire de vouloir ne prendre de garanties que professionnelles, tout tombant devant la maladie et la mort.

Mettez à leur place les préoccupations scolaires — Pensez-vous vraiment que la vie ratifie les classement scolaires? Il est bien certain qu'elle les bouscule. De bons, de brillants élèves deviennent des hommes médiocres. Des hommes de valeur ont été des élèves ternes au difficiles. Toute le monde le sait — alors ne l'oublions pas quand il s'agit de nos propres enfants, et ne faisons pas un drame des classement sur lesquels l'école insiste déjà beaucoup trop. Qu'au moins les parents ne les rendent pas accablants! Et si nos enfants ont de bonnes places — ne nous montons la tête non plus; et surtout esayons qu'ils ne deviennent pas de petites bêtes à examens.

Les examens, les diplômes, c'est important dans notre société, bien sûr, mais il y a quelque chose de plus et de beaucoup plus important encore pour le bonheur actuel et futur des enfants, et même pour leur avenir professionnel et social: c'est leur santé physique et mentale, leur bon équilibre. Une valorisation excessive des résultats scolaires y est toujours défavorable.

Elle nuit même au succès des examens! D'ailleurs, il est commun que l'aptitude à les passer se décèle ou se confirme tardivement; et vous ne hâterez pas les manifestations valables de cette aptitude en voulant forcer les choses. A quoi bon, se lamenter en pesant aux limites d'âge des grandes écoles? L'obsession de cette limite d'âge a engendré bien des échecs, gâché bien des vie scolaires.

C'est un fait que tous les jeunes n'entreront pas à l'école polytechnique! Heureu-

(Suite à la page 12)

M. Robert Cauchon..

M. ROBERT CAUCHON

Premier Magistrat de notre cité

Le Congès de l'Union des Municipalités aura lieu à Montréal les 11, 12 et 13 septembre prochain. Son Honneur le maire Robert Cauchon, sera un des panelistes lors de la conférence du président de l'exécutif, M. Lucien Saulnier, le 12 septembre à 9 hres a.m.

500 gradués dans les cours de natation

Dimanche au club Nautique de Valleyfield à 14 hres. nous pourrons assister à la clôture des cours de natation sous les auspices de la Croix-Rouge Canadienne et du club Nautique de Valleyfield.

A cette occasion, on remettra des écussons à plus de 500 jeunes qui ont gradué dans les différents cours de natation: juvénile, junior, intermédiaire, sénior et leader. Les parents sont invités à cette remise.

BUREAUX A LOUER

Deux grands bureaux à louer, situés dans le centre de Valleyfield, chauffés, éclairés, avec le service d'un concierge.

Pour informations, s'adresser à

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70, rue Champlain tél. 373-7272
VALLEYFIELD

Commission Scolaire Catholique de Huntingdon

Soumissions

DES SOUMISSIONS POUR FOURNIR L'HUILE A CHAUFFAGE NO. 2 aux écoles de:

Ste-Agnès: 3,000 gal.; St-Anicet: 6,500 gal.; Huntingdon: 34,000 gal.; Ormstown: 22,000 gal.; St-Antoine: 6,000 gal.; St-Louis: 6,000 gal.; Ste-Barbe: 6,500 gal.; St-Stanislas: 6,000 gal.

seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, '66 Châteauguay, Huntingdon jusqu'au 19 septembre 1968 à cinq heures de l'après-midi pour être ouvertes à une séance tenue le 19 septembre à 8.30 p.m. à Huntingdon.

Ni la plus basse, ni la plus haute. ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

JEAN OUELLETTE
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-TIMOTHEE

SOUMISSIONS pour DENEIGEMENT

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et endossées "Soumission pour déneigement" seront reçues par le soussigné Jean N. Filiatrault, secrétaire-trésorier, jusqu'à 7.00 heures du soir, à 8 rue Albert, Nitro et par après, jusqu'à 8.00 heures du soir à la Salle Municipale, rue Saint-Laurent, Saint-Timothée pour le contrat de déneigement dans la Paroisse de St-Timothée pour les années 1968-1969-1970.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance spéciale du conseil qui sera tenue, jeudi, le 26 septembre, 1968.

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer les documents nécessaires au bureau du secrétaire- trésorier.

Le conseil Municipal se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Saint-Timothée,
Ce 4 septembre, 1968.

JEAN N. FILIATRAULT
Secrétaire-Trésorier
8, rue Albert, Nitro

Nous achetons
vos vieux meubles
ou
Nous les échangeons pour des neufs
aux meilleurs prix dans les marques
BELANGER:
Poêles & réfrigérateurs
SINGER:
Matelas & Chesterfields

ERNEST BERTRAND
253 Jacques-Cartier
373-6766 ou 7487
VALLEYFIELD

Soudeuses Electriques
180A - 220V
LOCATION
$15.00
PAR MOIS
J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent
Valleyfield

AU
57, NICHOLSON
VOUS TROUVEREZ

Robert Sauvé, PRÉSIDENT-COURTIER
Immeubles KAYBEC Realties INC.
IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.
TÉL: 373-1316
57, RUE NICHOLSON ST., VALLEYFIELD, QUÉ.

COMPTABILITÉ CONSULTATIONS AGENT D'AFFAIRES
IMPÔT SUR LE REVENU TENUE DE LIVRES
ÉVALUATION CONSEILLER EN ADMINISTRATION
ORGANISATION COMMERCIALE
Robert Sauvé B.A.
BUREAU: 373-1281 • 57, rue Nicholson
Valleyfield, Québec
ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES COMPTABLES INC.

TÉL: 373-1281
robert sauvé FINANCE CO.
57, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD, P.Q.

ROBERT SAUVÉ, B.A., PROP. TEL: 371-0624
AGENCE DE VOYAGE robert sauvé
57 NICHOLSON, VALLEYFIELD, QUÉ.

TÉL: 373-1280
SAUVE & FRERES
assurances INC.
INSURANCE INC.
57, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD, P.Q.

TÉL: 373-1316
LES INVESTISSEMENTS VAL-BEC INC. INVESTMENTS
ROBERT SAUVÉ, Prés. 57 NICHOLSON VALLEYFIELD, P.Q.

Activités à la Cité des Arts et des Sports

Semaine du mardi 10 septembre au mardi le 17 septembre.

Mardi 10:

8 hres à 6.00 p.m. Commission scolaire Régionale Salaberry.

Mercredi 11: Jeudi 12: Vendredi 13:

6.00 p.m. a 1 a.m. bain libre Les enfants en dessous de 16 ans devront quitter la piscine à 8:30 p.m.

9.00 p.m. à 1 hr. a.m. bain libre pour les adultes seulement.

Samedi 14: Dimanche 15

9.00 a.m. à 1 hr. a.m. bain libre. Les enfants en dessous de 16 ans devront quitter la piscine à 8h. 30 p.m.

Lundi 16: Mardi 17:

8.00 a.m. à 6.00 p.m. Commission scolaire salaberry.

6.00 p.m. à 1 hr. a.m. bain de 16 ans devront quitter la piscine à 8.30.

8.30 à 9.30 adultes.

9.30 à 10.30 cours de natation.

10.30 à 1 h. bain libre adultes seulement.

Salle Boyer:

Samedi le 14 septembre (discothèque pour les jeunes de 16 ans et plus).

Dimanche le 15 septembre (discothèque pour les jeunes de 12 ans à 16 ans).

Cours:

Inscription pour cours de natation s.v.p. téléphonez à 373-6573.

Heures des cours adultes: lundi au vendredi de 9.30 à 10.30.

Heure des cours enfants: samedi matin de 8.00 à 10.30.

Nous aurons des cours pour les débutants, juvéniles, juniors sénior intermédiaires. — Cours de Ballet pour enfants 8 à 16 ans filles et garçons affilié aux grands ballets Canadiens Tel 371-1331.

Agrandissement et modernisation de l'immeuble de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Valleyfield

INAUGURATION OFFICIELLE SAMEDI DERNIER. PRES DE $5,000,000.00 D'ACTIF.

Samedi soir dernier avait lieu l'inauguration officielle du nouvel immeuble agrandi et modernisé de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur. On sait que l'immeuble de la Caisse du Sacré-Coeur a été construit en 1950. Etant donné l'augmentation considérable de son actif un agrandissement était absolument nécessaire à son expansion. En 1950 cette Caisse avait un actif de $924,611.00 et 2021 sociétaires aujourd'hui elle en compte 5500 avec un actif de près de $5,000,000.00. Le nombre de ses emprunteurs qui étaient de 408 pour un montant de $548,414. est passé à 1250 pour un montant de $2,931,570.56. Durant sa dernière année sociale, qui s'est terminée le 31 mai 1968 cette Caisse a connu ses plus francs succès qui se sont traduits par une augmentation d'actif de $674,237.60. Etant donné ces augmentations la direction de la Caisse a décidé au début de l'année 1968 leur service à sa nombreuse l'agrandissement de ses locaux dans le dut de donner un meilclientèle.

Cet agrandissement, tout en étant des plus simple est aussi des plus fonctionnel. Son ameublement compte sept caisses individuelles disposées de façon à respecter la discrétion de chaque transaction de ses sociétaires.

Cette soirée intime réunissait tous les administrateurs, commissaires de crédit, directeur de surveillance et employés de la Caisse accompagnés de leurs épouses. Cette soirée était sous la présidence de M. Léopold Guilbeault président de la Caisse et avait comme invités d'honneurs M. Le Curé Lucien Bélanger ainsi que M. Georges Poirier qui fut le gérant fondateur de la Caisse.

Psychosomatique . . .

(Suite de la page 11)

sement, il y a en dehors d'elle des carrières intéressantes, et même rémunératrices. Et puis ne pensez-vous pas qu'avant de destiner votre enfant à cette grande école ou à une autre, il sera sage de laisser mûrir ses préférences et ses capacités? Sinon, vos ambitions prématurées risquent fort d'être pour lui une source de contraintes et de défaites. Les métiers où l'on réussit sont ceux dont on est capable et auxquels on s'intéresse. (Défense de la Jeunesse Scolaire).

"Avec la meilleure volonté du monde, il est facile de se tromper! Quelle responsabilité, non tellement de ne pas savoir, mais de ne pas vouloir savoir!

Si les mères intelligentes admettent ne pas savoir! bien plus dangereuses sont les mères qui croient savoir — comme celle qui savait que l'alcool est fortifiant et fit mourir son bébé de delirium tremens. Et les errements ne sont point le privilège des gens simples! Telle future mère, à la science soulignée par des prestigieux diplômes n'en fume pas moiss cigarettes sur cigarettes sans, apparemment, se douter qu'elle empoisonne — très littéralement EMPOISONNE — l'enfant qu'elle porte. Ce n'est qu'un exemple du contraste entre le monde animal et le monde humain: chez les animaux sauvages, l'accouchement s'accomplit en quelques instants, l'élevage des petits se déroule sans problème: l'instinct se révèle un guide sûr.

Chez les humains, l'instinct se tait ou se perd parmi les innombrables influences reçues. Dans le domaine psychologique, les erreurs ne sont pas moins fréquentes: un docteur spécialiste en neuro-psychiatrie infantile rapporte: lorsqu'un enfant vient accompagné de sa mère: c'est la mère qu'il faudrait soigner. A mères angoissées, enfants angoissés . . . On ne traite pas franchement la mère, parce qu'on la culpabiliserait davantage . . . mais on prend l'enfant un quart d'heure et la mère trois quarts d'heure."

P. André Bourassa

$5,000,000.00 D'ACTIF

LA CAISSE POPULAIRE SACRE-COEUR DE VALLEYFIELD

LA PREMIERE CAISSE DU DIOCESE

INTERET SUR EPARGNE 4% ET 5¼% BONI 6%

5,500 DEPOSANTS — 1,250 EMPRUNTEURS

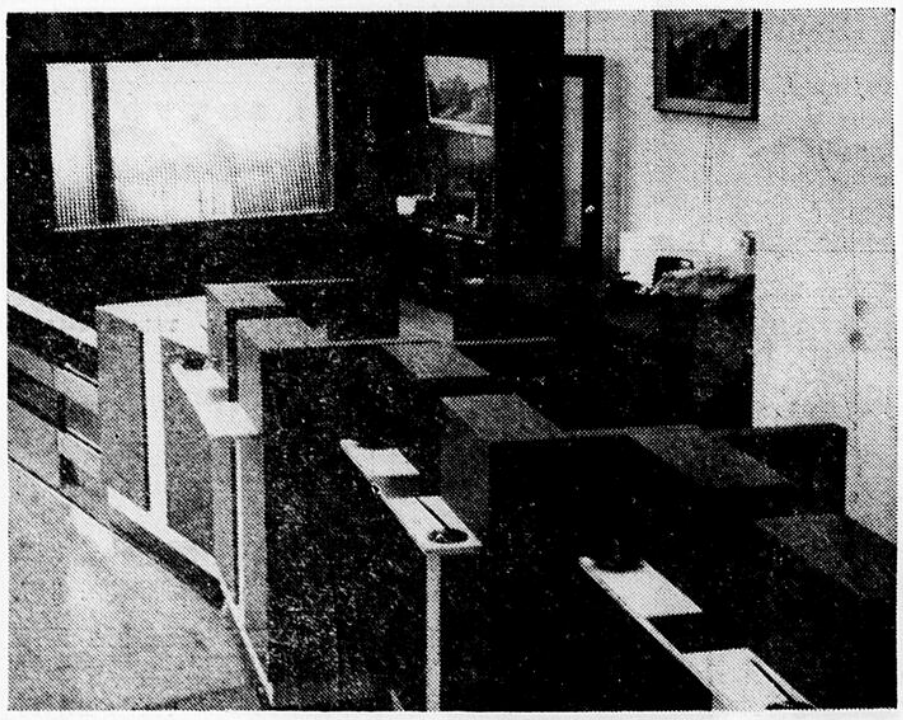

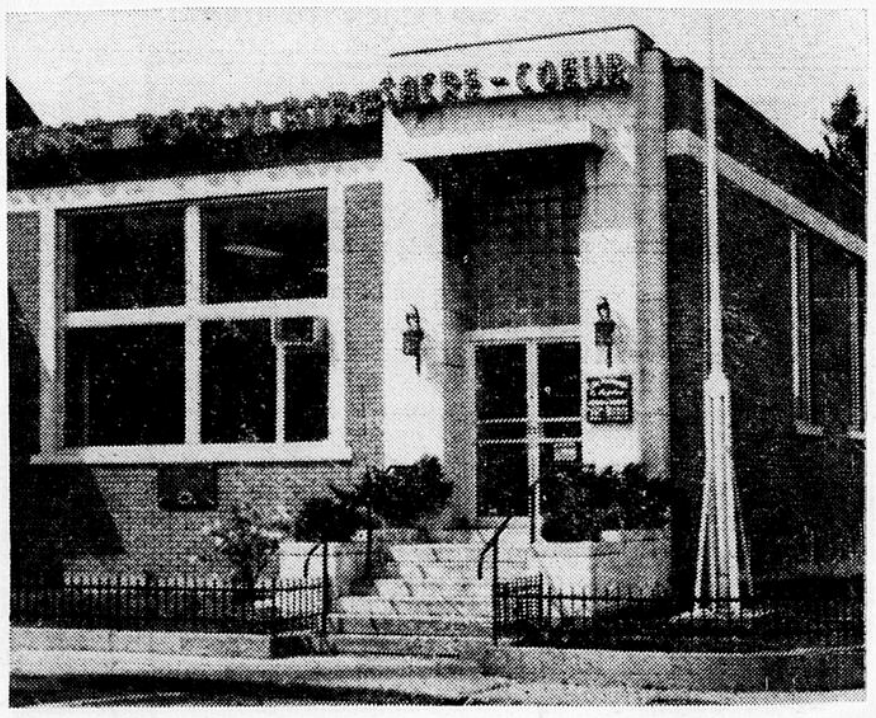

Déposez vos épargnes à notre caisse

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER

LES SPORTS à la loupe

DRUMMONDVILLE CHAMPION

Malgré une performance extraordinaire de Jean Cusson et Norman Dugas à la 2ème période du match décisif à Drummondville, les Braves de Valleyfield se sont inclinés au compte de 13 à 8 contre les Athlétiques devant 3,500 personnes, dont près de 1,000 spectateurs enthousiastes, venus de Valleyfield au centre Civique de Drummondville, encourager leur club favori. Si ces nombreux supporteurs étaient déçus du résultat final ils étaient fiers de la résistance offerte par les Braves, et tout particulièrement de la tenue de Jean Cusson et Norman Dugas à la 2ème période. Après avoir concédé une avance de 5 à 1 aux Athlétiques, les Braves se sont superbement ralliés à la 2ème, et avaient même réussi à prendre une avance de 6 à 5 au milieu de ce 2ème engagement. Déjà de nombreux partisans voyaient le trophée Newsy Lalonde dans la chambre des joueurs de Claude Chapleau à la fin de la partie.

Mais avant la fin de ce 2ème vingt, Drummondville reprenait les devants 7 à 6. Au début de la 3ème période les Braves ont attaqué avec beaucoup de force. Mais jouant de malchance, Peter Tulc, seul devant le gardien Tellier frappa le poteau des buts d'un puissant lancer. Immédiatement après cette chance unique ratée par Tulc, les Athlétiques marquaient un 8ème filet à 2:43. Avant que les Braves ne se resaisissent, Drummondville avait profité 2 fois de punitions imposées au Valleyfield, et menait 11 à 6. Les compteurs dans cette rencontre pour les gagnants étaient Dick Stethem 3 buts, c'était d'ailleurs son 1er match de la finale, Alan Harrington, Ron Ward, Yvan Blanchard, Roland Sawyer avec 2 buts chacun, et P.P. Blouin et André Lagueux. Pour les Braves Jean Cusson a offert une performance éblouissante avec 4 buts en 4 minutes et 12 secondes à la 2ème reprise, Yves et Alain Paquette, Mike Collin et Richard Fowthrup complétaient le pointage.

Cette partie mettait un terme à une saison très satisfaisante pour Valleyfield. Les joueurs de Claude Chapleau, même dans la défaite, ont revalorisé le sport de la crosse dans notre région à la suite de leur performance au cours de la saison régulière, et dans les séries éliminatoires.

Ils ont connu leur part de difficultés. On n'a qu'à noter le malheureux accident de Mike Benedict au début de la saison. Une sérieuse blessure au cou le tenait inactif pendant 2 mois. Par la suite Mike Benedict n'a jamais été le même joueur. Soulignons qu'il occupait la tête des pointeurs avant cet accident. Lawrence Martin blessé plus souvent qu'à son tour et qui a joué en dépit d'une légère commotion cérébrale dans la finale. Le puissant Abe Thomas, qui n'a pas participé aux 3 dernières rencontres souffrant d'un claquage au genou gauche. Mais il faut s'attendre à ce genre de désappointements au cours d'une saison, et tous avaient redoublé d'ardeur pour combler les vides.

Pas moins de 10 nouveaux joueurs faisaient leur apparition dans l'alignement des Braves au cours de la saison, ce qui n'a pas empêché Valleyfield de terminer 2ème au classement régulier, et de ne concéder le trophée Lalonde qu'à la 7ème partie de la finale à Drummondville. Donc chapeau bas devant le président des Braves M. René Cournoyer, et à toute son équipe.

Il a commencé en décembre "67" à construire une équipe qu'il voulait représentative pour la Venise du Québec. Il a réussi là où d'autres ont échoué. On ne discute pas ses méthodes. Seul le résultat compte. Et c'est un hommage aux Braves de Valleyfield que les amateurs rendront, en se rendant à la Cité des Arts et des Sports, le 21 septembre prochain. A cette occasion, le gagnant du trophée Schenley sera dévoilé. On sait que ce trophée est remis annuellement au joueur jugé le plus utile à l'équipe des Braves. C'est le public qui a fait ce choix.

Les billets pour la soirée de clôture du 21 septembre prochain sont en vente, et on peut se les procurer en contactant un membre de l'organisation des Braves, en communiquant à 373-7222, ou encore en s'adressant à Gilles Pétel.

La direction de l'équipe veut remercier bien sincèrement tous ceux qui ont collaboré aux succès de l'équipe cette saison et surtout aux nombreux supporteurs qui n'ont pas ménagé leur encouragement tout au cours de la saison à chaque joute locale et même à l'extérieur. Sans l'appui de ces nombreux amateurs, les Braves ne seraient pas ce qu'ils sont maintenant.

Les compteurs des Braves dans les séries éliminatoires:

	B	A	Pts
Jean Cusson	25	9	34
Abe Thomas	12	14	26
Dave Sundae	12	12	24
Lawrence Martin	13	8	21
Alain Paquette	7	14	21
Mike Landry	12	8	20
Yves Paquette	9	10	19
Ron Thomas	9	4	13
Franck Benedict	6	7	13
Peter Tulc	3	7	10
Richard Fowthrup	6	1	7
Paul Donaghue	2	4	6
Mike Collin	4	1	5
Bob Dundae	2	3	5
Mike Benedict	0	4	4
Robert Cusson	0	1	1
Norman Dugas	0	1	1
Yvan Menard	0	0	0
Pierre Leroux	0	0	0

Au Club de Tir de Huntingdon

Dimanche dernier avait lieu le dernier concours de tir de la saison au club de Tir de Huntingdon, situé à Ste-Barbe. Les participants étaient nombreux; les spectateurs également. Les responsables remercient tous ceux qui les ont encouragés. Ci-dessus, nous apercevons les gagnants, de gauche à droite:— Florent Fortier 2e; Jacques Brunet 1er; M. Armasd Dumouchel, président du club. — Ne paraissent pas sur la photo: Denis Thivierge 3e, Claude Chantigny 4e et Yvan Leduc 5e.

Ligue de Crosse Intermédiaire

Pierre Viau sauve son équipe de la défaite

C'est mercredi dernier qu'avait lieu la grande finale de la ligue de crose intermédiaire. Une joute qui fut sensationnelle spectaculaire et très rude (32 mineures 2 majeures et 3 punitions de partie) tenant les spectateurs en haleine.

En première période, Paul André Primeau marquait le premier but du CM à 5m.50s., mais Normand Piché y allait d'un but égalisateur pour CVR à 12m30s. par la suite Michel Labre et Jean-Paul Emond redonnèrent l'avance au CM à 14m43s. et 17m 20s. En deuxième période, Normand Piché réduisait l'avance du CM à un but en comptant à 8m 55s. mais à la 16e minutes, Paul André Primeau redonnait deux buts d'avance au CM. Dans la troisième période il n'y avait que 29 secondes d'écoulées que le CM comptait un cinquième but et portait le compte de 5 à 2. Après ce but là, les joueurs de Marcil se sont mis résolument à l'oeuvre et égalisaient le pointage avec des buts comptés par Normand Piché à 36 secondes, Serge Loiselle 6m 08s et Laurent Laberge 10m. 49s. à la grande joie de leurs suporteurs. Mais ce n'était pas fini. Quelque dix sept secondes après le but égalisateur compté par Laurent Laberge, le Car Mir reprenait l'avance pour une troisième fois, ce but étant marqué par Michel Labre 11m 06s. Mais le CVR ne lâchait pas et continuait à forcer la note. Au moment où tout semblait être perdu la gardien Jean-Luc Pilon effectue une passe au sensationel Normand Piché et celui-ci s'échappa pour aller déjouer la vigilance de Maurice Leduc et ainsi égaliser le point.

(Suite à la page 24)

Tournoi "Champion des Champions" clôture la saison des circuits AGPQ et O'Keefe

MONTREAL, 9 SEPTEMBRE — Pas moins d'une cinquantaine de clubs de golf de la province de Québec et même de l'est de l'Ontario seront représentés cette année par leurs champions des classes A, B et lors du grand tournoi "Champion des Champions" disputé sur le parcours du club de Beloeil dimanche, le 15 septembre.

Cette prestigieuse classique par l'Association de golf de est organisée encore une fois la province de Québec. Ces différents champions de clubs tenteront alors d'arracher le trophée O'Keefe de leur classe respective et une partie des prix offerts.

Ce tournoi clôture généralement la saison 1968 du circuit amateur O'Keefe et de la série de tournois organisés par l'AGPQ.

Sont éligibles à cette compétition sur invitation, les vainqueurs des classes A, B et C de tous les clubs de golf du Québec et de l'est de l'Ontario reconnus par l'AGPQ.

L'an dernier, 53 clubs étaient représentés lors du tournoi qui était disputé au club de la Vallée du Richelieu.

DEVENEZ
BILINGUE, TRILINGUE...
RAPIDEMENT, ECONOMIQUEMENT
(Cours à partir de $5.99 par mois.)
COURS DE CONVERSATION
ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND
Lecons particulières ou groupes — Jour ou soir.
Renseignements et inscription de MIDI à 21 h.
Berlitz
langues vivantes
VALLEYFIELD 119 Champlain 371-3010
CHATEAUGUAY 75, boul. St-Jean-Baptiste 288-3111
ST-JEAN 207 Richelieu 346-6100

— DERNIERE SEMAINE —
SUR DEMANDE LA VENTE SURPRISE
SE CONTINUE A LA
BOUTIQUE MAM'ZELLE
195, Victoria Tél. 371-0842
VALLEYFIELD
• Très grand spécial sur toutes les blouses pure soie de marque Sylver
UNE VALEUR DE $15.00
pour seulement $5.00

Formation d'une Ligue Junior de hockey dans notre région

Sous la présidence de M. Larry Soly, l'assemblée de formation de la Ligue Junior de la Voie Maritime "Seaway Valley", avait lieu, vendredi soir dernier, le 6 septembre, à 8 hres, à la Cité des Arts et des Sports de Salaberry de Valleyfield.

On procéda par l'appel des noms. On remarquait la présence de MM. Larry Soly, Guy de Bellefeuille (représentant Les Aigles de Vaudreuil), Viateur Lalonde, Russell Haworth (C.V.R. Ormstown), Fernand Chayer (représentant des arbitres), Pierre McSween (Séminaire), L.P. Morris (Hawkesbury), Lucien Lecompte (Gérant Arena d'Hawkesbury), Léandre Toulouse (Club Optimist), Michel Rochefort (Ecole Hébert), Frank Adams (Legion Canadienne), Gerry Butt (Lions), Guy Lafleur, Jacques Viau (Hockey Mineur de Valleyfield) et Yvan Leduc (Ecole Hébert).

Le président, M. Larry Soly explique le but d'avoir une ligue Junior dans notre région, qui comprendra de 6 à 8 clubs.

Règlements proposés:

Le club receveur est responsable de ses dépenses et revenus. Les règlements seront de L'Association du Hockey Mineur du Quebec Inc. affilié à l'Association du Hockey Amateur (ACHA) Nationale.

Représentant de chaque club:

M. Gerry Butt (président de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield) fait ses commentaires concernant la patinoire de Valleyfield. Les Club Hawkesbury, Vaudreuil et Ormstown signent leur acceptation à la ligue. Les clubs Ecole Hébert, Séminaire, et Chateauguay donneront leur réponse finale au prochain Meeting le 23 septembre à 8 hres p.m. à La Cité Des Arts et des Sports de Valleyfield.

Formation de la ligue:

Un Président, un Vice-Président, un Secrétaire-Trésorier, un Publiciste-Statisticien, et de 2 Directeurs par équipes.

Règlements :

Prix d'entrée sera de $1.00 et 0.50c pour les enfants (carte de leur école). 2 sets de costumes (couleur et blanc), 3 heures de glace par partie (60 minutes par partie), 3 périodes de 20 minutes, 10 min. intermission.

Finances :

25% à la direction de la ligue et le tout divisé à % à chaque club à la fin de la saison.

Lieu des joutes :

Valleyfield, Hawkesbury et Rigaud.

Nombre de parties :

24 ou 30 parties par saison. Après discussion 20 parties avec un plus long détail, le tout sera discuté à la prochaine assemblée.

Arbitres :

L'Association du Hockey Mineur de Québec et Ontario.

Affaires Générales:

M. Tom Leblanc de Chateauguay n'était pas présent. M. Yvan Leduc expliqua les finances de la commission scolaire envers le hockey mineur. Le gros lot pour les sports ira à la natation. Les représentants du séminaire ont du trouble à se procurer la patinoire pour leur pratique. Les finances sont un gros problème. Nous espérons que le tout sera réglé pour le prochain "MEETING".

Prochaine assemblée, le lundi, 23 septembre 1968 à 8 p.m.

Tous les clubs qui veulent participer à cette ligue Junior devront être à l'Assemblée du 23 septembre 1968. Nous aimerions avoir les clubs COTEAU, St. Polycarpe, Ste Martine, Beauharnois. Huntingdon, etc.

On ajourna la réunion à 9:30 hres p.m.

Larry SOLY,
Hockey Mineur,
24 Maden St.,
Valleyfield, Que.
TEL.: 371-0607 Res.
373-6440 Bus.

Chronique

DOCTEUR-AUTO

Par LEON ST-LOUIS

Succès de l'ivressomètre au Royaume-Uni

Si le monde attendait la preuve qu'un contrôle plus rigoureux du conducteur buveur réduira les accidents et les décès de la route, voilà que l'Angleterre nous l'apporte.

Le 9 octobre dernier, l'ivressomètre a été mis en usage en Angleterre en vertu des lois nouvelles et sévères; un mois après, la police pouvait affirmer avec exactitude que le taux des accidents entraînant décès et blessures dans l'agglomération londonienne était en baisse de 42 p. 100 sur la même période de 1966.

Entre autres le nombre des tués avait diminué de 34 p. 100 (de 82 à 54) d'après les enquêtes menées au Canada les mêmes diminutions se produiraient chez nous si les conducteurs affaiblis par l'alcool étaient Matés; il est intéressant de noter que 34 p. 100 des décès de circulation au Canada en 1966 signifie 1787 personnes. Il y a beaucoup de petites villes au Canada dont la population n'atteint pas ce chiffre.

Que fait-on au juste en Angleterre ? Voici ce qu'il en est, en bref:

La Législation, entrée en vigueur le 9 octobre, autorise le policier en tenue à tester l'haleine du conducteur en bordure de la route.

S'il est fondé à soupçonner que le conducteur a de l'alcool dans son organisme; ou s'il est fondé à soupçonner que le conducteur a commis une infraction relative à la circulation ou si le conducteur a été impliqué dans un accident.

La suite est simple. Le policier présente son ivressomètre soit un tube renfermant des cristaux chimiquement traités, le conducteur respire profondément et souffle dans le tube ivressomètre si les cristaux verdissent, au poste.

Au poste, nouveau test. S'il révèle également un fort niveau d'alcool, des tests du sang et de l'urine sont pratiqués.

Si la teneur en alcool est supérieure à .08 pour cent, poursuites ! La peine qui frappe les condamnés.

Amende d'au moins $280.00 et (ou emprisonnement de quatre mois et perte du permis pour un an).

Ce qui rend la loi opérante, bien entendu, c'est qu'elle est strictement appliquée. Certains policiers vont jusqu'à se poster à la sortie des bistros pour tester quiconque en sort et monte en voiture avec l'intention manifeste de vouloir conduire. (Voyez l'article du code criminel du Canada et les jugements qui s'ensuivent en ce qui concerne la garde ou le contrôle d'un véhicule).

Les propriétaires de bistros sont allés jusqu'à acheter eux-mêmes, un ivressomètre afin de permettre au client (moyen-

Suite à la page 24)

PIERRE QUENNEVILLE
COMPTABLE AGREE
B.A., L.S.C., C.A.
69, DU MARCHE 373-9993 VALLEYFIELD

Choissisez-vous votre gardienne avec soin

Que vous ne recouriez aux services d'une gardienne qu'occasionnellement, ou que vous ayez une bonne d'enfants à la maison, assurez-vous qu'elle est propre, en bonne santé et qu'elle connaît à fond la tâche qui lui incombe. Exigez que sa façon de traiter le bébé soit la même que la vôtre, de manière à ne pas déranger l'enfant. Faites en sorte que votre gardienne ou votre bonne d'enfants sache toujours comment vous rejoindre en cas d'urgence. Evitez, comme vous le conseille **La mère canadienne et son enfant,** de confier votre bébé aux soins de plusieurs personnes.

A LA
NOUVELLE
PHARMACIE
LAPIERRE
Vous bénéficiez des timbres GOLD STAR
Nous livrons LE DIMANCHE
Gilles Lapierre
LIVRAISON GRATUITE
APPELEZ 371-2111
114, Alexandre Valleyfield

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

AMPLEMAN & RENAUD
AVOCATS - LAWYERS
32, Ste-Cécile, Valleyfield Tél. 373-1336
Bureau sur rendez-vous à Beauharnois Tél. 429-7131
AMPLEMAN YVES, B.A., L.L.L.
RENAUD FRANCOIS, B.A., L.L.L.

Barrette, Raphael
BRASSARD, Pierre
— AVOCATS —
B.A., ILI.
BRASSARD & BARRETTE
Etude légale
B.A. ILI.
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

RICHARD LAFONTAINE
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-3155 Valleyfield

Meloche&Blanchard
AVOCATS
Tél. 373-1414
70, Nicholson
Valleyfield

ROGER MORIN
B.A., L.L.L.
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-7144 Valleyfield

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 VALLEYFIELD 44, Ste-Cécile

SULLIVAN et SULLIVAN
ARPENTEURS - GEOMETRES
523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 VALLEYFIELD

PHARMACIENS

Pharmacie Larose
H. LAROSE, L. P.H.
PROP.
82, ELLICE
BEAUHARNOIS
Tél.:
268-3004
268-3336

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

VETERINAIRE

COQUERELLES et RATS
Faites désinfecter vos maisons et établissements publics
Poison à rats très efficace.
L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-5515
Valleyfield

APPELEZ 373-7272
pour vos annonces

DANS LA LIGUE DES AS

St-Timothée cède devant le Bazar

La série finale de la ligue de balle des AS est maintenant terminée et le Bazar a causé une agréable surprise à ses supporteurs en disposant du St-Timothée par 4 victoires contre une seule défaite.

Le Bazar s'était mérité le droit à la finale en disposant du Pharmacie Lemay et le St-Timothée avait eu raison du Marché St-Laurent dans l'autre semi-finale.

Après avoir joué de malchance dans la 1ère partie pour perdre au compte de 4 à 3, le Bazar s'est résolument mis à l'oeuvre pour remporter 4 victoires d'affilée dont la plus décisive fut sans doute la 5ème et dernière partie alors que le Bazar a totalement dominé pour remporter une victoire facile de 9 à 1. Dans cette joute André Major a eu raison de Louis Poirier au monticule.

Les nombreux partisans qui se sont rendus en grand nombre au Parc Leduc afin de suivre les éliminatoires en ont certainement eu pour leur argent si l'on se fie aux nombreux matchs serrés qui s'y sont disputés.

Samedi le 14 septembre, la ligue des AS couronnera sa saison pour l'année 1968 par une danse et la distribution des trophées et plaques aux clubs et joueurs méritants.

On sait que le St-Timothée s'est assuré le championnat de la saison régulière et que le Bazar vient de remporter les séries éliminatoires. Chez les honneurs individuels, Gaétan Soucy a été couronné champion lanceur et Gilles Lafrenière champion frappeur.

Des plaques seront aussi remises au joueur le plus utile à son équipe, au joueur le plus gentilhomme de la saison, au meilleur instructeur et au joueur qui s'est le plus distingué durant les séries éliminatoires.

Nous vous donnerons la semaine prochaine la liste complète des gagnants de ces trophées et plaques.

Donc, MERCI à tous les fervents qui ont encouragé la ligue des AS durant la dernière saison et BRAVO aux équipes gagnantes.

G. Vinet, prés.

Signature du livre d'or

En présence du premier magistrat de la Cité, Son Honneur le maire Robert Cauchon, la reine des fêtes du 25e anniversaire de fondation de la Garde Dollard Des Ormeaux de Salaberry de Valleyfield, officiait à la signature du livre d'or de la récente réception civique organisée afin de souligner cet évènement dans l'histoire de notre Cité.

Pour être bien renseigné, visitez le SALON DU CHASSEUR QUEBECOIS

A quelques jours près de la nouvelle saison de la chasse, peut-être vous posez-vous un tas de questions sur le bon calibre d'armes à feu à employer pour tel ou tel gibier, sur la bonne façon de le chasser, de le bien conserver une fois abattu, de l'apprêter et que savons-nous encore ?

Peut-être également êtes-vous désireux de connaitre les nouveautés dans le sport de la chasse ou du tir ? A-t-on mis sur le marché de nouvelles armes, de nouvelles munitions ? Y a-t-il de nouveaux territoires accessibles, de nouveaux règlements ? qu'est-ce qui sera à la mode cet automne dans le port de vêtements du chasseur ? Enfin, qu'est-ce qui se brasse dans ce vaste monde de la chasse ?

Autant de problèmes auxquels vous trouverez probablement des solutions en visitant le premier "SALON DU CHASSEUR QUEBECOIS" qui sera présenté au populaire Centre sportif Paul Sauvé du 11 au 15 septembre.

Si les promoteurs de cette première exposition ont voulu lui donner avant tout un caractère scientifique, ils n'ont pas pour autant négligé l'aspect éducatif et chaque visiteur, du plus humble au plus savant chasseur, pourra y trouver son compte.

Les ministères du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et des Terres et Forêts, plusieurs associations qui se spécialisent dans la conservation et nombre d'entreprises internationales, nationales, locales et artisanales auront "pignon sur forêt" au Centre Sauvé et leurs représentants, triés sur le volet, se feront un devoir de bien renseigner le public sur tout ce qui se passe dans le monde de la chasse. D'ailleurs, bien renseigner le public est le motto que se sont donné les organisateurs du premier "SALON DU CHASSEUR QUEBECOIS".

CLUB ROTARY CLUB
BIENTOT BIENTOT

UN PROJET PHENOMENAI DU CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD

SURVEILLEZ LA GAZETTE DE VALLEYFIELD LA SEMAINE PROCHAINE

CHASSEURS

C'EST LE TEMPS DE CHOISIR
NOUS AVONS TOUS LES ARTICLES NECESSAIRES POUR LA CHASSE

CANARDS
(Decoys)
EN PAPIER MACHE
EN PLASTIQUE
- MALLARD
- BLACK
- PINTAILS

MUNITIONS
BALLES DOMINION
CARTOUCHES
C.-I.-L. ET
WINCHESTER

BALLES
POUR TOUS GENRES DE CARABINES

- CARABINES
- SACS A FUSIL
- SAC DE PORTAGE
- NETTOYEUR A FUSILS
- PROTECTEUR POUR EPAULE

FUSILS

- WINCHESTER
- COEY
- B.S.A.
- BROWNING BELGE

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

FERRONNERIE
C. CHATEL ENRG.
CHARLEMAGNE CHATEL, PROP.
107, rue Alexandre Tél. 373-5323
VALLEYFIELD

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER
VOUS SEREZ FIERES DE PORTER DES
Fourrures
JEUNES ET ELEGANTES
SIGNEES
Les Fourrures GUINDON Inc.

Choix complet
MANTEAUX
DE
FOURRURE
- ETOLES

Selection
.. Manteaux ..
De cuir
- Avec ou sans fourrure
- Toutes les teintes
- Longs ou courts

Les Fourrures
GUINDON INC.
49, DU MARCHE TEL. 373-5941
VALLEYFIELD

Pour vous

Mesdames

Par MICHELE GAUTHIER
373-7272

La pension de vieillesse

Si vous êtes né en janvier 1903, vous devriez faire parvenir votre formule de demande de pension de sécurité de la vieillesse au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dès le mois d'août 1968 ou le plus tôt possible après cette date. Si vous envoyez votre formule de demande en juillet, vous recevrez votre premier chèque dès janvier 1969.

L'âge d'admissibilité est réduit, d'année en année, de 70 à 65 ans. Etaient admissibles en janvier 1968, les personnes âgées de 67 ans; le seront, en janvier 1969, celles qui seront âgées de 66 ans et, en janvier 1970, celles qui seront âgées de 65 ans.

Vous devez cependant vous rappeler que la pension de sécurité de la vieillesse ne vous sera accordée que si vous en faites la demande. Ce n'est que lorsque le directeur régional de la Sécurité de la vieillesse aura reçu votre demande et l'aura approuvée que vous recevrez votre pension mensuelle. Les deux seules conditions d'admissibilité à la pension sont l'âge et la résidence.

Vous pouvez vous procurer les formules de demande en vous adressant, soit à un bureau de poste, soit au bureau régional de la Sécurité de la vieillesse situé dans la capitale de votre province.

Un nouveau film au Médithéâtre

Un nouveau documentaire intitulé "Myocardial Revascularization" vient de s'ajouter aux trois films présentés au médithéâtre de l'ensemble thématique "L'Homme, la Vie et la Santé", dans l'île Sainte-Hélène, à la Terre des Hommes.

Ce film décrit la méthode Vineberg, technique canadienne développée et mise au point au McGill Medical College et à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, pour le rétablissement de la circulation sanguine dans le coeur humain. Adopté par les grands centres médicaux, ce procédé est maintenant utilisé au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Le film a été dirigé par le Dr Bernard V. Dryer pour le compte de la Upjohn Pharmaceutical Corporation, producteur de la série "Vanguard of Medicine". La plus grande partie du documentaire a été filmée à Montréal par les Films Vega de Montréal, en collaboration avec Wexler Film Productions, Inc., de Los Angeles. Le Dr Dryer était assisté du Dr C.F.D. Ackman, jr., et du Dr Arthur M. Vineberg, également de Montréal.

Ce documentaire a obtenu le "Golden Eagle Award", qui est l'équivalent d'un Oscar pour les films scientifiques en médecine.

L'horaire des films présentés au médithéâtre est le suivant:

Le film du Médithéâtre: 10:30 h. (et à la demie de toutes les heures jusqu'à 20:30 h.)

La Greffe du coeur: 11:00 h., 14:00 h., 17:00 h. et 20:00 h.

Cent ans de médecine canadienne: 13:00 h. (en anglais); 16:00 h. (en français) et 19:00 h. (en anglais).

Myocardial Revascularization: 12:00 h., 15:00 h. et 18:00 h (en anglais).

DECES

M. Ovila Leduc

A Salaberry-de-Valleyfield, le 4 septembre, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ovila Leduc, époux de Yvonne Lafrance, demeurant 11 rue Arthur.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 7 septembre, des Salons E. Montpetit & Fils, 145 St-Laurent, pour l'église du Sacré-Coeur à 10 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Arthur Georges Searle

A Salaberry-de-Valleyfield, de 5 septembre, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Georges Searle, époux de feu Fleurina Malboeuf, demeurant 17 Robb.

Les funérailles ont eu lieu le 9 septembre, des Salons E. Montpetit & Fils 315 Danis, pour l'église Notre-Dame de Bellerive à 10 hres. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Patrick Caron

A St-Timothée, le 6 septembre, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Patrick Caron, époux de feu Louisa Lafontaine, demeurant Rang Double.

Les funérailles ont eu lieu le 10, des Salons E. Montpetit & Fils, 145 St-Laurent, pour l'église de St-Timothée à 10 heures. L'inhumation eut lieu à St-Louis de Gonzague.

M. Jean-Baptiste Lefebvre

A St-Stanislas, le 7 septembre, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Lefebvre, époux en premières noces de feu Marisa Mailloux et en secondes noces de feu Rosalina Fortier, Demeurant rang de la Baie St-Stanislas.

Les funérailles ont eu lieu le 10, des Salons J. A. Larin & Fils 317 Victoria, pour l'église de St-Stanislas de Kostka à 10 hres.

M. Roméo Primeau

A Valleyfield, le 17 août, est décédé M. Roméo Primeau à l'âge de 65 ans. Le dernier d'une famille de 18 enfants né à Ormstown, il épousa Mabel Viens qui décéda en 1945.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse Rita Quevillon ses enfants M. et Mme Ervin Primeau, (Françoise Trottier) M. et Mme Roméo Doyon, Irène, M. et Mme Maurice Lethat, Eveline ainsi que Yves et Michel Primeau.

Ses petits-enfants Liane et Ronald Doyon, André, Francine et Richard Primeau.

Une grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 20 août au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Sincère sympathies à la famille.

REMERCIEMENTS

La famille Elie André remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie lors du décès de M. Elie André, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, prières, visites ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au régistre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Secrets

Cette année, ne laissez plus passer la saison des richesses colorées d'automne sans en faire provision dans votre garde-manger. D'ailleurs qui n'a pas eu l'irrésistible envie de conserver le parfum et le goût de ces délices et de consacrer un peu de temps aux confitures, gelées et conserves au vinaigre.

Mais, les résultats ne sont peut-être pas toujours des plus satisfaisants. Rien de plus triste en effet que de voir des confitures se détériorer ou des oignons se teinter de rose. Mais rassurez-vous, il est possible de remédier à tout ceci avec soin et minutie.

A cet effet, voici donc quelques réponses aux questions les plus fréquemment posées aux économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada:

Peut-on stériliser les bocaux au four et comment ?

Si vous avez une cuisinière de modèle récent, vous pouvez très bien stériliser au four. Il s'agit de laver et rincer les bocaux puis de les placer sur la grille du four, les réchauffer à 225°F. au moins 10 minutes, retirer du four à mesure que vous en avez besoin et laisser refroidir un peu avant de les remplir. Cependant, si votre cuisinière est moins récente, il est préférable de stériliser au bain d'eau bouillante ou au cuiseur sous pression. La raison en est simple, c'est qu'ordinairement l'élément supérieur du four s'éteint lorsque la température indiquée est atteinte. Dans le cas d'un modèle récent seul l'élément du bas s'allume temporairement; dans le cas d'un modèle moins récent les éléments du haut et du bas s'allument tous les deux. Ceci donne beaucoup trop de chaleur et les rondelles de caoutchouc tendent à sécher amenant ainsi une fermeture moins complète.

Est-il nécessaire d'équeuter les pommes et d'épépiner les raisins avant de les cuire et d'en faire des gelées ?

Il n'est pas nécessaire d'enlever les queues des pommes avant de les faire cuire. Cependant, il est préférable d'épépiner les raisins car les pépins peuvent donner un goût amer au produit final.

Comment est-il possible de savoir si la gelée est cuite ?

Il s'agit de plonger une cuillère en métal dans le sirop bouillant; retirez-la, tenez au-dessus de la marmite et laissez couler le long des parois. Quand deux gouttes se forment et se joignent pour couler ensemble formant une "nappe", la consistance de la gelée est atteinte. Retirez immédiatement du feu puisqu'une cuisson plus longue rendrait la gelée caoutchouteuse.

Quels facteurs occasionnent les moisissures des confitures?

Ceci peut être dû à trois facteurs :

1. — Il se peut que les confitures n'aient pas cuit assez longtemps;

2. — ou que la stérilisation n'ait pas été bien faite (il faut stériliser non seulement les bocaux mais aussi les couvercles de verre et de métal et tous les plats et ustensiles servant à préparer les confitures);

3. — ou encore que le bocal ne ferme pas hermétiquement (il est bon d'examiner attentivement chaque bocal afin de s'assurer qu'il n'est pas fêlé, que le bord du col et le couvercle ne sont pas ébréchés. Remplacez toujours par des cercles de métal neufs ceux qui sont fendus, pliés, élargis ou rouillés; les couvercles de métal dont les bords intérieurs sont enduits d'un composé de caoutchouc ne doivent pas être utilisés une deuxième fois).

Est-il possible d'obtenir des cornichons identiques à ceux vendus dans le commerce ?

Ceci est à peu près impossible puisque les maîtresses de maison ne possèdent pas l'équipement dont disposent les manufacturiers. Dans la publication intitulée "Confitures, gelées, marinades", vous trouverez deux recettes de cornichons dont le procédé se rapproche peu de la méthode commerciale et qui donne un produit final de belle couleur. Cette brochure est distribuée gratuitement à toutes celles qui en font la demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

A quoi attribue-t-on la décoloration des cornichons ?

La décoloration des cornichons peut être attribuée aux facteurs suivants: saumure pas assez concentrée ou pas assez chaude lorsqu'elle est versée sur les cornichons ou cuisson trop longue.

Comment peut-on empêcher les oignons de se teinter de rose ?

Une fois les petits oignons pelés, versez dessus de l'eau bouillante salée et laissez reposer toute la nuit. Le lendemain, égouttez, rincez à l'eau froide et égouttez de nouveau. Faites bouillir vinaigre, sucre et épices; ajoutez-y les oignons et amenez à ébullition. Aussitôt que le tout bout à gros bouillon, retirez du feu et placez immédiatement les oignons dans des bocaux. Recouvrez de vinaigre bouillant et scellez. Ce traitement détruira les enzymes tout en ne cuisant pas les oignons.

Un dernier conseil:

Vos provisions de fruits et de légumes seront parfaites et se conserveront longtemps si vous choisissez des produits frais, pas trop mûrs et si vous les traitez avec soin. Ce sont vraiment des pierres précieuses dont vous saurez vous enorgueillir.

Notes sociales

Bons souhaits de fête à Mlles Ghyslaine Parent et Suzanne Filiatrault, ainsi qu'à Mmes Herménégilde Sauvé et Auguste Boyer du Cercle Missionnaire Notre-Dame de Bellerive qui célèbrent cette semaine leur anniversaire de naissance. De la part de leurs compagnes.

—O—

Meilleurs voeux de bonne fête à MM. Raynald et André Joubarne de Montréal, à l'occasion de leur anniversaire de naissance qui a lieu cette semaine. De la part de leurs cousines de Valleyfield.

—O—

M. et Mme Raymond Dubois de St-Jovite visitaient leurs parents de Valleyfield, la fin de semaine dernière.

—O—

Prompt rétablissement à Mlle Lise Lavigne qui est actuellement en repos au Pavillon Lesage à Montpellier. De la part de son amie Jeannine de Valleyfield.

—O—

Meilleurs voeux de bonne fête à Mlle Michèle Gauthier, rédactrice à La Gazette, fille

(Suite à la page 17)

Omelette espagnole, pommes de terre frites

L'omelette que nous appelons "espagnole" est originaire de la côte du Pacifique. En Espagne, on l'apprête avec des morceaux de viande des légumes et des pommes de terre. Au Canada, on la sert avec une délicieuse sauce aux tomates. Accompagnée de frites, l'omelette espagnole constitue un mets nourrissant.

- ¼ tasse d'huile d'arachides
- ½ tasse d'oignons hachés
- 1/3 tasse de poivrons verts hachés
- 1 boite (7½ on.) de sauce aux tomates
- ½ tasse d'eau
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poudre chili
- 8 oeufs
- ½ tasse de lait
- poivre

Préparation de la sauce:

Faire chauffer 2 c. à table d'huile d'arachides dans une casserole. Faire revenir les oignons et le poivron vert dans l'huile jusqu'à ce qu'ils soient tendres en remuant de temps en temps. Ajouter la sauce aux tomates, l'eau, ½ c. à thé de sel et la poudre chili. Amener à ébullition. Laisser mijoter sans couvrir de 10 à 15 minutes, en remuant de temps en temps.

Préparation de l'omelette:

Battre les oeufs, le lait, l'autre ½ c. à thé de sel et le poivre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Faire chauffer lentement les 2 autres c. à table d'huile d'arachide dans un grand poêlon. Ajouter rapidement le mélange aux oeufs et cuire sur feu doux. A mesure que le fond de l'omelette cuit, soulever les bords avec une spatule; remuer le poêlon afin que les oeufs non cuits coulent vers le fond et cuisent. Remuer ainsi jusqu'à ce que le tout soit cuit. Décoller légèrement avec la spatule. Plier ou rouler. Déposer sur un plat de service chaud. Servir l'omelette immédiatement avec la sauce chaude.

4 portions.

Pommes de Terre Frites (méthode de la double friture)

S'il est trop long de préparer des frites quand vous avez des invités, essayez cette méthode rapide.

2 livres de pommes de terre (environ 6 pommes de terre moyennes) lavées et pelées.
de l'huile d'arachides
du sel

Coupez les pommes de terre de façon à former des bâtonnets de 3/8" de côté. Laissez-les tremper au moins 15 minutes dans de l'eau très froide, puis séchez à fond.

Faites frire les pommes de terre, peu à la fois, dans une bonne quantité d'huile d'arachides très chaude, 5 à 6 minutes environ, jusqu'au moment où elles deviennent tendres sans être brunies. Retirez-les et égouttez-les sur des serviettes en papier.

Laissez-les ainsi à la température de la pièce jusqu'à ce que vous soyez prête à servir.

Juste avant de servir les frites, plongez-les par petites quantités, 2 à 3 minutes dans l'huile d'arachides chaude (390° F.) jusqu'à ce qu'elles deviennent croustillantes et dorées. Retirez-les et égouttez-les sur des serviettes en papier. Salez; servez immédiatement. Donne 5 à 6 portions.

Annoncez

DANS LA GAZETTE

Notes sociales

(Suite de la page 16)

de M. et Mme Jean-Marie Gauthier de Valleyfield, qui célèbre aujourd'hui, le 12 septembre, son anniversaire de naissance. De la part de M. et Mme Armand Guimond et de Mlle Lucien Miron.

—0—

CONSEIL DES HOMMES ET FEMMES DE LA LIGUE DE POCHE INC. DE BELLERIVE

HOMMES :

Président: Yvan Leduc, 6e année consécutive; Vice-Président: Raymond Larocque; Secrétaire: Gérald MsSweem; Trésorier: Jean-Paul Derepentigny; Publiciste: Richard Larocque; Compteur de moyenne: André Amyot; Arbitre: Michel Amyot; Vérificateur de livre: Georges Godin.

FEMMES :

Présidente: Jeannine Vallée; Vice-Présidente: Lucille Bougie; Secrétaire: Margot Demers; Trésorière: Lise Bergevin; Publiciste: Huguette Gauthier; Compteur de moyenne : Huguette Gauthier et Thérèse Amyot; Arbitre: Cécilia Bergevin; Vérificateur de livre : Alice Boutin.

Tous ceux qui sont intéressés à jouer de se rendre à l'école Ste-Agnès, mercredi soir le 11 pour les hommes et jeudi soir le 12 pour les femmes à 7 hres.

Richard Larocque, pub.

Bonne fête

Heureux anniversaire à Mlle Thérèse Jolicoeur, dont l'anniversaire de naissance aura lieu la 14 septembre. De la part de son père, sa mère ses soeurs, et son frère ainsi que ses beaux-frères.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Origène Lavoie (Marthe Beaudin) pour leur magnifique petite Pascale, née le 4 septembre à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Futurs Conjoints

M. Jacques-Yves Hallé de la paroisse Sacré-Coeur, et Collette Dupont de la paroisse Ste-Cécile.

M. Denis Richer de la paroisse St-Augustin et Louise Pomerleau de la paroisse Ste-Cécile.

M Claude Latour de la paroisse Immaculée - Conception et Monique Labelle de St-Joseph Artisan.

M. René Bourdage de la paroisse Sacré-Coeur, et Ginette Lebeuf de la Paroisse Immaculée-Conception.

Horoscope de la semaine

LE BELIER

Il faut sortir de l'engrenage où vous êtes. Un être vous charme. Ne vous inquiétez pas. Une idée essentielle prévaut. Un projet est remis à plus tard. Vous effectuez un tour de force. Méfiez-vous des apparences. Une étincelle peut allumer un feu.

LE TAUREAU

On vous fait une proposition alléchante. Une personne vous renseigne. On s'entend pour vous plaire. Vous donnez suite à une idée. Vous êtes bien obligeant. On vous facilite une réponse. Vous accaparez la vedette. Un être est aux aguets. Ne tombez pas dans le panneau.

LES GEMEAUX

Vous faites une suggestion utile. Une personne a des sous-entendus. Ne faites pas la sourde oreille. Vous prenez les rênes. Ne vous abaissez pas. Une attitude est confuse. Vous succombez à une tentation. Un incident vous favorise. On ne prend pas les mouches avec du vinaigre.

LE CANCER

On lit dans votre jeu. Vous avez plusieurs chats à fouetter. L'autre sexe est parfois trop exigeant. Le temps presse. L'encouragement ne vous manque pas. Question délicate. Vous différez d'opinion. On frappe chez vous. Des rumeurs circulent.

LE LION

Vous entreprenez une enquête fructueuse. La vie paraît en rose. Une personne est attirante. Vous vous immiscez dans un nouveau groupe. Votre diplomatie est étonnante. Vous savez vous adapter à toutes les circonstances. Une voix vous transporte. Pas de demi-mesures.

LA VIERGE

Votre activité redouble. Les circonstances n'ont pas toujours le même aspect. Ne revenez pas en arrière. Service très apprécié. Vous êtes enthousiaste. Nouvelle intéressante. Vous avez beaucoup de personnalité. La philosophie est une belle vertu. Un oiseau chante.

LA BALANCE

Votre penchant est critiqué. Vos idées sont bien personnelles. Ne vous égarez pas. Tout arrive pour le mieux. Il ne faut pas vous compromettre. Votre enthousiasme constitue votre actif. Vous êtes à la portée de votre but. Un rendez-vous vous désappointe. Tout n'est pas permis.

LE SCORPION

Votre confiance augmente. Entrez dans la danse. Une constatation change la face des choses. Vous parlez avec chaleur. On vous donne gain de cause. Les opinions vont leur train. Vous parez un coup sournois. Vous revenez à une idée première.

LE SAGITTAIRE

Une rencontre change vos impressions. L'autre sexe vous fait une promesse. Il faut savoir voir clair. Une personne aimée vous renseigne. N'attaquez rien de front aujourd'hui. Une surprise fait jaser. Une attitude est mal comprise. Votre délicatesse l'emporte haut la main.

LE CAPRICORNE

On ne peut rien vous cacher. Un visage vous sourit. Vous savez faire les choses. Votre objectif se précise. Vous avez le sens des proportions. Une nouvelle vous donne satisfaction. Une personne s'inquiète outre mesure. Un souvenir vous remet en joie.

LE VERSEAU

L'autre sexe vous suit partout. Incident passionnant. Le tort n'est pas d'un seul côté. Grand émoi près de vous. Une personne se contente de peu. Vous affirmez votre supériorité. Vous êtes sous une bonne étoile. Impossible de vous concentrer. Un nouveau venu vous fige.

LES POISSONS

Il faut vous concentrer davantage. Vous engagez votre parole. Une aventure en vaut la peine. Vous surprenez fortunement un secret. Vos affaires progressent rapidement. Tout se met à chanter autour de vous. Vous faites de nouvelles connaissances.

Notre Santé

LA BASSE PRESSION

Bien des gens s'imaginent à tort que la basse pression et une faible numération sont la même chose, mais l'Association Médicale Canadienne nous explique que ce sont deux choses tout à fait différentes.

Une faible numération, c'est-à-dire une nombre de globules sanguins plus faible que la normale, indique que la teneur de sang en hémoglobine (qui sert à transporter l'oxygène) est en-dessous de la normale; autrement dit, qu'il y a anémie. C'est toujours un symptôme de quelque trouble sousjacent qui exige un examen soigneux pour en déterminer la cause précise.

La basse pression désigne une situation où la pression du sang d'un patient — c'est-à-dire la force avec laquelle il est poussé dans les vaisseaux sanguins — est plus faible qu'on ne s'y attendrait en comparaison d'autres personnes du même groupe d'âge. (Le terme s'emploie aussi dans des états de choc ou d'hémorragie où la pression du sang est faible et représente la réaction de l'organisme à des causes spécifiques).

L'A.M.C. dit que ce n'est ni prudent ni juste de dire à quelqu'un qui se sent bien et ne présente aucun symptôme spécifique que sa pression est basse — simplement parce qu'on l'a constaté au cours d'un examen médical de routine. Une telle personne sera probablement mieux à la longue qu'une autre dont la pression est considérée comme normale.

Un symptôme qui se rattache à la soi-disant basse pression du sang est l'étourdissement dû à l'hypotension posturale. Ordinairement le malade se sont étourdi, surtout quand il passe de la position couchée à la position assise ou debout. Cela n'a réellement pas une grande importance et peut être évité complètement en changeant de position plus lentement.

Magnifique réception à l'Hôtel de Ville

En l'honnur du 25e anniversaire de fondation de la Garde Dollard des Ormeaux de notre Cité, une magnifique réception civique avait lieu récemment en la salle de l'Hôtel de Ville. On remarque de gauche à droite dans la photo, M. l'échevin Georges Leduc, le major Georges Tardif, le 1er Vice-président,, M. Jacques Merrizzi de la Garde Nativité de Cornwall, la reine Mlle Françine Joannette, le Lieutenant Colonel Claude Baron, vice-président de la Fédération des Gardes et président de l'Union Diocésaine de Trois-Rivières, Son Honneur M. le maire Robert Cauchon, le Lieutenant Colonel William Miner, président de la Garde Dollard et président de l'Union du Haut St-Laurent, M. l'abbé Roméo Major, aumônier de la Garde Nativité de Cornwall, le Lieutenant Colonel Georges Emile St-Onge, Commandant de la Garde Champlain de Valleyfield et Commandant de l'Union du Haut St-Laurent.

ATTENTION

A L'OUVERTURE DES CLASSES

Nous avons en magasin les tuniques règlementaires grises de 4 ans à 16 ans, les blazers verts, aussi les jupes et les blouses blanches ainsi que tous les articles de classe de la 1ère à la 12e année.

AU ROI DES AUBAINES

46 ELLICE 373-5281

VALLEYFIELD

DANDURAND
Cosmétiques
103 Du Marché

Mme
F. Dandurand
PROP.
TEL. 373-5225

Chez
Françoise
Corsetière
97, DU MARCHE
Valleyfield

POUR
- LOUER
- VENDRE
- ACHETER

UN SERVICE EFFICACE A

à votre service toutes les semaines

Utilisez toujours
LES ANNONCES CLASSEES
DE
LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Vous n'avez qu'à signaler

373-7272

Un récidiviste criminellement responsable de la mort du boxeur noir Robert Croxen retrouvé tué à St-Timothée

Un récidiviste de 25 ans, bien connu dans les milieux interlopes de la métropole Bryce Richardson, a été tenu criminellement responsible, hier, devant le coroner Laurin Lapointe, de la mort de Robert Croxen, un Noir de 31 ans, qui fut retrouvé sans vie dans une malle dans un champ de St-Timothée, près de Valleyfield, le 11 août dernier.

Après avoir entendu une série de témoignages dont le plus accablant fut sans contredit celui d'une jeune fille de 22 ans, dont l'identité n'a pu être révélée, le coroner Laurin Lapointe, qui fut désigné comme coroner "ad hoc" dans cette affaire par le ministère de la Justice, n'a pas eu d'autre alternative que de rendre un verdict de responsabilité criminelle contre Richardson.

Cours de feu

Cette jeune fille, qui fut la dernière personne à témoigner hier après-midi, a racontré, devant la cour, que le soir du 9 août 1968, elle se trouvait dans l'appartement 1401 au 4311 rue Old Orchard à Montréal avec Richardson, Croxen et une autre jeune femme qu'elle a identifiée comme étant Mme Jacques Brochu (Aline Giguère).

Alors qu'elle était à la chambre de toilette, elle aurait entendu, toujours selon son témoignage, un coup de feu, puis deux autres. Elle sortit précipitamment de la chambre de toilette et se buta à Richardson qui lui aurait déclaré: "N'aie pas peur. Je ne te ferai aucun mal."

Prise de panique, elle se serait enfuie de l'appartement, suivie d'Aline Giguère, héla un taxi et se rendit dansh un restaurant du centre-ville.

Eléments importants

La première partie de son témoignage avait permis auparavant de dégager certains éléments importants reliant de façon circonstancielle Richardson au drame.

C'est ainsi que le coroner a appris par la bouche de cette jeune fille que le soir où Croxen aurait été tué. Richardson a passé une partie de la soirée avec elle, tout d'abord dans un restaurant de la rue Upper Lachine Road et ensuite au cabaret Esquire Show Bar.

En sortant de ce cabaret, le couple aurait rencontré Croxen et ce dernier les aurait suivis à l'appartement de Richardson (au 4311 Old Orchard, app. 1401) où se trouvait déjà Aline Giguère (la concubine de Richardson).

La jeune fille affirma ensuite qu'à son arrivée à l'appartement, Croxen a pris place sur une chaise grise dans le salon. C'est la dernière fois qu'elle le vit vivant. Après les coups de feu, elle quitta l'appartement à la hâte sans avoir remarqué toutefois de cadavre.

Protection de la cour

Un autre témoignage important fut celui d'Aline Giguère, agée de 30 ans la concubine de Richardson.

Témoignant sous la protection de la Cour Aline Giguère raconta ce qui suit: Le soir du 9 août 1968 elle passa la soirée dans l'appartement 1401 du 4311 rue Old Orchard qu'elle occupait depuis un certain temps avec Richardson. Elle a vu Richardson jusque vers 10 h. 30 heure où ce dernier serait parti.

Vers 2h. 45 du matin, elle est descendue dans le hall d'entrée de la maison de rapport. Elle vit arriver son amant avec un Noir et une jeune fille blonde. Elle monta à l'appartement avec eux, se querella avec Richardson et partit avec la jeune fille blonde pour prendre un repas dans un restaurant du centre-ille.

En montant dans le taxi, elle affirma toutefois avoir vu un Noir devant la maison de rapport. Par la suite, elle et Richardson auraient passé la nuit ensemble dans leur appartement puis seraient partis pour Québec le lendemain.

C'est à cet endroit d'ailleurs que le couple fut arrêté par des policiers.

Cinq balles dans la tête

Au début de l'audience, plusieurs personnes avaient présenté des témoignages de moindre importance.

Le Dr. Jean Houde, médecin légiste, est venu expliquer les raisons scientifiques de la mort de Croxen.

Selon son témoignage, la mort du Noir aurait été causée par une hémorragie occasionnée par 5 projectiles dans la région de la tête.

Mme Robert Croxen, 29 ans, vint ensuite raconter devant la Cour qu'elle vivait séparée de son mari depuis 1 an et demi. C'est d'ailleurs elle qui procéda à l'identification de la victime.

Par la suite, le caporal Léopold Bougie de la Sûreté du Québec produisit devant le coroner Lapointe un plan de l'appartement 1401 où se serait déroulé le drame.

Après avoir entendu tous ces témoignages, le coroner Lapointe rendit un verdict de responsabilité criminelle contre Bryce Richarson.

Ce dernier sera d'ailleurs formellement accusé de meurtre non qualifié ce matin en Cour criminelle.

Richardson et Aline Giguère étaient représentés par Me Laurence Corriveau de Québec et Me Marcel Beauchemin agissait comme procureur de la Couronne.

En cour du magistrat du comté de B'harnois

Assaut

Devant le Juge Maurice Patron, vendredi dernier, André Poulin de Valleyfield, a été condamné au temps fait, soit 8 jours de prison pour assaut sur son épouse. Sous l'accusation d'avoir conduit son véhicule-automobile lorsque ses facultées étaient diminuées par l'alcool, on le condamna à $100. d'amende et les frais, à défaut un mois de prison et son permis a été suspendu pour une période de trois mois. A défaut un mois de prison. Pour avoir résisté à la police, on le condamna à $50. d'amende et les frais, à défaut 8 jours, tandis qu'il devra fournir un cautionnement et garder la paix durant un an, à défaut trois mois.

Vol

Un indien de la réserve de St-Régis, Denis George, a reconnu sa culpabilité, vendredi dernier à l'accusation du vol de 3 cartons de cigarettes et de barres de chocolats, pour une valeur de $13.00, le 25 août dernier, à la salle locale. Sa sentence a été remise au 9 septembre.

Donald Desrosiers de Valleyfield a reconnu sa culpablité à l'accusation du vol d'un camion International d'une valeur de $800. le 6 septembre dernier. Sa sentence a été remise au 16 septembre. Son compagnon de voyage, Michel Lauzon, plaida non coupable et son enquête préliminaire à été remise au 10 septembre.

Assault

Jean Jacques Lerpux de Valleyfield, a été accusé d'avoir assailli Mme Lucille Baril, à Rivière Beaudette, le 25 août dernier, ainsi que M. Moral Côté, à Valleyfield le même jour. Il plaida non coupable dans les deux cas, et son procès a été fixé au 15 novembre. Sur un cautionnement de $100. en argent, il obtiendra sa liberté provisoire.

Faux chèques

Deux personnes de St-Timothée, Mme Jeanne Poissant et M. Jacques Barsalou devront subir leur enquête préliminaire respective le 12 septembre prochain, après avoir plaidé non coupable d'avoir obtenu les biens et services de M. Gilles Rivest à l'aide de faux chèques. Mme Poissant pour un montant de $1200., tandis que le montant de M. Barsalou est de $300.

Augmentation des rentes en 1969

Pour la deuxième année consécutive, les montants de prestations versées en vertu du Régime de rentes du Québec seront haussés, annonce M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes. L'augmentation entrera en vigueur à compter de janvier 1969.

Cette majoration est consécutive à l'accroissement de deux pour cent de l'indice des rentes dont le ministère du Revenu fait le calcul, chaque année, en se basant sur l'indice des prix à la consommation. A la suite de la hausse de l'indice des rentes, le maximum des gains admissibles aux fins du Régime de rentes passera de $5,100 à $5,200 par année, ce qui entrainera aussi une hausse du montant maximum des contributions annuelles.

Rente de retraite

Toutes les prestations de retraite en cours de paiement à la fin de la présente année augmenteront de deux pour cent en janvier prochain. Quelque 10,000 bénéficiaires profiteront de cet avantage.

Rentes de survivant

La Régie des rentes verse des rentes de survivant depuis février dernier. Les prestations de cette catégorie, payables à la fin de 1968, seront aussi accrues de deux pour cent en 1969. La rente d'orphelin passera de $25.50 à $26.01 par mois. La rente de veuve et la rente de veuf invalide sont constituées d'un montant à taux uniforme qui passera de $25.50 à $26.01 et d'un montant basé sur la rente de retraite du cotisant qui sera aussi majoré.

Les prestations qui deviendront payables en 1969 vont aussi réfléter la hausse de l'indice des rentes.

ORMSTOWN

Tournoi de balle-molle

Pour la première année à Ormstown, les femmes ont formé des clubs de balle-molle et il y aura un tournoi le dimanche 12 septembre prochain au terrain de balle-molle situé tout près de l'Ecole Jean XXIII. Les joutes commenceront à 9 hres a.m. pour se terminer à 10:30 hres le soir. Douze clubs sont au programme. Un trophée avec bourse de $25.00 sera offert aux gagnantes et un prix de consolation de dix dollars au club perdant. Les gens d'Ormstown et de la région sont invités à venir encourager les "Loisirs féminins" chez nous.

Félicitations à M. André Biron qui a été l'heureux gagnant au prix de $500 au tirage du club Dom Bosco de Valleyfield pour le mois d'Août et à M. Bob Greig qui fut l'heureux gagnant de $500. pour le mois de septembre. Les billets avaient été vendus par M. Charles E. Parent d'Ormstown.

POUR VOS ANNONCES
APPELEZ
373-7272

L'HOMME BIEN MIS
s'habille
CHEZ HENRI
11 rue CHAUSSE VALLEYFIELD

MAINTENANT
VOTRE JOURNAL
LA GAZETTE
occupe de nouveaux bureaux à
70, RUE CHAMPLAIN
Salaberry-de-Valleyfield
373 - 7272

POUR MARIAGE
Salle de réceptions
RESTAURANT
SAM-PAN
Café
Tel: 373-7090
Livraison Gratuite - Free Delivery

Cours de formation industrielle

Les cours de formation industrielle auxquels participent les employés de la filature Specialty comportent des stages aux ateliers de cardage, de filage et de tissage aux usines Gault et Salaberry, dont l'outillage ultra-moderne est bien différent. Luc Archambeault et Albert Chenaille s'initient au mécanisme des plus nouveaux métiers à filer, sous la direction de l'instructeur Marcel Lachance (au centre), en présence du contremaître- instructeur Gérard Plante.

Cours théoriques

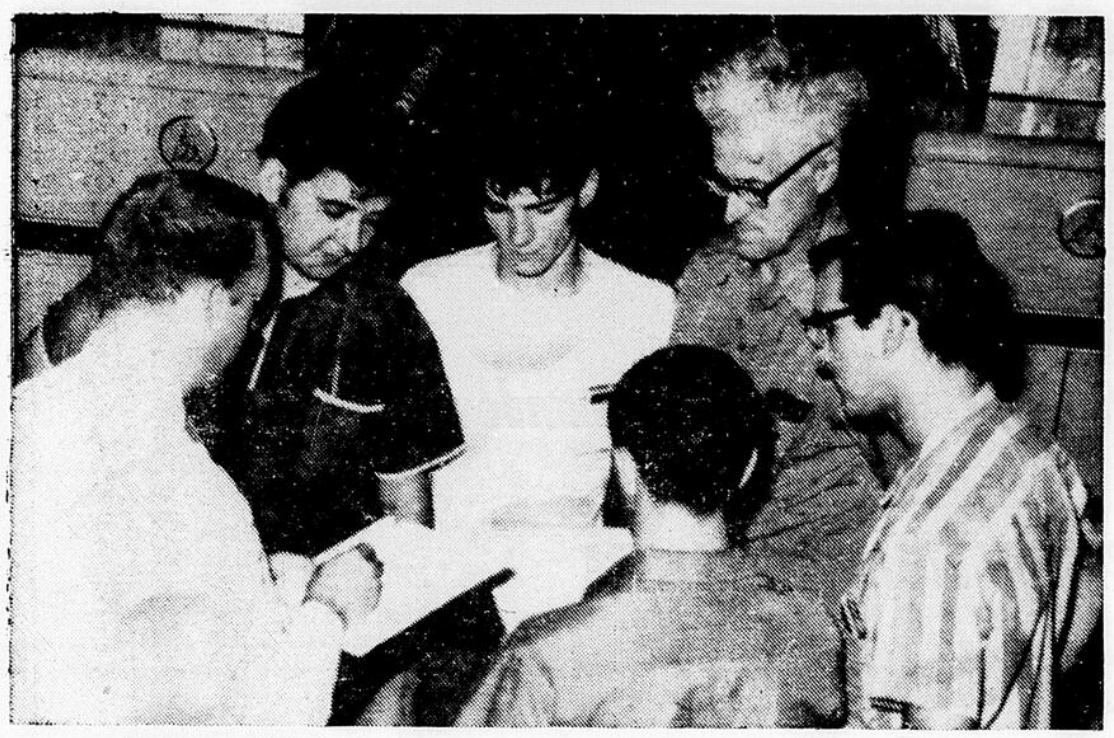

Des cours théoriques s'ajoutent à la pratique sur les métiers. Luc Archambeault (opérateur de canetières), Serge Bethiaume (apprêteur à l'encollage), Albert Chenaille (fileur), et René Latour (fileur), sont attentifs aux conseils de leurs instructeurs.

Cours de formation industrielle

Les employàs inscrits au cours de formation industrielle forment de petites équipes de travail. Robert G. Robineault, directeur du personnel (à gauche), et Germain Ledoux, coordonnateur de l'entraînement (à droite), observent le travail de l'un de ces groupes.

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building Materials

Bois et Materiaux de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

TEL. 373-4721

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

Le service de l'éducation permanente
Régionale Salaberry

PROGRAMME DE COURS AUX ADULTES

SEPTEMBRE 1968 A JANVIER 1969

INSCRIPTION

Tous les cours
16-17-18 septembre
7h.30 p.m. à 9h.30 p.m.

Ecole secondaire Ste-Cécile
30, rue St-Thomas
Salaberry-de-Valleyfield

Ecole polyvalente Arthur-Pigeon, Huntingdon

ECOLE SECONDAIRE SAINTE-CECILE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Cours de formation scolaire:

nouveaux programmes

de la 1re à la 11e année
secondaire V
techniques commerciales
(Apporter le relevé de notes de la dernière année d'études.)

Cours de langues:
anglais
français
espagnol — 1re année
espagnol — 2e année $25.00

Cours d'éducation populaire:
alimentation (art culinaire)
arts plastiques
catéchèse (1re série)
couture et habillement
décoration intérieure (2e série)
éducation physique

ECOLE POLYVALENTE ARTHUR-PIGEON — HUNTINGDON

Cours de formation scolaire:

nouveaux programmes

cours secondaire
techniques commerciales: dactylographie
(Apporter le relevé de notes de la dernière année d'études.)

Cours de langues:
anglais
français

Cours d'éducation populaire:
alimentation (art culinaire)
arts plastiques
couture et habillement
éducation physique

ORMSTOWN — Catéchèse (2e série)

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE — Catéchèse (2e série)

ST-TIMOTHEE — Décoration intérieure (2e série)

Frais d'inscription : $5.00 par session

Frais pour le matériel:
Art culinaire:$ 5.00
Arts plastiques: $10.00

IMPORTANT: No. d'assurance sociale à fournir à l'inscription ou avant le 30 octobre 1968.

Pour autres renseignements s'adresser à:

87, rue Ste-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield
Tél. 371-2000

Les problèmes d'habitation sont formidables Mais les possibilités sont illimitées, selon un expert britannique

OTTAWA, le 6 septembre 1968 — Le Canada a d'immenses possibilités pour ce qui est de résoudre ses problèmes domiciliaires actuels, selon un expert britannique, M. D. V. Donnison, de la London Schol of Economics.

Le taux de construction domiciliaire est élevé au Canada, d'après M. Donnison, et le bâtiment pourrait construire toutes les maisons nécessaires au pays à condition d'être bien organisé et de pouvoir trouver preneur.

La pénurie de terrains — avivée par l'accroissement de la population, l'élévation des normes domiciliaires et la concentration constante de l'emploi dans les grandes régios urbaines —et leur renchérissement partant considérable posent un problème d'orgaisation, de crédit et d'initiative politique, affirme-t-il. L'espace ne manque pas.

Le professeur Donnison, auteur de plusieurs ouvrages sur l'habitation, y compris son livre récent intitulé "The Government of Housing", prononcera le discours de circonstance à la Conférence canadienne sur l'"habitation qui aura lieu les 20 - 23 octobre à Toronto. Son document de base établi pour la conférence — qui constitute le premier regard général du Canada sur l'ensemble de la question — vient d'être mis en distribution par le Conseil canadien du bien-être, parrain de la conférence. Le document intitulé "Problèmes et politique domiliaires: un préambule" est le premier d'entre plusieurs à être remis à l'avance aux 500 personnes invitées à participer à la conférence.

De l'avis du professeur Donnison un pays comme le Canada, doté qu'il est d'énormes richesses e td'un grand esprit d'entreprise, devrait pouvoir donner à tous ses citoyens l'habitation qu'ils méritent; le Canada "pourrait, dans le domaine de l'habitation, faire oeuvre de novation qui serait une inspiration à d'autres pays durant de longues années".

Le professeur Donnison signale, cependant, qu'il ne faut pas s'attendre à une "solution" du problème du logement comme on peut en prévoir une, par exemple, à la pollution ou au bruit des avions. "L'habitation, dans son ensemble, est un domaine trop vaste, trop complexe et trop intimement lié à la culture et au caractère de la société pour que ses problèmes puissent se **résoudre** au sens ainsi entendu."

Il souligne, en outre, qu'il n'existe pas de limite aux besoins domiciliaires. "Ces limites, on ne pourrait les trouver que dans une société tout à fait statique où la consommation, les aspirations et les rapports des gens sont figés à jamais."

Comme il n'exite pas de solution définitive, les Canadiens doivent établir un programme, c'est-à-dire un moyen d'aller de l'avant qui convienne le mieux aux circonstances actuelles. L'examen des besoins insatisfaits indiquera comment organiser le programme. Le programme ne saurait que revêtir un caractère provisoire, selon le professeur Donnison. "Des objectifs nouveaux et plus ambitieux viendront probablement remplacer ceux qui existent avant que les besoins soient satisfaits."

Le programme d'action envisagé par le professeur Donnison comporte plusieurs points.

Il faut une redistribution du revenu qui permette aux plus pauvres de se payer un logement plus cher et de mieux rivaliser sur le marché. Il ne s'agit pas, selon le professeur Donnison, simplement d'une redistribution générale par le moyen de mesures de maintien du revenu telles que les allocations familiales et les pensions de vieillesse; il faut des subventions qui se règlent sur le prix que l'habitation coûte aux gens. L'aide de l'Etat au candidat à la propriété doit être pensée de façon plus attentive, selon le professeur Donnison. "La politique qui aiderait davantage l'acheteur à faible revenu et moins l'acheteur à gros revenu assurerait peut-être une utilisation plus juste et plus efficace des fonds publics. Nous croyons trop facilement que la démocratie, ajoutée à l'instruction et à la montée de la productivité (sainte trinité des libéraux du XIXe siècle), doit finalement assurer justice à tous. Il est maintenant techniquement possible pour les pays riches d'éliminer la pauvreté. Reste à savoir s'il est politiquement possible aux démocraties de le faire."

La fourniture de logements aux célibataires et aux vieilles gens et la reconstruction des quartiers tarés des villes exigeront plus d'habitation locative tant publique que privée. Elles exigeront aussi des transformations et des améliorations sur une haute échelle et appelleront peut-être ainsi des prêts et des subventions destinés à aider les gens à acheter et à moderniser de vieilles maisons.

Que les autorités muicipales s'empressent d'acheter de vastes terrains avant le besoin, et cela en vertu de pouvoirs coercitifs s'il le faut, afin de faire obstacle aux problèmes que suscite la montée rapide du prix des terrains dans les centres urbains. Il faut acheter plus de terrains maintenant au lieu d'essayer de contenir les prix, voilà l'avis du professeur Donnison. Les terrains ainsi acquis pourront ensuite se louer aux promoteurs privés, par exemple, lorsque l'heure sera venue de les mettre en valeur. Ces programmes pourront exiger un gros investissement initial de l'Etat, mais ils couvrent d'ordinaire leurs frais dans la suite ou se soldent même par un bénéfice.

Il faudra aux gouvernements des renseignements sûrs au sujet des besoins domiciliaires et des tendances socio-économiques qui les régissent. De constantes recherches constituent donc une partie essentielle d'une politique d'ensemble de l'habitation.

Il faut mobiliser une unanimité politique afin d'amener les gouvernements à souscrire à des objectifs plus ambitieux.

Cela fait, il faut que les ministères et services des trois échelons — fédéral, provincial et municipal — soient organisés et prêts à planifier l'habitation ensemble et à faire l'oeuvre de réflexion nécessaire pour assurer le progrès constant vers un meilleur habitat pour tous les Canadiens.

Assemblée du Cercle de Fermières

Il y aura une assemblée pour le Cercle de Fermières de Notre-Dame de Bellerive, jeudi soir, le 19 septembre à 8 heures, au sous-sol de l'église de Bellerive.

Remerciements

Feu Mme Avila Legault

M. et Mme Joseph Brault née Estelle Legault désirent remercier toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de Mme Avila Legault, née Marie Anne Brière soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquet spirituels, télégrammes, prières, visites ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au régistre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LA GAZETTE

peut remplir toutes vos commandes de PAPETERIE

SATISFACTION GARANTIE

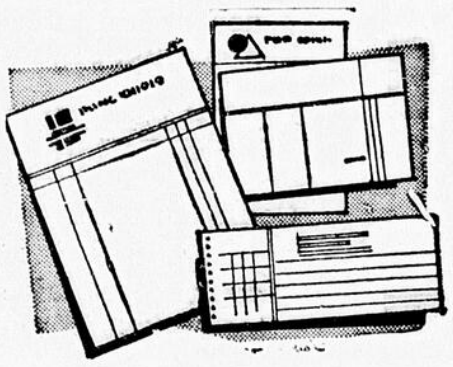

- ENVELOPPES
- ENTETES DE LETTRES
- ETATS DE COMPTES
- FACTURES
- INVITATIONS
- FAIRE-PARTS
- REMERCIEMENTS

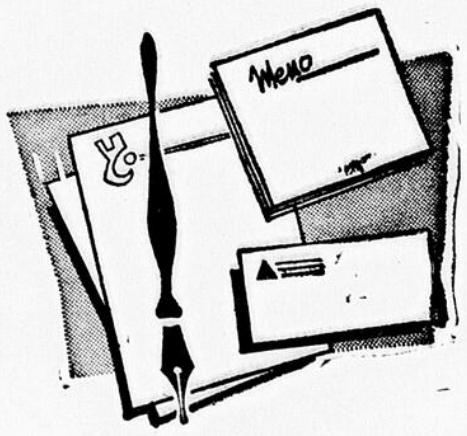

- CIRCULAIRES
- PANCARTES
- FORMULES D'ACHAT

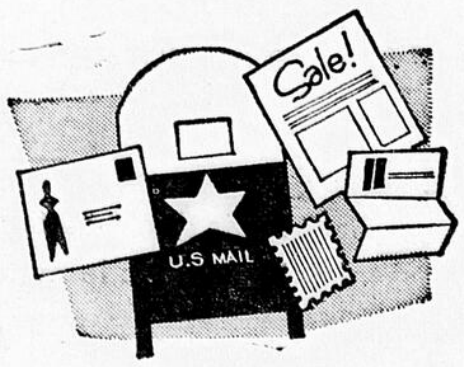

BILLETS DE TOUS GENRES

Pour un ESTIME GRATUIT

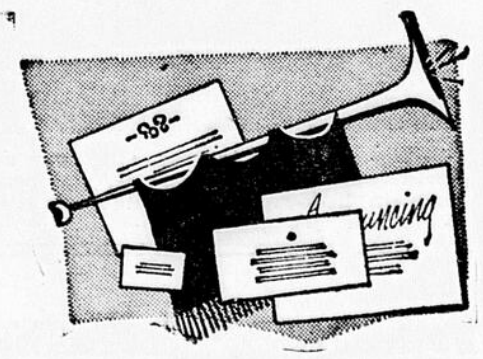

APPELEZ

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70, CHAMPLAIN TEL 373-7272

VALLEYFIELD

Protégez nos enfants

Les classes sont commencées

AUTOMOBILISTES SOYEZ PRUDENTS SUR LA ROUTE PRES DES ECOLES. CONDUISEZ AVEC VIGILANCE POUR EVITER LES ACCIDENTS

CES ANNONCEURS DESIRENT DEVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
Aidons-les en leur assurant notre patronage

Ferronnerie
C. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL
Prop.
107, Alexandre 373-5323

Décoration intérieure
MARIE - FLEUR
CONFECTION GRATUITE
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture
89, Cousineau 373-7171

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain Valleyfield

VENTE et INSTALLATION
de
vitres d'auto au complet
● Pare-brise, etc.
VITRERIE VALLEYFIELD
Henri Martin, prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

REMI CHATEL
Chaussures
38, NICHOLSON
373-9801

Institut de Beauté
JANINE TESSIER
Electrologiste, Esthéticienne
Visagiste
323, Victoria 373-2846

Pour votre nettoyage
PICHE NETTOYEURS INC.
270, Larocque 373-2855

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38 Ste-Cécile 373-4800

NOUVELLE ADRESSE
DE NOTRE ATELIER
CAMILLE J. BOYER
Rembourreur
104, Nicholson 373-4070

L'endroit
où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. Veilleux, prop.
Réparation de montres
SERVICE de 24 HEURES
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.: 373-2535

Assurances:
BRAZEAU ENRG.
WILFRID et CLAIRE BRAZEAU
Cd, A.A. et Cd, A.A.s
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64-A, rue Ellice 373-7404

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
373-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 Rue Jacques Cartier
VALLEYFIELD, QUE.

La laiterie
Belle Vallée
310, Salaberry 373-6522

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

Les marchés d'aliments
METRO
de Valleyfield

RAY LOISELLE CHAUSSURES INC.
235, Victoria 373-6510

Transport
VALLEYFIELD EXPRESS LTEE

Pour vos réparations
d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

Les librairies
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY

PORTES · CHASSIS
● Vitres de toutes sortes
● Menuiserie ● Armoires
A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette 373-2955

Bois de construction
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché 373-8015

"L'Homme bien mis s'habille"
CHEZ HENRI
11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Radiateurs
Nettoyés — Réparés
Remis à neuf
LUCIEN MARTEL
397, Chemin Larocque
Valleyfield

Matériaux
de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 CLERMONT 373-28[illegible]

Confection pour dames, lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 Victoria
373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 Victoria 373-1606

VENTE ET POSAGE DE VITRES
● Résidentiel ● Commercial
● Industriel
VITRERIE LAROCHELLE
Miroirs — blocs de verre
vitres thermos
8, Moise Plante 373-3014

Bryce Mackasey souligne l'importance de la consultation

Le présent message est le premier que je livre depuis ma nomination à titre de ministre du Travail. Bien que je n'occupe ce poste que depuis peu, je suis au courant des affaires de ce ministère et des questions ouvrières du gouvernement fédéral depuis assez longtemps; pour en arriver à certaines conclusions bien arrêtées concernant mes responsabilités et celles de mon ministère.

Je crois qu'un de mes premiers devoir doit être d'accorder une plus grande importance à la voix des travailleurs du Canada en ce qui concerne les affaires du gouvernement.

Je ne veux pas dire par là que je doive m'identifier à la cause du syndicalisme plus qu'à celle de n'importe quel autre groupement ou institution. Le premier devoir d'un ministre est de s'occuper du Canada tout entier et de tous les Canadiens. Dans cette optique, je crois que le ministre du Travail accomplira son travail le mieux possible, en présentant aux membres du Cabinet les besoins et les intérêts du monde ouvrier en général. C'est au ministre qu'il revient, avant tout autre, de s'assurer qu'on entrevoit et étudie sérieusement les effets de la politique du gouvernement sur les emplois, la sécurité et les occasions d'emploi.

Je sais très bien que, si je dois m'acquitter de cette tâche avec efficacité, il me faudra posséder beaucoup plus de renseignements que je n'ai présentement, peut-être plus encore que ceux dont les ministres du Travail ont eu besoin dans le passé. C'est pourquoi, je veux ouvrir de nouvelles voies de communication avec les dirigeants syndicaux et le patronat. Je désire exploiter un libre échange d'opinions et de renseignements au moyen de communications personnelles et de franches discussions. Cette responsabilité vient au premier rang de mes préoccupations.

Il ne fait aucun doute que le ministère du Travail acquiert rapidement de l'importance et de l'autorité et je crois qu'il y va de l'intérêt de la main-d'oeuvre et du patronat d'aider à lui assurer la stature qui lui permettra de s'intéresser comme il se doit aux questions ouvrières de notre temps.

Au cours de la dernière année, le ministère a avancé à pas de géant dans la mise en application du Code canadien du travail (Normes). Ce dernier a eu une influence globale particulièrement dans le secteur relevant de l'autorité du gouvernement fédéral, particulièrement en ce qui concerne la durée du travail et le salaire minimum. Les provinces aidant, nous sommes également en bonne voie de nous rendre compte du but du Code canadien du travail (Sécurité) qui promet de devenir une mesure de législation efficace et des plus progressive.

Je suis convaincu que le domaine des relations industrielles a de nos jours un pressant besoin de consultation plus poussée, de meilleurs moyens permettant aux syndicats et au patronat de soutenir un dialogue permanent sur leurs problèmes et leurs intérêts mutuels. Durant plusieurs années, le ministère a répandu l'idée du comité de consultation ouvrière - patronale comme moyen éprouvé d'en arriver là. Dernièrement, il a acquis encore plus d'importance lorsqu'il a commencé à tenir des réunions avec les dirigeants des syndicats et du patronat des travailleurs du rail. Nous organiserons des réunions du même genre dans d'autres industries d'envergure qui relèvent de notre autorité.

Je suis également tout à fait intéressé à un certain nombre de recommandations de la Commission royale dirigée par le juge Freedman et aux principes dont elles s'inspirent. Ce rapport, me semble-t-il, indique la voie dans laquelle nous devons nous engager si nous voulons faire face équitablement et efficacement aux effets de l'évolution des techniques; il s'agit là, assurément, d'un des grands problèmes actuels dans le monde du travail.

Je crois qu'il est encore trop tôt pour faire une déclaration sur la législation ouvrière. Il faudra attendre la session du Parlement. Je puis vous assurer, cependant, que, selon moi, nous n'en sommes plus à l'époque des lois d'accommodement à courte vue; il faudra à l'avenir que la législation ouvrière soit bien structurée et que le moment où les lois seront adoptées soit choisi aux fins d'équilibrer toute notre structure législative et d'aider à la réalisation des buts à long terme de notre société.

Le nouveau gouvernement s'engage à instaurer une société juste. C'est là une idée assez générale qui embrasse l'activité du gouvernement tout entier, mais elle résume également en deux mots, je crois, ce dont il s'agit lorsqu'on parle de relations industrielles. Mon but est de faire en sorte que les lois ouvrières présentes et futures et la mise à exécution de tous les programmes de mon ministère soient aussi justes, aussi parfaites et aussi constructives que possible.

Assemblée annuelle de la Société des Artisans

La Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie, propriété de ses membres depuis 90 ans, tiendra dans la localité de Salaberry de Valleyfield, son assemblée générale annuelle. Les sociétaires sont cordialement invités à y participer. Au programme: une séance d'information illustrée, des discussions sur les questions économiques de la région sur la sécurité financière des familles etc...

Les sociétaires devront aussi procéder à l'élection de leurs officiers pour le terme 1968-69. Un goûter sera servi et des prix de présence distribués. Le 18 septembre, à 8 heures, en la salle du sous-sol de l'Evêché de Salaberry de Valleyfield, les sociétaires et leur adjoint sont cordialement invités à ne pas manquer de venir se renseigner sur leur entreprise et à rencontrer leurs dirigeants.

Une assemblée de ce genre a lieu au cours du mois dans plus de 150 municipalités du Canada français.

(Communiqué)

Le Club Rotary Valleyfield fête deux de ses membres

Sous la présidence de Me Jean Besner, le Club Rotary de Valleyfield, organisait une épluchette de blé-d'Inde, samedi soir, le 31 août, au Club de Golf de Valleyfield.

On profita de l'occasion pour rendre un hommage bien mérité, à deux membres Rotariens. Il s'agit du Dr Lorenzo Brisson, qui a à son crédit 17 ans au poste de secrétaire, de même que M. Henri Cordy, qui célèbre cette année son soixantième anniversaire de mariage.

Comme c'est la coutume, un roi et une reine ont été choisis au cour de l'épluchette de blé-d'Inde.

Lettres à l'éditeur

Copie du télégramme envoyé à l'Honorable Jean Guy Cardinal, ministre de l'Education, par l'Atelier Pédagogique Arthur Pigeon de Huntingdon concernant le manque de mobilier, etc., par le fait même entraînant l'impossibilité de la réouverture de l'école.

L'Atelier Pédagogique de l'Ecole Arthur Pigeon de Huntingdon constatant le manque de matériel indispensable à une ouverture convenable de la Polyvalente Arthur Pigeon de Huntingdon demande à l'Honorable Ministre de l'Education d'exercer des pressions auprès du sous-ministre Maheu pour que les signatures des bons de commandes ne retardent pas davantage la livraison des marchandises tant attendues.

L'Atelier Pédagogique
Arthur Pigeon

par: René Decloitre, prés.

Réunion des parents de la dite école jeudi, le 12 septembre. Nous comptons sur l'aide des parents pour obtenir le matériel nécessaire.

POUR VOS
ANNONCES
CLASSIFIEES
373-7272

NOUS LIVRONS LE
DIMANCHE
COMME SUR SEMAINE
371-1101
Nous donnons les timbres 'GOLD STAR'
PHARMACIE
LEMAY
60, CHAMPLAIN VALLEYFIELD

Restaurant "AUX RAPIDES"
SALON BAR
BAMBOO
COCKTAIL LOUNGE

"AIR CLIMATISE"
Grande-Ile Valleyfield, Qué.
Livraison Gratuite
Salle de réceptions
pour mariage

JEUNES GARCONS

Voici votre chance de
gagner facilement de
l'argent chaque semaine !
LA GAZETTE
VOUS OFFRE 4 CIRCUITS
DE DISTRIBUTION
et
DE VENTE
DE SON JOURNAL

- Quartier Champlain
- Quartier Maisonneuve
- Quartier St-Esprit
- Paroisse St-Augustin

POUR INFORMATIONS
adressez-vous aux bureaux de

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS
70, CHAMPLAIN TEL. 373-7272
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AMICO
PIZZA
R. Fortin, Prop.
PIZZA
METS ITALIENS
Livraison gratuite
Minimum $2.50
143 VICTORIA
371-1222

ST-LAURENT
TV
Raymond Sévigny
Garantie de 90 jours
sur tous ouvrages
● Installation d'antennes
Télévision en couleur
Ventes de tous accessoires
électriques
45, ST-LAURENT
373-7933
LE SOIR 373-0383

pour votre
HUILE à CHAUFFAGE

Appelez
373-5296
Chauffage Moderne
ENR.
● Service de chauffage
24 heures par jour
93, JACQUES-CARTIER

POUR VOS
PHOTOS
● Mariage
● Réception
● Anniversaire
APPELEZ
373-6083
STUDIO
LOISELLE
● Beau choi d'albums
souvenir pour toutes
occasions.
64, Nicholson

LES ANNONCES
CLASSEES
de la
GAZETTE
sont très
EFFICACES
Appelez
373-7272

Faire-parts
En-têtes de lettres
Appelez
373-7272
Nous en avons un
choix magnifique
pour tous les goûts

POUR
VENDRE
LOUER
ACHETER
utilisez les
annonces classées
de LA GAZETTE
373-7272

.:. A LA TELEVISION .:.

SAMEDI
14 SEPTEMBER

CBFT, Montreal, Canal 2

10.25-Aujourd'hui à CBFT
10.30-Pépinot
Théâtre de marionnettes
11.00-Robin Fusée
11.30-Roquet, belles oreilles
12.00-Ultraman
12.30-Si jeunesse pouvait
Magazine d'information
1.00-Les coulisses de l'exploit
2.00-Les quatre saisons
2.15-Basball
Match des ligues majeures
4.45-Echos du sport
Reportage sur les sports
5.00-Skippy le kangourou
5.30-L'heure des quilles
6.30-Téléjournal
6.35-Atome et galaxies
7.00-Jinny
7.30-Chef oncle Bill
8.00-Billet de faveur
Seuls les anges ont des ailes
10.00-Les couche-tard
10.30-Téléjournal.
10.45-Nouvelles du sport
11.00-Football Canadien
Les Rough Riders d'Ottawa vs les Lions de Vancouver

CFTM- Montréal, Canal 10

8.00-Les p'tits bonshommes
9.00-Bon week-end
10.00Le Capitaine Bonhomme
avec Michel Noel
10.50-Mes amis les animaux
11.00-Le gros Bill
12.00-Ciné-samedi
"Alerte aux marines"
1.30-"Suspense au Deuxième Bureau"
3.00-Monsieur Bricole
3.30-Sur le matelas
4.30-Dernier recours
5.00-La rampe sportive
5.30-C'est arrivé cette semaine
6.00-Terre des jeunes
7.00-Jeunesse d'aujourd'hui
8.00-Les grands spectacles
"Sous le plus grand chapiteau du monde"
9.45-Ombres sous le
"Le fou milliardaire"
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Le troisième sexe"
12.40-Dernière édition

●

DIMANCHE
15 SEPTEMBRE

CBFT, Montreal Canal 2

11.15-Aujourd'hui à CBFT
11.30-Partout
"Le Vietnam"
12.00-D'hier à demain
1.00-Les travaux et les jours
1.30-Langue vivante
2.00-Fotball Américain
4.45-Echos du sport
6.00-Mes trois fils
6.30-Téléjournal
6.35-Walt Disney présente
"Le Grand Retour"
7.30-Zoom
Variétés
8.30-Les beaux dimanches
Jeunesse et musique
10.00-2 plus 1
10 30-Napoléon vu par Guillemin
11.00-Téléjournal
11.15-Sports-dimanche
11.30-Cinéma
Le Plaisir

CFTM, Montreal, Canal 10

10.15-Mire - musique
10.30-Pour l'amour du Christ
11.00-Regards sur le monde
12.00-Bon dimanche
1.30-Siné-dimanche
"Trois-Marins de l'Invincible"
3.00-"Mon Chien et Moi"
4.00-Sur la sellette
avec Me Alban Flamand
5.00-Dernier recours
5.30-Télé-quilles
6.30-Music-Hall des jeunes
7.00-Le rideau s'ouvre
8.00-L'homme de fer
9.00-L'âme des poetes
9.30-Sauve qui peut
"Contrebande de bijoux"
)-Deux pianos
10.30-Deux pianos
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Franc parler
12.15-Cinéma
"Soupe au lait"
1.45-dernière édition

●

LUNDI
16 SEPTEMBER

CBFT, Montréal, Canal 2

9.25-Aujourd'hui à CBFT
9.30-Rocambole
-0.00-Le Roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
Histories viennoises
1.00-Cinéma
Plume la poule
2.30-Oui ou non
3.00-Femme d'aujourd'hui
Magazine féminin
4.00-Ulysse et Oscar
4.30-La Boite
"Le Pirate Maboule"
5.00-Monsieur surprise présente
5.30-Les enquêtes Jobidon
6.00-Téléjournal
6.10-Nouvelles du sport
6.15-Tour à tour
Chansons
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Les belles histoires des pays d'en haut
8.30-Ma sourcière bien-aimée
9.00-A la seconde
Jeu-questionnaire
8.30-Jinny
9.30-Le paradis terrestre
10.00-Le sel de la semaine
11.00-Téléjournal
Nouvelles et météo
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Cinéma
La Fête espagnole

CFTM, Montréal, Canal 10

7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00--Toast et café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Un divorce"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"La main de Dieu"
12.30-Ciné-Lundi
"A cause, au cause d'une femme"
2.00-"La Fessée"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-"Zorro fait cavalier seul"
5.00- Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télémétro
7.30-Le virginien
9.00-Les trois cloches
9.30-Brigade criminelle
10.00-Formi . . Formidable
10.30-Piano bar
10.45-Dernière heure
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"Cauchemar de Dracula"
12.45Dernière édition

MARDI
17 SEPTEMBRE

CBFT Montréal Canal 2

9.30-Petit théâtre
"Angela"
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvtment
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
Le Valet maitre
1.00-Cinéma
Barbara de Radziwill
2.30-Ni oui ni non
Jeu-questionnaire
3.00-Femme d'aujour d'hui
4.00-Ulysse et Oscar
4.30-La Boite
"La Riboulidingue"
5.00-Linus
5.30-La vie qui bat
6.00-Téléjournal
6.10-Nouvelles du sport
6.15-Tour à tour
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Cinéma du mardi
Pleine de vie
9.00-Rue des pignons
9.30-Moi et l'autre
10.00-Tous pour un
10.30-Caméra '68
11.00-Téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Ciné-Club
Prière pour Catherine Horowitz

CFTM, Montréal, Canal 10

7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-soins de beauté
10.45-Coup de dé
11.00-Voie de femmts
11.30-Eternel amour
"Un divorce"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"La main de Dieu"
12.30-Ciné-mardi
"La taverne des révoltés"
2.00-"A Rebrousse Poil"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-L'araignée
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Haute tension
"Incident Aérien"
8.30-Cré Basile
"Une Bonne Santé"
9.00-Bonanza
10.00-Claude Blanchard
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.15-Cinéma
"Hold-Pp à l'aube"
12.45-Dernière édition

●

MERCREDI
18 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal, Canal 2

9.30-L'inspecteur Leclerc
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00La souris verte
11.15-Cinéma
La Volonté du destin
1.00-Cinéma
Chasse tragique
2.30-Oui ou non
Jeu animé par Jean Pierre Coallier
3.00-Femme d'aujour d'hui
4.00-Ulysse et Oscar
4.30-La Boite
"O.K. shérif"
5.00-L'agent sans secret
Dessins animés
5.30-Richard, coeur de lion
6.00-Téléjournal
6.10-Nouvelles du sport
6.15-Tour à tour
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Commando du désert
8.00-Cinéma du morcredi
Odongo
10.00-Au coeur du temps
Aventure fantastique
11.00-Téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
11.30-Jacques Brel présente
12.00-énigmes
"Erreur sur la personne"

CFTM, Montréal, Canal 10

7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Un divorce"
12.00-Les recits du Capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"La main de Dieu"
12.30-Eternel Amour
12.30-Ciné-mercredi
"Candide"
2.00-"L'affaire Lafarge"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Super bolide
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports- images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Les grandes productions
"Sabrina"
9.30-Réal Giguere illimite
10.45-Dernière heure et métro
11.00-La ronde des Sports
11.15-Cinéma
"Le roi des îles"

●

JEUDI
19 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal, Canal 2

9.30-Le courrier du désert
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
Man'zelle Vedette
1.00-Cinéma
Le Petit Gondolier
2.30-Ni out ni non
3.00-Femme d'aujour d'hui
4.00-Ulysse et Oscar
Dessins animés
4.30-La boite
"Fanfreluche"
5.00-Bidule de tarmacadam
5.30-Les cadets de la forêt
6.00-Téléjournal
6.10-Nouvelles du sport
6.15-Tour à tour
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-La soeur volante
8.00-Les grands films
Pour que les autres vivent
9.45-Tirez au clair
10.45-Présences
11.00-Téléjournal
11.20-Nouvelles du sport
1.30-Cinéma
Climats

CFTM, Montréal, Canal 10

7.30-Les p'tits bonshommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-L'école du bonheur
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
"Un divorce"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"La main de Dieu"
12.30-Ciné-Jeudi
"Marie-Octobre"
2.00-"Le Vagabond des Mers"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Rin Tin Tin
"L'enfant de la forêt"
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Cinéma Kraft
"La peau d'un espion"
9.00-Vrai de vrai
9.30-Coup de filet
10.00-Secret bien gardé
10.30-Nous deux
avec Christyne Chartrand et Claude Steben
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"La danseuse de Marrakech"

●

VENDREDI
20 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal, Canal 2

9.30-La grande aventure
10.00-Le roman de la science
10.30-En mouvement
10.45-Monsieur surprise présente
11.00-La souris verte
11.15-Cinéma
La Mascotte du régiment
1.00-Cinéma
Ces dames aux chapeaux verts
2.30-Oui ou non
Jeu animé par Jean Pierre Coaillier
3.00-Femme d'aujour-d'hui
4.00-Ulysse et Oscar
Dessins animés
4.30-La boite
"Marie Quat-Poches"
5.00-Yogi
Dessins animés
5.30-Tour de terre
6.00-Téléjournal
6.10-Nouvelles du sport
6.15-Tour à tour
6.30-Nouvelles régionales
6.45-Aujourd'hui
7.30-Voyage au fond des mers
Aventures sous marines
8.30-Du feu S.V.P.
Variétés-jeunesse
9.00-Des agents très spéciaux
10.00-Mon pays, mes chansons
10.30-Prenez le volant
11.00-téléjournal
1.20-Nouvelles du sport
1.30-Cinéma
Le Naïf aux quarante enfants

CFTM, Montréal, Canal 10

7.30-Les p'tits bonhommes
7.45-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et Café
10.00-Voie de femmes
10.30-Soins de beauté
10.45-La santé dans votre assiette
11.00-Voie de femmes
11.30-Eternel amour
Désire interdit"
12.00-Les recits du capitaine
12.10-Les manchettes
12.15-Ciné-roman
"La main de Dieu"
12.30-Ciné-vendredi
"Elles cherchent un millionnaire"
2.00-"La Rose de la Mer"
3.30-Madame s'amuse
4.00-La cabane à Midas
4.30-Escadrille sous
"Le trésor englouti"
5.00-Le 5 à 6
6.00-Télé-métro
6.40-Sports-images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-En première
"Les Piliers du Ciel"
9.15-L'école du bonheur
9.30-Elle et lui
10.00-Dix à dix
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et
11.00-La Ronde des Sports
11.10-Cinéma
"La Belle et le Corsaire"

En Europe

M. Jean-Louis Haineault, gérant de la Caisse Populaire Sacré-Coeur de Valleyfield et son épouse participent au voyage organisé par l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins. Ils visiteront sept pays de l'Europe centrale soit la France, La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, La Belgique et le Luxembourg. Heureux séjour.

NOUVELLE

MODE D'AUTOMNE

Venez voir nos nouveaux MANTEAUX pour la saison

UN LEGER DEPOT réservera le vôtre

VENEZ DES AUJOURD'HUI

CHEZ

LEONARD

M. R. Barrette, gérant

4, Du Marché

Valleyfield

TEL. 373-3621

Grâce au Comité de Reclassement

484 employés de l'usine Specialty sont assurés d'un emploi

En date du 29 mars 1968, la Compagnie Dominion Textile Ltd. avisait ses employés de l'Usine Specialty de Valleyfield, que pour des raisons de concurrence et de modernisation, cette usine cesserait ses opérations durant le cours de l'année 1968, affectant ainsi les 846 employés réguliers de cette usine.

Dès la publication de cette décision, le Service Consultatif de la Main-d'oeuvre du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration fédéral et le Service de reclassement du Ministère du Travail du Québec, ont collaboré à la formation d'un Comité de reclassement pour aider à résoudre les problèmes de la main-d'oeuvre créés par ces changements.

Le Comité de reclassement a donc été créé au mois d'avril à la suite d'un accord entre la Compagnie Montreal Cottons Ltd. (Usine Specialty), l'Union des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique, le Ministère du Travail du Québec et le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du fédéral. Ce comité est composé comme suit:

Représentants de la Compagnie: MM. P. Théberge, F.P. Brady et R. Robineault de Montreal Cottons (Usine Specialty de Valleyfield).

Représentants des employés: MM. Georges Payette, Léo Daoust et R. Séguin de l'Union des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique de Valleyfield.

Représentants du Ministère Fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration: MM. A. Forte et J.M. Vachon du Service Consultatif de la Main-d'oeuvre. MM. G.L. Poirat et A. LeBourdais du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Valleyfield.

Représentants du Ministère du Travail du Québec: MM. Jean Gignac du Service de reclassement de la main-d'oeuvre du Québec et J.R.G. Lalonde du Centre de main-d'oeuvre du Québec.

Ce comité a choisi comme président M. G.L. Poirat, gérant du Centre de main-d'oeuvre du Canada de Valleyfield et comme secrétaire M. J.R.G. Lalonde, directeur du Centre de main-d'oeuvre du Québec de Valleyfield.

Après 4 mois de travail de la part des membres du Comité de reclassement et des nombreuses personnes qui l'ont appuyé, le président, M. Poirat, est heureux de publier un communiqué pour faire part à la presse écrite et parlée des résultats obtenus: des 846 employés de l'Usine Specialty, 484 sont assurés d'un emploi, soit dans l'une ou l'autre des usines de Dominion Textile, soit dans d'autres entreprises, et 53 bénéficieront de leur retraite au 1er octobre 1968. De plus, 160 autres participent à un programme de formation dans l'industrie pour occuper un nouvel emploi dans la Compagnie. Le reste donc 149 à reclassifier et de ce nombre 60 doivent s'inscrire à des cours de formation professionnelle et académique dès cet automne.

G.L. Poirat, président Comité de reclassement (Usine Specialty) Montreal Cottons.

Lancement officiel des modèles '69 chez Lemyre Automobile Enrg.

Durant une réception qu'il donnait à l'intention des journalistes de Salaberry-de-Valleyfield vendredi dernier, le sympathique dépositaire des produits Volkswagen pour la région, M. Marcel Lemyre, de Lemyre Automobile Enrg., a procédé au lancement officiel de ses modèles 1969, précédant ainsi tous les autres vendeurs d'automobiles de la Venise du Québec et des environs.

Les gens de presse ont été en mesure de constater sur place que la firme Volkswagen présentait une fois de plus cette année de très nombreuses améliorations à toutes ses voitures, changements qu'il serait trop long d'énumérer mais que nous résumerons ainsi, au risque d'en oublier parmi les plus importants:

1—Nouvelle transmission entièrement automatique considérée comme l'une des meilleures au monde.

2—Dégivreur électrique sur glace arrière.

3—Train arrière à double articulation, sur tous les modèles.

4—Injection d'essence à commande électronique.

5—Un tout nouveau modèle: la Notchback de luxe.

Le dépositaire, M. Marcel Lemyre, ne s'est pas attaché à décrire aux journalistes toutes les transformations mineures apportées aux modèles 69 car le temps aurait surement manqué. Par contre, les scribes et photographes ont pu à loisir fureter dans les autos et soulager ainsi leur insatiable curiosité sans laquelle, il faut l'avouer, le public serait privé d'importantes informations.

En soirée, le public de Salaberry-de-Valleyfield et des environs a été invité à son tour à inspecter les "coccinelles de la route" et les autres versions de la Volkswagen. L'enthousiasme a été grand comme il fallait s'y attendre. Les gens avaient à leur disposition plusieurs vendeurs qui se sont prêtés de gaieté de coeur aux questions des nombreux citoyens présents.

Comment qualifier véritablement ce lancement officiel des voitures Volkswagen effectué par le garage Marcel Lemyre? Plus qu'un succès: une vraie réussite, tout comme la Volkswagen — vendue au 181 St-François à Salaberry-de-Valleyfield.

Rallye à Valleyfield

Notre région va bientôt connaître son premier rallye de la saison. En effet celui-ci partira du garage Bourdon dimanche le 15 septembre à 1 heure précise. Il est préférable d'arriver un peu avant pour se familiariser avec les quelques techniques d'une longueur de 120 m. se terminera au Club Tourist de Valleyfield. De nombreux trophées dont celui de la Brasserie Dow, principal commanditaire de ce rallye ainsi que de nombreux prix seront en jeu. Pour information; Raymond à 371-0918 — Gerry à 371-2350 — Jean-Guy 429-3906 à Beauharnois.

Le conseil de la C.S.N. nous informe...

De nombreuses personnalités civiles et religieuses, ainsi que les délégués des syndicats, assisteront à une réception qui sera donnée le 28 septembre prochain, à l'occasion du 4e congrès du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Beauharnois-Valleyfield.

Ce congrès sera tenu sous la présidence de Monsieur Delvini Leboeuf, les 27, 28 et 29 septembre 1968, à l'école Edgar-Hébert.

Lors d'une assemblée du Conseil de l'éxécutif, le 4 septembre 1968, Monsieur Delvini Leboeuf, président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Beauharnois-Valleyfield, a été désigné pour représenter cet organisme, aux assises du 43e Congrès de la Confédération des Syndicats Nationaux, qui sera tenu à Québec, du 13 au 20 octobre.

La délégation de Beauharnois-Valleyfield, à ces importantes assises, comprendra environ 30 délégués, représentants les différents Syndicats affiliés à la C.S.N.

Irène Ranger, publiciste,
121 A, Du Marché, Vlfd.
Tel: 373-5789.

.. M. Jerry Lapointe .

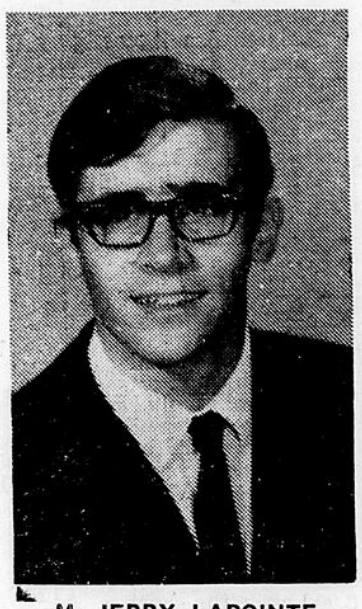

M. JERRY LAPOINTE

Jerry Lapointe, de l'agence de voyage locale Maurice Lapointe, a été choisi par un groupe d'agents de la province de Québec pour guider un groupe de 40 personnes, qui visiteront le Mexique durant quinze jours du 6 au 20 septembre. — La semaine dernière il accompagnait 4 autobus dont les passagers ont visité l'éxposition de Toronto et Niagara Falls.

Succès de...

(Suite de la page 14)

nant cinq shillings) de se tester avant son départ et de décider s'il prendra le volant.

Résultats: Il y a beaucoup moins de voitures dans les rues de Londres la nuit. Celles qui y circulent sont impliquées dans 42 p. 100 moins d'accidents.

Cela fait réfléchir, n'est-ce pas ?

Ligue de Crosse...

(Suite de la page 13)

tage une quatrième fois 14m 5s. Et après cela dans les deux dernières minutes de jeu le gardien Pilon (CVR) frustra à trois reprises les joueurs du Car Mir et sur cette note enlevante, prit fin la période.

Alors débuta la période supplémentaire. Tous les joueurs et spectateurs semblaient être sur une grande tension nerveuse. Mais à 3m 26s de la période supplémentaire Michel Labre réussissait à marquer son quatrième filet et ainsi redonner l'avance au CM 7-6. Mais Pierre Viau sauvait son équipe de la défaite en déjouant le gardien M. Leduc à 6m 20s. de la période et par ce fait égaliser le pointage 7 à 7. Quelques 425 forts partisans se sont rendus à l'aréna pour encourager leurs protégés.

Publicité.
Gilles Pelchat,

CLUB ROTARY CLUB

BIENTOT BIENTOT

UN PROJET PHENOMENAL DU CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD

SURVEILLEZ LA GAZETTE DE VALLEYFIELD LA SEMAINE PROCHAINE

FRANKLIN

Drive-In Theatre

MALONE N.Y.

Argent canadien accepté au pair

MER.-JEU.-VEN.-SAM.-DIM. 11-12-13-14-15 SEPT

"SERGEANT RYKER"

EN VEDETTE

LEE MARVIN

— AUSSI —

"THREE GUNS FROM TEXAS"

BEAU FILM EN COULEURS